

# TABLE DES MATIERES

<b>I. CONTENU ET HYPOTHÈSE.....</b>	<b>3</b>
1. <i>Chronologie et acteurs sociaux.....</i>	<i>4</i>
2. <i>Préférence géographique.....</i>	<i>5</i>
3. <i>Le rapport commanditaire-architecte.....</i>	<i>5</i>
<b>II. CRITIQUE DES SOURCES.....</b>	<b>6</b>
1. <i>Le permis de bâtir.....</i>	<i>6</i>
A. Description de la source.....	6
B. Les limites de la source.....	8
2. <i>Le registre de population.....</i>	<i>10</i>
A. Description de la source.....	10
B. Les limites de la source.....	11
<b>III. MÉTHODE ET CHEMINEMENT DU TRAVAIL.....</b>	<b>12</b>
1. <i>Premières recherches.....</i>	<i>12</i>
2. <i>Organismes et personnes contactés.....</i>	<i>13</i>
<b>IV. ANALYSE DU RÉPERTOIRE.....</b>	<b>16</b>
1. <i>L'Art Nouveau. Prolongement privé d'une politique communale.....</i>	<i>16</i>
A. Introduction.....	16
B. Le rôle de l'Art Nouveau.....	19
2. <i>Les maisons Art Nouveau dans les quartiers liégeois.....</i>	<i>23</i>
A. Outremeuse.....	23
B. Jardin Botanique et Saint-Gilles.....	38
C. Le Laveu.....	50
D. Fragnée.....	58
E. Vennes-Fétinne.....	65
F. Cointe.....	71
G. Centre.....	75
H. Amercoeur-Longdoz.....	83
I. Sainte-Marguerite-Sainte-Walburge.....	90

J. Quartier Nord.....	99
3. <i>Chronologie et acteurs sociaux concernant les maisons particulières.....</i>	<i>105</i>
A. Avant 1900.....	105
B. De 1900 à 1914.....	105
4. <i>L'Art Nouveau dans l'architecture commerciale.....</i>	<i>109</i>
A. Contexte socio-économique et politique.....	109
B. Les grands magasins.....	111
C. Les magasins de Victor Horta et leur influence sur Paul Jaspar.....	114
D. La devanture Art Nouveau.....	119
E. La devanture et l'influence de Paul Hankar.....	120
F. Chronologie et situation géographique.....	122
G. Description de l'ensemble de la production.....	124
5. <i>La relation commanditaire-architecte.....</i>	<i>132</i>
A. La famille et les amis.....	132
B. Le lieu de travail de l'architecte.....	134
C. Les convictions artistiques du commanditaire.....	135
D. Les convictions idéologiques du commanditaire.....	136
6. <i>Les caractéristiques de l'Art Nouveau à Liège.....</i>	<i>141</i>
A. Introduction.....	141
B. La permanence de la tradition et le style « Vieux Liège ».....	141
C. L'influence bruxelloise.....	143
D. L'influence de la sécession viennoise.....	144
E. L'importance de la sculpture ornementale.....	145
F. La symbolique maçonnique.....	146
<b>V. BIOGRAPHIE DES ARCHITECTES CITÉS DANS LE RÉPERTOIRE.....</b>	<b>149</b>
<b>VI. CONCLUSION.....</b>	<b>169</b>
<b>VII. LISTE DES ABRÉVIATIONS.....</b>	<b>171</b>
<b>VIII. TABLE DES ILLUSTRATIONS.....</b>	<b>172</b>
<b>IX. BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>173</b>

# I. Contenu et hypothèse

Ce mémoire repose sur un examen de toutes les constructions dont les demandes d'autorisation de bâtir ont été introduites au service des travaux de la Ville de Liège entre 1893 et 1914.

Nous avons choisi la date de 1893 comme point de départ car les grandes monographies sur l'histoire de l'architecture moderne considèrent que la première réalisation Art Nouveau en architecture fut réalisée à cette même date à Bruxelles par Victor Horta (Hôtel Tassel)<sup>1</sup>.

Le choix de 1914 est un choix purement arbitraire sinon qu'il répond à un besoin pédagogique (c'est la date du début de la première guerre mondiale).

Cette date correspond au début de la guerre et le nombre de permis de bâtir a chuté de manière significative à cette date. Mais, la guerre ne marque pas la fin de l'Art Nouveau à Liège. Certes, les monographies sur l'Art Nouveau en Belgique<sup>2</sup> citent généralement l'année 1910 comme le début de l'essoufflement de ce mouvement mais il en reste quelques résurgences jusque dans les années 30. C'est ainsi que lors de notre repérage des façades sur le terrain, nous avons trouvé une maison de style Art Nouveau (Place Vivegnis). Après avoir interrogé la propriétaire (Mme Klinkenberg), elle nous a présenté les plans qu'elle avait conservé. Ceux-ci étaient datés de 1932 et semblaient avoir été dressés par Victor Rogister (1874-1955).

Bien sûr, nous aurions pu continuer notre dépouillement jusque 1932. Mais nous pensons qu'il aurait été inutile de traiter 18 années en plus pour ne trouver qu'une dizaine de maisons. La question du temps et de la rentabilité nous ont conduit à limiter ce dépouillement laborieux (plus ou moins 35 heures de travail par année dépouillée) à ces quelques années.

Tout au long de ce mémoire, nous développerons différentes hypothèses et tenterons d'y répondre.

---

<sup>1</sup> L. BENEVOLO, *Histoire de l'architecture moderne*, vol. 2, *Avant-garde et mouvement moderne*, Paris, Bordas, 1988, p. 11.

<sup>2</sup> Les ouvrages sur l'Art Nouveau en Belgique sont cités dans la bibliographie à la fin du mémoire

## 1. Chronologie et acteurs sociaux

1. L'Art Nouveau dans ses débuts (avant 1900) concerne une partie restreinte de la population. Ce sont essentiellement des bourgeois éclairés (exemple: à Bruxelles, Armand Solvay et Edmond Van Eetvelde) ou des artistes (Albert Ciamberlani 1864-1956) qui vont faire confiance aux architectes réformateurs d'une vision séculaire de « l'Art d'habiter ». Nous tenterons de déterminer si l'évolution de l'Art Nouveau à Liège s'est déroulée de la même manière qu'à Bruxelles.
2. De nombreux spécialistes belges<sup>3</sup> de l'Art Nouveau citent l'année 1900 comme le début de ce qu'on peut appeler la mode Art Nouveau, c'est à dire la grande diffusion d'une forme artistique. Celle-ci était, à l'origine, liée à un mouvement d'avant-garde. L'Art Nouveau se soumet à la production industrielle et atteint ainsi une couche plus large de la population : « *Marginal au début et lié à une élite bourgeoise qui s'affirmait à travers lui, le mouvement de renouveau s'étend plus largement parmi la petite et moyenne bourgeoisie perdant une grande partie de son originalité et de sa rigueur initiale ainsi que les connotations novatrices ou d'avant-garde qui s'y attachaient.*<sup>4</sup> »

Nous tenterons donc d'une part de vérifier si l'Art Nouveau à Liège a connu son apogée à Liège vers 1900. Et d'autre part, par l'analyse des plans, nous tenterons de préciser l'effet de la mode dans l'architecture Art Nouveau liégeoise.

Afin de vérifier si les classes moyennes participaient au style nouveau, il était nécessaire d'identifier les professions des différents commanditaires inscrits dans le répertoire. Elles permettent en effet de situer ceux-ci dans une hiérarchie sociale et de vérifier ce que Pierre et François Loze prétendent ci-dessus.

---

<sup>3</sup> Pierre et François LOZE, *Belgique Art Nouveau. De Victor Horta à Antoine Pompe*, Bruxelles, Editions Eiffel, 1991, p. 159.

<sup>4</sup> *Id.*

## 2. Préférence géographique

En identifiant les adresses des maisons Art Nouveau, nous tenterons d'en expliquer les éventuelles concentrations. Les constructions particulières « Modern Style » concernent-elles les quartiers du centre ville ou les nouveaux espaces urbanisés dans la seconde moitié du 19<sup>ème</sup> siècle ?

L'étude de la devanture Art Nouveau nous permettra peut-être de recréer l'image de certaines rues au début du 20<sup>ème</sup> siècle et de montrer ainsi l'importance de la mode dans un espace restreint mais public.

## 3. Le rapport commanditaire-architecte

Le lien qui unit un client à l'architecte est difficile à établir. En effet, il peut être le produit de nombreux paramètres qui peuvent s'additionner ou, au contraire, s'opposer. Nous tenterons dans ce point de montrer quels sont les paramètres qui ont poussé un commanditaire à choisir un architecte plutôt qu'un autre.

- a. **La préférence architecturale du client** : Ce dernier peut choisir un architecte selon sa réputation. Certains architectes ne construisent qu'en style classique, d'autres sont réputés plus modernes. Logiquement, les maisons élevées avant 1900 peuvent témoigner des idées artistiques du commanditaire car elles échappent au phénomène de mode qui ne se développe qu'après cette date.
- b. **Les liens personnels et familiaux** : Il est probable que certaines personnes aient choisi un architecte parce que celui-ci faisait partie de la famille ou d'un cercle artistique. Dans le premier cas, une étude à partir des registres de population

permettra de définir la situation familiale des architectes. Peut-être a-t-il dessiné une maison pour sa sœur, ses parents, ses beaux-parents,...

## **II. Critique des sources**

### **1. Le permis de bâtir**

Celui-ci constitue notre source principale. Nous attachant exclusivement aux constructions élevées à Liège à la charnière des 19<sup>ème</sup> et 20<sup>ème</sup> siècles, les demandes de permis de bâtir se trouvent aux Archives Générales de la Ville de Liège. Y sont conservés les permis accordés par le service d'architecture (actuellement Service de l'urbanisme) de 1859 à 1998. Généralement, les plans et dossiers sont déposés deux ans après la fin des travaux.

Pour la période 1893-1914, nous avons dépouillé plus ou moins 14.000 permis de bâtir.

#### **A. Description de la source**

Chaque dossier est inséré dans une farde sur laquelle est indiquée l'adresse de la maison et le numéro du permis. Celles-ci sont ensuite rangées dans une boîte sur laquelle sont indiqués les numéros des dossiers qu'elle contient.

Les différents éléments de l'autorisation de bâtir sont insérés dans une enveloppe qui indique la situation de l'immeuble où doivent avoir lieu les travaux (rue et parfois numéro), le nom du propriétaire, la nature des travaux (maison, raccordement à l'égout, serre, appropriation, porcherie,...) la date d'entrée de la demande, le nombre

de plans, le nom de l'architecte (pas toujours), le nom de l'entrepreneur (rarement) et la date d'autorisation de bâtir.

**Première page :** Rapport du surveillant communal sur l'avancement des travaux et le respect du règlement communal sur les bâtisses (palissades pendant les travaux, respect de la longueur des saillies,...). Il effectuera plusieurs visites et détaillera la progression de la construction. Il notera ensuite la date de fin des travaux et vérifiera si la voie publique n'a pas été endommagée par l'entrepreneur.

**Deuxième page :** Lettre du Collège des Bourgmestres et Echevins autorisant la construction du bâtiment. Cette page est intéressante car elle donne le lieu de domicile du propriétaire et indique parfois sa profession. Elle renseigne sur l'alignement à respecter et selon quel Arrêté Royal il a été défini. Sur le verso est imprimé un extrait du règlement communal sur les bâtisses du 20 juin 1879.

**Troisième page :** Une lettre de l'architecte ou du commanditaire adressée aux membres du Collège échevinal de la Ville de Liège demandant l'autorisation de bâtir. Cette lettre peut se révéler très importante car elle est souvent écrite sur une feuille à en-tête avec le nom de l'architecte et son adresse. Celle-ci permet ainsi de le retrouver dans les registres de population.

**Les dérogations :** Certains dossiers sont parfois accompagnés d'une farde ayant comme titre « dérogation ».

Si le surveillant communal remarque des écarts par rapport au règlement sur les bâtisses, il pourra dresser un procès verbal : celui-ci apporte de nombreux renseignements sur les personnes incriminées (propriétaire, architecte ou entrepreneur) mais aussi sur le surveillant communal lui même.

Il indique la date de naissance, lieu de naissance, noms et professions des parents (pas toujours), état civil, profession, antécédents judiciaires. Y est annexé un bulletin de renseignements

dans lequel est indiqué le motif du procès verbal. Cette feuille nous renseigne très précisément sur le personnage (sobriquet, faux nom, enfants légitimes ou illégitimes, s'il est conseiller communal, s'il s'agit d'un militaire, s'il est solvable,...).

L'architecte peut, s'il le souhaite, introduire une demande de dérogation qui peut concerner les saillies ou les matériaux employés. Elle sera accordée au nom du Collège des Bourgmestres et Echevins.

**Les plans :** Leur nombre ainsi que leur support varie. Parfois, on retrouve toutes les élévations (façades, étages,...) sur une seule feuille. Généralement le dessin de la façade est tiré sur une planche à part. Le support peut être en papier calque (que l'on retrouve souvent en mauvais état) ou en papier cartonné. L'échelle la plus courante est 2/100. Les croquis peuvent être en noir et blanc ou colorés. Certains sont même traités à l'aquarelle ou au crayon. Ils doivent être signés par le commanditaire, l'architecte (ou l'entrepreneur), au nom du bourgmestre par l'échevin des Travaux et par le secrétaire du Collège communal. Ces plans doivent en outre être vérifiés par l'architecte communal qui les signera s'ils respectent le règlement communal. Y est adjoint un schémas (échelle 1/500) de la rue sur lequel est situé précisément le bâtiment par rapport aux autres bâtiments. La largeur de la rue est aussi indiquée.

## **B. Les limites de la source**

- Si l'autorisation de bâtir indique le nom de la rue, elle omet régulièrement le numéro de la maison. Ceci pose un problème dans l'identification des habitants de celle-ci. L'adresse n'étant pas précise, le recours au registre de population s'avère difficile voire impossible. Le même problème se pose lorsque le prénom du commanditaire n'est pas indiqué. L'absence du numéro du bâtiment pose aussi quelques difficultés lorsque l'on doit retrouver le bâtiment sur le terrain.



- Le numéro de la parcelle sur laquelle le bâtiment va être construit n'est pas écrit ce qui empêche de reconstruire l'histoire de celle-ci. Les registres cadastraux fonctionnant par « date de mutation », nous aurions pu savoir ce qu'il y avait auparavant sur la parcelle. Il aurait été possible de connaître à quelle date la construction étudiée aurait éventuellement disparue (incendie, démolition,...). Cela aurait été utile pour montrer le changement de goût et la défaveur de l'Art Nouveau dans le public (vers les années 50-60). De plus, l'identification de la parcelle permettrait de pallier au manque des registres de population. En travaillant par dates, nous aurions pu retrouver le commanditaire de la bâtisse ainsi que sa profession.
- L'adresse du propriétaire qui construit n'est pas toujours complète et, encore une fois, le numéro est souvent oublié empêchant le recours au registre de population.
- La mauvaise orthographe de certains noms occasionne souvent une perte de temps dans la recherche de la profession du commanditaire.
- Le plan de la façade manque parfois ( 3 fois dans le répertoire). Il faut alors faire un repérage dans la rue ou recourir à d'autres sources (cartes postales, archives d'architectes,...).
- Le plan donne une idée résumée de ce qu'à pu être la construction. Le volume est difficile à imaginer. Le relief et la polychromie des matériaux de la façade ne sont pas bien mis en évidence (une seule élévation de profil). Par conséquent, certains bâtiments repris dans ce répertoire ne donnent pas l'impression d'être en style Art Nouveau. L'observation préalable sur le terrain nous a néanmoins permis d'en reconnaître certains.
- Les éléments décoratifs ne se retrouvent pas sur les plans : les statues ne sont pas toujours dessinées, les sgraffites sont souvent oubliés. Si ces derniers sont dessinés, ils représentent parfois des scènes différentes que celle qui sera

effectivement réalisée. Tout ceci contribue à atténuer l'effet moderne du bâtiment et demande une fois de plus une vérification *de visu*.

- On peut aussi regretter que seul le bâtiment soit dessiné. Il aurait été intéressant d'avoir une vue générale de la rue pour voir si la maison s'intégrait harmonieusement dans l'ensemble.
- Le fait qu'il s'agisse d'un dossier administratif, on ne retrouve pas les motivations du commanditaire et de l'architecte. Il est ainsi difficile de savoir pourquoi l'architecte choisit tel ou tel matériau, telle ou telle décoration.

## 2. Le registre de population

### A. Description de la source

Nous avons surtout utilisé les registres de population pour établir la profession des commanditaires mais aussi pour rédiger la biographie des architectes.

Pour ce faire, nous avons travaillé à partir des registres de 1891, 1901, 1911 (pas en 1921 à cause de la guerre) et 1931.

Ils peuvent être utilisés de deux manières : par nom et par rue.

- **Par le nom du commanditaire** : un index des noms pour chaque période reprend les adresses de domiciliation, date de naissance, parfois la profession et renvoie au volume et folio correspondant.
- **Par la rue du domicile** : Si le nom du propriétaire est inconnu ou mal orthographié, une farde reprend toutes les rues (classées en ordre alphabétique) et indique le volume s'y rapportant. Pour chaque maison, sont inscrits les différents habitants avec nom, prénoms, état civil, date de naissance, de mariage, de décès, les domiciliations antérieures, la profession, les enfants (avec date de naissance et

parfois profession). Il est aussi possible de suivre la famille à travers le temps car les numéros de volume et de folio de l'inscription précédente sont notés.

## **B. Les limites de la source**

Si nous avons pu accéder aux registres de population de 1891, 1901 et 1911, les registres suivants nous sont restés interdits. Il nous a donc été difficile de préciser les dates de décès de certains architectes. La plupart d'entre eux étant décédés dans les années 50, 60 et 70, il aurait fallu faire des recherches dans les registres correspondant à ces années. N'étant pas autorisé à les consulter, nous avons dépouillé les bulletins de l'Association des architectes de Liège dans lesquels nous avons pu retrouver quelques éloges funèbres.

### **III. Méthode et cheminement du travail**

#### **1. Premières recherches**

Initialement, nous avons parcouru les rues de Liège pour répertorier chaque façade Art Nouveau. Mais nous nous sommes vite rendu compte que ce système prenait beaucoup de temps et ne se justifiait pas d'un point de vue historique. La liste que nous allions établir aurait trahi l'image d'une ville du 20<sup>ème</sup> et non du 19<sup>ème</sup> siècle. Certes, elle nous aurait permis d'avoir une bonne connaissance du mouvement architectural mais son analyse n'aurait pas abouti à autre chose que la description de nos rues actuelles. Pendant un siècle, le visage de notre ville a changé et de nombreuses constructions ont disparues. Sachant cela, nous avons décidé de travailler à partir des permis de bâtir déposés au service des Travaux de la Ville de Liège entre 1893 et 1914. Cette méthode présentait l'avantage de nous donner toutes les maisons Art Nouveau construites à Liège (même celles qui ont été détruites par les deux guerres et par le changement de goût) et de les situer précisément dans le temps.

Ce mémoire n'est pas un travail d'historien de l'art. N'ayant pas une telle formation, nous parlerons plus d'un point de vue contextuel que formel. Ici encore, il faut regretter l'intérêt trop exclusif des monographies sur l'Art Nouveau pour le caractère artistique des constructions. L'Art Nouveau se développe dans une société particulière, dans une ambiance optimiste. Tout le monde croit au progrès et à la science. Celle-ci, pense-t-on, va répondre à tous les besoins. L'étude de ce mouvement se base donc sur l'observation d'une fleur qui éclôt au printemps d'un siècle nouveau et qui prend ses racines dans une société optimiste et confiante dans l'avenir. Une fleur qui tend à la différence, à la perfection et qui, avec le temps, verra son originalité se corrompre par toute une série de copies. L'Art Nouveau, en effet, entrera vite dans les mêmes travers qu'elle condamnait à l'origine ( production industrielle de certains éléments de façade, recours aux styles historiques, utilisation abusive d'éléments décoratifs,...)

Ce mémoire est donc non seulement l'histoire d'une fleur mais encore celle du pré dans lequel elle se développe.

## 2. Organismes et personnes contactés

Une fois les commanditaires et les architectes identifiés, nous avons tenté de retrouver la trace de ceux-ci à travers les archives que pouvaient détenir la famille ou les amis de la personne recherchée. Ceci afin de déterminer éventuellement ses aspirations philosophiques et artistiques. Certaines bibliothèques nous ont aussi renseigné sur le monde artistique liégeois et nous ont permis l'accès à des documents uniques.

**Pierre HEBBELINCK** (rue Fond Pirette 41) : Architecte. Il avait rédigé un mémoire sur l'architecte Victor Rogister en 1980-1981. Pendant ses recherches, il était parvenu à consulter les archives de cet architecte prêtées par un descendant. Ce dernier lui lègue même certains plans qu'il était sur le point de brûler. M. Hebbelinck nous a aussi expliqué l'organisation spatiale de certaines maisons, nous permettant ainsi de mieux comprendre certains plans (parfois difficile à comprendre pour un profane). Etant entré en contact avec certains francs-maçons, il nous a expliqué en quoi Victor Rogister était attaché à la philosophie maçonne (du point de vue de la symbolique sur la façade).

**Andrian SOKOLOFF** (rue du Jardin Botanique 39) : Retraité, ce monsieur est le mari d'une descendante de Jules Alexandre (Peintre décorateur, commanditaire de nombreuses maisons Art Nouveau). Habitant une maison construite par Victor Rogister, il nous a fait visiter l'intérieur de son immeuble dans lequel subsistent quelques décorations Art Nouveau créées par l'architecte (vitraux, cheminées en bois, auvent). Il est aussi en possession d'archives de Jules Alexandre et notamment de pochoirs qui pourraient s'avérer utiles en cas de restauration de ses œuvres.

**C.-M. DEVIGNE** (boulevard d'Avroy 47) : Architecte, il est le fils de Maurice Devignee, architecte étudié dans ce mémoire. Cet homme nous a livré un témoignage direct sur la personnalité de son père et sur ses activités. Ce témoignage fut certainement le plus intéressant et le plus émouvant car il a remis en scène tous des éléments que nous ne connaissions que par des documents.

**Bibliothèque Victor HORTA** (rue Américaine 25, 1060 Bruxelles): Dotée d'une bibliothèque très complète en matière d'architecture et d'arts décoratifs, nous nous y

sommes rendus pour y consulter des périodiques introuvables ailleurs mais aussi pour y dépouiller les archives de Victor Horta. Malheureusement, une grosse partie de celles-ci ont été détruites par le maître et seuls quelques lettres et devis subsistent encore.

**Bibliothèque de la Franc-Maçonnerie** (rue de Laeken 79, Bruxelles) : Des nombreux ouvrages généraux et spécialisés sur la Franc-Maçonnerie y sont conservés. Nous avons pu y consulter des archives des différentes loges et retrouver quelques liste de leurs membres.

**Bibliothèque Saint-Luc** (boulevard d'Avroy) : Nous y avons consulté les mémoires concernant certains architectes liégeois (Clément Pirnay). Malheureusement, ces mémoires rédigés par de futurs architectes ne mentionnent pas les sources. Les notes de bas de page y sont en effet très rare et par conséquent, il est très difficile de vérifier l'information. Néanmoins, ce type de mémoire constitue un apport intéressant car il peut servir de point de départ pour cerner l'ensemble de la production de l'architecte étudié. De plus, le point de vue d'un étudiant en architecture s'avère très utile dans l'étude de l'organisation spatiale de l'édifice.

**Centre Serrurier-Bovy** (boulevard d'Avroy): Deux documents assez rares y sont conservés : *Architektur des Auslandes*, Wien, Leipzig, F. Wolfrum & Co., s.d.  
W. REHME, *Die Architektur der neuen freien Schule*, Leipzig, 1902.  
Ces deux ouvrages nous ont permis de retrouver, sous forme de photographies, des bâtiment que nous ne connaissions que par plan.

**Bibliothèque Lambert Lombard** (rue Saint-Gilles) : Même chose qu'à Saint-Luc mais les mémoires y sont plus nombreux (Victor Rogister, Joseph Nusbaum)

**Archives de l'Académie royale des Beaux-arts de Liège** : M. Jean Paul Depaire nous a guidé à travers les archives de cette école. Nous avons pu y consulter les registres d'inscription ainsi que le dossier de Victor Rogister.

**Bibliothèque des Chiroux (Salle Ulysse Capitaine)** : Des dossier concernant d'anciens professeurs de l'Académie y sont conservés. L'apport de ces dossier n'est

pas négligeable car ils comportent souvent un curriculum vitae et des lettres de recommandations que certains professeurs envoyèrent à l'Académie pour obtenir une place de professeur. Cependant, à côté de cela, ces dossiers sont remplis de documents administratifs (leurs horaires, leur salaire,...) qui ne nous intéressent guère.

**Bibliothèque d'architecture** : Cette bibliothèque a reçu de nombreux documents de l'ancien musée de l'architecture. Nous avons pu y consulter les *bulletins de l'Association des architectes de Liège*, des catalogues d'exposition des arts décoratifs organisés à Liège. Le fond de photographies du musée de l'architecture nous a aussi permis de retrouver certains bâtisses aujourd'hui disparues.

**Bibliothèque du Musée de la vie wallonne** : De rares documents concernant l'histoire locale y sont conservés. Nous avons pu y consulter le périodique *Art et critique*.

**Archives communales de la Ville de Liège** : En plus des autorisations de bâtir, nous avons pu y consulter : les *bulletins administratifs de la Ville de Liège*, les boîtes concernant les bains publics à Liège, les registres de naissance, les plans des pavillons de l'exposition universelle.

## **IV. Analyse du répertoire**

# 1. L'Art Nouveau. Prolongement privé d'une politique communale

## A. Introduction

De 1830 à 1914, Liège voit sa population augmenter considérablement. En 1831, la ville accueille 58 752 habitants. En 1910, ils sont plus de 176 000<sup>5</sup>. Cette croissance démographique va poser un défi de taille aux édiles communaux. Ils doivent réussir à loger le plus grand nombre dans des conditions décentes. D'une part, la Ville devra mettre à disposition des terrains à bâtir et libérer pour cela de nouveaux espaces. D'autre part, elle devra réfléchir aux moyens à mettre en œuvre pour éviter les tristes conséquences d'une augmentation de la concentration de la population (pollution, épidémies,...)<sup>6</sup>.

Les sources de la transformation urbaine du 19<sup>ème</sup> siècle sont à rechercher dans la politique urbaine de Paris prônée par Napoléon III (1808 – 1873) et son préfet Haussmann (1809 – 1891)<sup>7</sup>. Il s'agissait d'abattre des quartiers entiers pour les remplacer par de larges avenues, bordées d'immeubles de belles façades, décorées d'arbres, avec de larges trottoirs. La création de larges avenues répond non seulement à un besoin d'assainissement mais permettra aussi d'éviter de nouvelles émeutes. En effet, les révolutionnaires français avaient profité notamment en 1830 (et 1848) des rues étroites pour établir des barricades.

---

<sup>5</sup> *Visages urbains de Liège depuis 1830. Exposition organisée en l'ancienne Eglise Saint-André, Place du Marché à Liège du 16/01/1985 au 26/02/1985*, Liège, Crédit communal, 1984, p. 41.

<sup>6</sup> Voir aussi J. A. SPORCK, *L'évolution urbanistique des centres industriels wallons (principalement le cas de Liège)*, in *Villes en mutation. XIX<sup>ème</sup> et XX<sup>ème</sup> siècles, Actes du 10<sup>ème</sup> Colloque international*, Collection Histoire Pro civitate, n°64, 1982, pp. 362-363.

<sup>7</sup> H. MALET, *Le baron Haussmann et la rénovation de Paris*, Paris, Ed. Municipales, 1973.



Ces solutions seront reprises par Hubert-Guillaume Blonden<sup>8</sup>, Ingénieur-Directeur des Travaux publics de la Ville de Liège de 1857 à 1880.

La ville de la fin du 19<sup>ème</sup> siècle est une ville moderne qui doit, pour un développement harmonieux, se soumettre à trois exigences : L'assainissement

L'embellissement

La communication

Ces trois exigences vont être à la base des grandes transformations urbanistiques de notre ville dans la seconde moitié du 19<sup>ème</sup> siècle. La ville doit respirer. De nouvelles rues sont percées (139<sup>9</sup>), des quartiers sont éventrés. Liège est dotée d'un réseau moderne d'égouts : 106 kilomètres sont installés entre 1830 et 1881<sup>10</sup>. L'eau courante arrive dans les foyers. Le comblement de nombreux bras de Meuse permet la création de nouvelles artères larges et aérées (boulevards d'Avroy, de la Sauvenière, de l'Est, rue de la Régence,...). Les nouvelles artères sont composées de beaux et modernes immeubles.

### Les règlements communaux

Ces règlements montrent le souci de l'hygiène et de sécurité qui hante les édiles communaux. Rien ne sert de mettre en chantier de vastes travaux structurels si l'habitat particulier ne suit pas. L'obligation de l'habitat de ne pas empêcher l'illumination de la rue est déjà bien présente dans le règlement communal de 1839 et, en particulier, dans l'article 34<sup>11</sup> qui limite la hauteur des façades par rapport à la largeur de la rue. Celle-ci doit être assez large pour permettre à l'air de s'engouffrer et

---

<sup>8</sup> Né à Gronsveld le 16 septembre 1816, il se fixe à Limbourg en 1843 où il devient en 1848 échevin des travaux Publics. En 1857, il est nommé ingénieur directeur des Travaux Publics de la Ville de Liège. Il meurt à Liège le 15 décembre 1881. Pour plus d'informations sur les travaux de H.G. Blonden, nous consulterons Sonia RASCHEVITCH, *Hubert Guillaume Blonden et sa conception de l'urbanisme à Liège de 1857 à 1880*, in *L'initiative publique des communes en Belgique 1795-1940. Actes du 12<sup>ème</sup> Colloque international. Spa 4-7 septembre 1984*, s.l., Credit communal, 1986.

<sup>9</sup> H.G. BLONDEN, *Notice sur l'origine de Liège, ses agrandissements et ses transformations principalement depuis 1830*. Imprimerie Léon de Thier, Liège, 1881, p. 66.

<sup>10</sup> *Visages urbains de Liège depuis 1830. Exposition organisée en l'ancienne Eglise Saint-André, Place du Marché à Liège du 16/01/1985 au 26/02/1985*, op. cit., p. 50.

<sup>11</sup> Ville de Liège. *Règlement sur les bâtisses et constructions diverses*, Liège, Riga imprimeur, 1839, p. 13.

de chasser le miasme. Cependant, ce premier règlement est moins complet et détaillé que celui de 1879 dans lequel le souci de l'hygiène est plus prégnant.

En 1878, le conseiller communal Léopold Hanssens<sup>12</sup> rédige un rapport sur le projet de règlement sur les bâtisses et les logements<sup>13</sup>. Ce nouveau règlement doit remplacer celui du 30 août 1839 qui est devenu obsolète. Le projet déposé par le Collège à la séance du 10 novembre 1876 a été envoyé à l'examen d'une commission spéciale qui a reçu les conseils avisés de l'Ingénieur-Directeur des Travaux publics mais aussi d'architectes. Il est intéressant de remarquer que l'architecte est, ici, associé à la rédaction du règlement. Mais il ne l'est que pour l'habitat particulier. On peut donc dire que là où l'urbanisme est le travail de l'ingénieur, l'habitat particulier découle de celui de l'architecte. Ce dernier n'est donc pas appelé à donner son avis en matière d'urbanisme. Certains architectes comme Paul Jaspar (1859-1945) voudront dépasser ce clivage et participer à l'organisation spatiale de la ville.

La volonté d'assainir l'habitat dans le règlement de 1879 se retrouve dans l'article concernant la hauteur des façades par rapport à la largeur des rues. Les intervalles largeur rue et hauteur façade sont plus détaillées et ordonnent les rues jusqu'à moins de 4 mètres là où celui de 1839 s'arrête à 8 mètres. Il s'attache aussi à l'organisation intérieure de la maison alors que le précédent ne l'aborde même pas. Le rez-de-chaussée et le premier étage doivent dorénavant avoir une hauteur minimum de 3 mètres, 2,75 mètres pour les autres étages et 2,35 mètres pour l'entresol. Une fois de plus, l'espace est mis en valeur. Tout comme on ne veut pas d'étroites ruelles tortueuses, les petites maisons entassées les unes sur les autres et où s'accumulent de trop nombreuses familles sont condamnées. La maison comme la ville doit respirer.

*«Rendre l'intérieur des maisons largement accessible à la lumière et à la chaleur solaire, c'est prévenir le développement d'un nombre considérable de maladies, et se ménager un moyen de plus pour en guérir beaucoup<sup>14</sup> »*

---

<sup>12</sup> Léopold Ferdinand Joseph Hanssens est né à Turnhout le 4 septembre 1832 et meurt à Liège le 22 mars 1904. Avocat, il fut conseiller provincial libéral, élu en 1868 par le canton de Liège. Il resta en charge à ce poste jusqu'en 1880. Il fut aussi conseiller communal de 1866 à 1904 et échevin de 1867 à 1869 ; 1885 à 1888 et 1896 à 1900. In *Mémorial de la Province de Liège 1836-1986*, Liège, Imprimerie Massoz, 1987, p. 196.

<sup>13</sup> *Bulletin administratif de la Ville de Liège. 1879.*, Liège, H. Vaillant-Carmanne, 1879, p. 419-521.

<sup>14</sup> *Bulletin administratif de la Ville de Liège, Règlement sur la salubrité des habitations*, Liège, H. Vaillant-Carmanne, 1873, p. 17

## B. Le rôle de l'Art Nouveau

L'Art Nouveau est une sorte de prolongement libre des dispositions communales par l'architecte et le commanditaire dans l'optimalisation des conditions d'hygiène domestique. Ceux-ci vont au-delà du règlement communal. Non seulement l'architecte s'y soumet en bâtissant de hautes pièces garantissant une meilleure aération mais il utilise des matériaux qui augmentent le volume libre et l'ensoleillement de la pièce. En choisissant des matériaux comme le fer et le verre, les architectes Art Nouveau luttent contre l'étroitesse et l'obscurité du logement. Ces deux facteurs étant considérés comme propices au développement des maladies.

Dorénavant les baies vitrées sont plus larges et plus nombreuses (rue Ernest de Bavière en 1907<sup>15</sup> par Victor Rogister (1874-1955)). Certaines solutions peu courantes sont même adoptées par certains architectes. L'utilisation du puits de lumière se retrouve ainsi rue des Augustins (Paul Comblen<sup>16</sup>). Le fer quant à lui réduit le volume des piliers porteurs et augmente ainsi le volume de la pièce. Mais en utilisant des formes esthétiques et des matériaux nouveaux, l'architecte risque d'aller à l'encontre du règlement communal<sup>17</sup>. Néanmoins, si ce règlement règle l'habitat particulier dans ses moindres détails, il laisse pourtant à l'architecte une marge de manœuvre artistique. Ce règlement montre un souci d'assainissement mais aussi un souci d'embellissement : *« Sans méconnaître que les constructions élevées à Liège depuis quelques années attestent un progrès marqué sous ce rapport, nous constatons cependant à regret que nous restons dans un état d'infériorité vis-à-vis de plusieurs grandes villes du pays et de l'étranger. Chez nous le bâtiment ne contribue pas, en général, à l'animation de la rue. A part quelques rares exceptions, les façades sont plates, monotones, sans vie ; elles ne se distinguent ni par la beauté des lignes, ni par l'originalité du dessin. C'est pourquoi le Collège a prévu toute une série de dérogations pour satisfaire l'artiste.<sup>18</sup> »* C'est ainsi que de nombreuses constructions Art Nouveau s'élèveront après dérogation : la maison Counet et Lapaille de Victor Rogister (1906<sup>19</sup>), les « Galeries Regina » de Paul Jaspar (1906<sup>20</sup>).

<sup>15</sup> Arch. Com. B. 432 n° 9148.

<sup>16</sup> Arch. Com. B. 276 n° 1567.

<sup>17</sup> En effet, il va jusqu'à définir le cadre dans lequel certains matériaux doivent être utilisés. Par exemple, le béton sera souvent mal perçu par les inspecteurs communaux. L'usage trop explicite de ce matériau devra passer sous dérogation.

<sup>18</sup> *Bulletin administratif de la Ville de Liège. 1879.*, op. cit., p. 274.

<sup>19</sup> Arch. Com. B. 392, n° 7676bis.

<sup>20</sup> Arch. Com. B. 143, n° 11636.

L'architecte occupe donc une place de plus en plus importante dans l'embellissement de la ville. De même, on porte de plus en plus d'attention à l'architecture privée. Les concours d'architecture se multiplient et ne concernent plus exclusivement les grands bâtiments de l'Etat (musées, gares,...).

La volonté d'embellir l'habitat s'accompagne de la mise en évidence de la notion de « home », du « chez soi ». C'est ainsi que Charles Buls (1837-1914<sup>21</sup>), bourgmestre de Bruxelles, rapproche le Belge de l'Anglo-saxon dans son goût pour le logement : « *Le Belge aspire à l'idée du « home », du foyer familial. Les grandes maisons ne plaisent plus car elles sont trop vastes et impersonnelles. Quand chacun occupe sa maison, il imprime naturellement son caractère, ses goûts à sa demeure.*<sup>22</sup> »

La notion de beau est donc mise de plus en plus en évidence dans l'aménagement urbain. Certains architectes prôneront même une collaboration entre architectes et ingénieurs dans de vastes programmes traditionnellement cédés aux ingénieurs (ponts, ...). Ces derniers n'ont aucune formation en histoire de l'art et ignorent donc la beauté :

« *La banalité des profils, la vulgarité des détails, le peu de cohésion apparente des membres constitutifs de l'œuvre, nous frappe chaque jour. Il n'est si petit ponceau, si minime passerelle, si simple garde fou, qui ne montre un manque complet de sentiment esthétique, une ignorance absolue des principes de notre art. [...] C'est lui (l'ingénieur), enfin, l'homme de la nouveauté, qui nous ferait haïr le neuf, tant il le rend laid, c'est là l'incomplet, que nous devons compléter.*<sup>23</sup> »

Cette volonté d'embellissement de la ville développée par Paul Jaspar et d'autres architectes Art Nouveau (Paul Hankar (1859-1901) et ses dessins de ville utopique) suit le même idéal que la politique d'Haussman : l'amour de la ville.

La conception aristotélicienne de la ville est à la base de ces deux mouvements qui pourtant aboutiront à des réalisations tout à fait différentes. En séduisant les habitants, la ville d'Haussman doit provoquer un sentiment d'attachement, un sentiment de

---

<sup>21</sup> Y.W. DELZENNE et J. HOUYOUX, *Le nouveau dictionnaire des Belges*, Bruxelles, Le Cri, 1998, p. 69.

<sup>22</sup> Ch. BULS, *L'esthétique des villes*, in *L'Emulation*, Louvain, J. Wouters-Ickx, Bruxelles, F. Symons, 1894, p. 49.

<sup>23</sup> P. JASPAR, *Sur l'art et l'architecture*, in *L'Emulation*, Louvain, J. Wouters-Ickx, Bruxelles, F. Symons, 1895, p. 19.

reconnaissance en elle. Malheureusement, l'embellissement ne se fera que pour une partie de la population. Les nouveaux ensembles immobiliers reflètent le goût de la bourgeoisie et ne laissent pas de place à la sensibilité populaire. Comme le Palais de Justice de Joseph Poelaert (1817-1879) écrasant le quartier populaire des « Marolles », les travaux de la rue Léopold et du quartier de la rue Cathédrale<sup>24</sup> provoquent un sentiment de frustration dans les classes inférieures et participent ainsi à une perte d'identification de cette classe vis-à-vis de sa ville. Le petit peuple ne se reconnaît plus dans ce quartier bourgeois. L'architecture néoclassique est grandiose mais monotone. Tous les immeubles se ressemblent à tel point : « [...] que nous verrions à Liège se produire les scènes qu'on dit se passer dans certaines rues de Londres, où un habitant pénètre le soir dans la demeure de son voisin, croyant rentrer chez soi. <sup>25</sup>»

L'Art Nouveau témoigne du même souci d'embellissement de la Ville mais adoptera des solutions plus ponctuelles et parfois plus personnalisées. Si, on retrouve des rues composées de nombreuses maisons, celles-ci sont toujours différentes les unes des autres. L'architecture est moins monotone. Si le néoclassique de la rue Léopold se répète, l'Art Nouveau choisit la diversité de la façade.

La volonté d'embellissement de la ville qui accompagne l'Art Nouveau est, en outre, une idée qui est le fruit d'une réflexion personnelle. Si la politique d'amélioration de la ville de Hubert Guillaume Blondin est exécutée par les pouvoirs publics, l'Art Nouveau est réalisé par des individualités. Il n'y eut pas à Liège de vastes constructions publiques en Art Nouveau. Nos édiles semblent avoir été frileux face au mouvement moderne qui se développait. C'est ce qui explique le décalage entre l'architecture publique et l'architecture privée :

*« Le goût officiel est généralement en retard sur le goût public, ou bien le goût officiel s'imagine de très bonne foi que lui seul possède les saines traditions et que son devoir est de les maintenir. L'Etat agit encore par ses écoles où les règles traditionnelles doivent naturellement se conserver soigneusement, par ses encouragements qui vont nécessairement aux artistes qui se conforment à un certain idéal officiel. <sup>26</sup> »*

---

<sup>24</sup> *Visages urbains de Liège depuis 1830. Exposition organisée en l'ancienne Eglise Saint-André, Place du Marché à Liège du 16/01/1985 au 26/02/1985*, op. cit., p. 50.

<sup>25</sup> *Ibid.*, p. 52.

<sup>26</sup> Ch. Buls, op. cit., in *L'Emulation*, Louvain, J. Wouters-Ickx, Bruxelles, F. Symons, 1894, p. 50.



## 2. Les maisons Art Nouveau dans les quartiers liégeois<sup>27</sup>

Dans ce chapitre, nous tenterons de mettre en évidence pour chaque maison les liens qui ont uni les grands travaux d'assainissement et le développement de l'Art Nouveau en reprenant les arrêtés d'alignement ainsi que d'autres raisons qui ont pu profiter au style nouveau pour se développer.

### A. Outremeuse

Le quartier qui profitera le plus de cette politique de l'hygiène sera sans aucun doute celui d'Outremeuse. De nombreux rapports sur ce quartier publiés dans les Bulletins administratifs de la Ville de Liège (de 1860 à 1890) attestent de l'insalubrité du quartier et l'urgente nécessité des travaux pour améliorer la situation. Les nombreux bras de Meuse stagnants favorisaient la prolifération des maladies.

*« On reconnut, qu'au lieu de fournir, comme autrefois des eaux vives qui aidaient efficacement au maintien et à la propagation des bonnes habitudes de propreté, qui, en outre, étaient fréquemment utilisées pour le transport des marchandises, on reconnut qu'ils ne recevaient plus assez d'eau pour laver et emporter régulièrement les débris et immondices de toute espèce que de nombreuses habitations riveraines et que plusieurs égouts y rejetaient. Ils déposaient des atterrissements et exhalaient de plus en plus de miasmes et une infection dangereuse.<sup>28</sup> »*

Avec le comblement de bras de Meuse, de nombreux bâtiments industriels disparaissent. Les moulins et les fabriques qui dépendaient de la proximité d'un cours d'eau quittent l'endroit. L'hôpital de Bavière quitte l'actuelle place de l'Yser pour son emplacement actuel. Toutes ces transformations mettent à la disposition des bâtisseurs de nouveaux terrains à occuper. Ces transformations ont aussi une incidence sur la population et sur la qualité de l'habitat. *« Si, avant les travaux d'assainissement du*

---

<sup>27</sup> Les numéros identifiant les maisons sont les numéros de référence du répertoire et non les numéros des maisons dans la rue. Les illustrations qui s'y rapportent portent le même numéro.

<sup>28</sup> *Rapport annuel du Comité d'inspection sanitaire du quartier de l'Est, 1868*, dans Th. GOBERT, *Liège à travers les âges. Les rues de Liège*, t. 8, Bruxelles, Editions Culture et Civilisation, 1977, pp. 564 et 565.

*quartier, la population ouvrière s'entassait dans des taudis, après 1880, on retrouve en Outremeuse la classe moyenne, ni vraiment pauvre, ni vraiment riche*<sup>29</sup>. »

Le quartier Outremeuse présente une forte concentration de bâtisses Art Nouveau car les grands travaux d'urbanisation ont mis de vastes terrains prêts à être bâtis.

Les constructions Art Nouveau se développant à partir de 1900, elles seront élevées dans les espaces qui n'ont pas encore été occupés. C'est le caractère antérieur des travaux et l'arrivée tardive de ce style à Liège qui explique en partie le fait qu'il n'y ait pas de rues à majorité Art Nouveau. Dans ce quartier, il faut remarquer que les bâtisses Art Nouveau se sont élevées pour la plupart dans des rues qui furent percées dans la seconde moitié du 19<sup>ème</sup> siècle. La rue du Parlement (1890<sup>30</sup>), de la Liberté (plus ou moins 1887<sup>31</sup>), Capitaine (1872<sup>32</sup>), de la Commune (1878<sup>33</sup>), Jean d'Outremeuse (1853<sup>34</sup>) et Place du Congrès (après 1866<sup>35</sup>). Les maisons Art Nouveau sont donc construites dans les rues où de l'espace à bâtir est encore disponible.

**Rue Ernest de Bavière** : Le cas de la rue Ernest de Bavière témoigne très bien de cette observation. Le 23 novembre 1903<sup>36</sup>, le Conseil communal décide de faire des anciens terrains libérés par l'hôpital de Bavière récemment démoli, une nouvelle artère partant de l'intersection des boulevard de l'Est de et de la Constitution et aboutissant rue du Ponçay. Mais c'est seulement le 13 février 1905 que le plan d'ouverture est adopté. La rue reçoit son nom en 1907.

La date d'ouverture de cette voie est donc fort proche de la période d'apogée du style Art Nouveau en architecture. C'est ainsi que quatre maisons de ce courant y sont construites (ce qui est beaucoup vu la faible longueur de la rue). De plus, d'autres maisons, mitoyennes, présentent de nombreuses caractéristiques Art Nouveau (auvent, vitraux d'inspiration florale, linteaux sculptés,...) qui indiquent que ces maisons furent élevées suivant l'influence du style à la mode.

---

<sup>29</sup> *Visages urbains de Liège depuis 1830. Exposition organisée en l'ancienne Eglise Saint-André, Place du Marché à Liège du 16/01/1985 au 26/02/1985*, op. cit., p. 119.

<sup>30</sup> Th. GOBERT, *op. cit.*, t. 9, p. 154.

<sup>31</sup> Th. GOBERT, *op. cit.*, t. 7, p. 304.

<sup>32</sup> J. BROSE, *Dictionnaire des rues de Liège*, Liège, Vaillant-Carmanne S.A., 1977, p. 43.

<sup>33</sup> Th. GOBERT, *op. cit.*, t. 4, p. 298.

<sup>34</sup> Th. GOBERT, *op. cit.*, t. 6, p. 358.

<sup>35</sup> Th. GOBERT, *op. cit.*, t. 4, p. 300.

<sup>36</sup> Th. GOBERT, *op. cit.*, t. 5, p. 326.



### **La maison Defeld (n° 140)**

La maison construite pour Antoine Defeld (coiffeur) par Victor Rogister en 1907<sup>37</sup> impressionne par son caractère rationnel. La façade est découpée en deux élévations verticales. Pour éviter la monotonie et développer l'idée de rythme dans son élévation, il part du rez-de-chaussée avec trois fenêtres rectangulaires, passe au premier étage avec deux ouvertures rectangulaires, continue au second étage avec deux fenêtres en arc outrepassé et termine avec deux fenêtres rectangulaires. Ce système apporte à la façade une allure verticale mais aussi très vivante.

Les têtes sculptées que l'on retrouve au rez-de-chaussée sont d'inspiration viennoise.

Victor Rogister en choisissant cette élévation, donne ainsi à cette façade un caractère grandiose sans pour autant devoir la charger d'éléments décoratifs superflus.

Les deux baies vitrées en arc outrepassé rappellent l'Hôtel Ciamberlani (Bruxelles) de Paul Hankar (1897).

### **La maison Lambotte (n°142)**

La construction de Arthur Lambotte<sup>38</sup> (imprimeur) au n° 34 montre un revirement de Maurice Devignee. Il abandonne le style « Vieux Liège<sup>39</sup> » pour se lancer dans une voie plus moderne. La porte est entourée d'un encadrement en pierre bleue ponctué par deux têtes de femme sculptées. Le sgraffite qui se trouve au dessus de la porte d'entrée rappelle celui de la maison de la famille Severt. Il met en valeur la profession du propriétaire en présentant un imprimeur au travail. Celui qui se trouve sous la corniche est plus mystérieux. Il semblerait que ce soit Cupidon avec un coq. Malheureusement, nous n'avons pas pu découvrir la signification de cette scène.

Remarquons que Maurice Devignee adopte ici pour la première fois l'arc outrepassé pour une baie vitrée. La composition de la vitrine est très intéressante. Celle-ci est découpée sur la moitié du bas en compartiments. Certains éléments décoratifs de cette vitrine subsistent toujours (vitreaux, petits châssis de bois dans les coins supérieurs).

---

<sup>37</sup> Arch. Com., B. 432, n° 9148.

<sup>38</sup> Arch. Com., B. 434, n° 9214.

<sup>39</sup> Le style « Vieux Liège » est une sorte de la tradition architecturale mosane à connotations médiévales. L'exemple le plus connu de constructions dans ce style fut la reconstitution du quartier de la place du Marché avec l'ancienne « Violette » construite par Joseph Lousberg, architecte communal. Cet architecte est avec Paul Jaspar est un des grands promoteurs de ce style dont les caractéristiques principales sont les fenêtres à croisées et l'utilisation de moellons.

Nous retrouvons de nombreux éléments décoratifs pouvant se rapprocher de la symbolique franc-maçonne comme les cercles traversés de trois tiges.

### **La maison Respentino (n° 145)**

L'habitation de Modeste Respentino<sup>40</sup>(marchand de crème) sur le lot 33 fut élevée en 1907 par Edgard Thibeau. Elle rappelle sa voisine construite par Maurice Devignee, décrite ci-dessus. On retrouve le thème du coq dans le sgraffite au dessus de la porte.

Au dessus des deux fenêtres du premier étage, deux mosaïques représentent des angelots (Cupidon) et le soleil. La corniche est en bois et comporte des mordillons. Cette construction semble être une synthèse de la maison de Antoine Defeld et de Arthur Lambotte. En effet, le sgraffite ainsi que la vitrine rappellent le souci du détail de Maurice Devignee, tandis que les fenêtres en forme d'obus coupé en son sommet rappelle le style de Victor Rogister.

Notons aussi que l'on retrouve dans cette maison comme dans les deux autres des fers forgés où le cercle traversé de trois lignes fait référence à la symbolique maçonnique.

### **La maison Alexandre (n° 147)**

La construction construite en 1907<sup>41</sup> par Joseph Barsin pour Henri Alexandre (constructeur mécanicien) se détache des trois autres pour adopter un style relevant plus de l'école bruxelloise. On retrouve le coup de fouet. La référence à la nature est claire et se détourne des autres façades qui privilégient plutôt la ligne abstraite. Des carreaux de céramique représentent des fleurs tandis que les garde-corps adoptent une ligne végétale. Le soubassement de pierre comprend une baie en demi-cercle permettant d'éclairer l'entresol. La baie est divisée en deux parties par un meneau en pierre. Sur la travée de droite, une porte-fenêtre surmontée d'un arc surbaissé est divisée en trois parties par des meneaux en briques émaillées blanches.

Divers matériaux sont employés : brique de Silésie, pierre bleue et carreaux en céramique qui rendent hommage à la maison Porquin détruite en 1904<sup>42</sup>.

---

<sup>40</sup> Arch. Com., B. 438, n° 9396.

<sup>41</sup> Arch. Com., B. 438, n° 9422.

<sup>42</sup> *Visages urbains de Liège depuis 1830, Exposition organisée en l'ancienne église Saint-André, place du Marché à Liège du 16/01/1985 au 26/02/1985*, op. cit., p. 113.

**Boulevard de l'Est** : Le 15 mars 1872<sup>43</sup>, le Conseil communal décida de créer une voie de communication sur un bras de Meuse. Ce boulevard comme de nombreuses rues en Outremeuse est le fruit de la politique liégeoise d'assainissement. En comblant un bras de Meuse stagnant, on évacue un foyer potentiel d'épidémies.

### **La maison Meyers (n° 153)**

En 1908<sup>44</sup>, J. Meyers (rentier domicilié à Beyne-Heusay) engage l'entrepreneur Joseph Simonis pour la construction d'une bâtisse sur le lot 38. Celle-ci relève de l'Art Nouveau mais aussi des styles historiques.

La façade découpée en deux travées impose l'idée d'élan vertical. Les deux colonnes en saillies soulignent cet effet. Les matériaux employés rappellent la construction de Joseph Barsin boulevard de l'Est. On retrouve la brique vernissée blanche (proche de la brique de Silésie) et la pierre bleue. Joseph Simonis reprend trois fois la forme de l'arc outrepassé : entresol, rez-de-chaussée et dernier étage. Avec cet architecte, on peut penser que l'Art Nouveau abandonne sa philosophie originelle et s'accommode bien d'autres styles historiques. Les châssis de la loggia font penser au néogothique tandis que la porte est surmontée d'un fronton triangulaire antiquisant. La profusion des têtes sculptées rattache cette bâtisse à l'originalité de l'Art Nouveau à Liège : l'utilisation de la sculpture ornementale en façade.

Il faut remarquer que le plan ne fut pas respecté à la lettre. Le dernier étage devait être couronné d'un toit en bois (en pointe) mais il fut remplacé par une corniche horizontale. La façade fut l'objet d'une dérogation concernant le soubassement et les briques spéciales à employer<sup>45</sup>. Cette construction est peu cohérente. Joseph Simonis n'a en effet aucune formation en architecture (il est entrepreneur). Il s'est borné à reprendre des éléments décoratifs sans se soucier réellement de l'harmonie découlant de leur association.

---

<sup>43</sup> Th. GOBERT, *op. cit.*, t. 5, p. 454.

<sup>44</sup> Arch. Com., B. 44, n° 9758.

<sup>45</sup> *Bulletin administratif de la Ville de Liège*, *op. cit.*, 1908, p. 214.

**Angle des rues Capitaine et rue Saint-Eloi** : La nouvelle rue Saint-Eloi fut décidée par le Conseil communal le 2 mai 1873<sup>46</sup>. Cette percée entraine dans la politique d'assainissement d'Outremeuse élaborée par Hubert Guillaume Blonden.

La rue Capitaine fut élaborée dans le même schéma général que la rue Saint-Eloi.

### **La maison Sacré (n° 84)**

La maison de l'artiste peintre Jacques Sacré (1870-1941), professeur de dessin à l'Académie des Beaux-arts de 1897 à 1935<sup>47</sup> fut construite en 1905<sup>48</sup> par Ernest Miller. Elle est dominée par le style « Vieux Liège » bien que l'ambiance générale de la façade est assez moderne notamment à cause de l'asymétrie de celle-ci.

### **La maison et les ateliers Corombelle (n° 177)**

Au début de la rue Saint-Eloi, François Herze construit en 1909 sa première bâtisse Art Nouveau pour l'imprimeur Ernest Corombelle<sup>49</sup>. Sur le soubassement, les noms de l'architecte et de son associé sont inscrits : Herze et Pliers.

De nombreux détails indiquent l'influence de Victor Rogister sur cet architecte. Les fenêtres reprennent la même forme générale que celles de Victor Rogister. Les motifs sculptés qui composent la frise décorative entre le rez-de-chaussée et le premier étage ressemblent fort à certains éléments décoratifs utilisés par Victor Rogister dans ses façades (notamment place du Congrès). Le souci du détail se retrouve aussi chez cet architecte. Le sgraffite du dernier étage représente un imprimeur. Il est protégé par une corniche en saillie supérieure aux autres contiguës. Ce système permet de mieux protéger le dessin des intempéries. Il faut aussi signaler qu'à l'intérieur du hall d'entrée subsiste un papier peint avec des motifs Art Nouveau. Ce bâtiment sera augmenté plus tard (date inconnue) d'un entrepôt.

---

<sup>46</sup> Th. GOBERT, *op. cit.*, t. 5, p. 36.

<sup>47</sup> J.P. DEPAIRE, , *Académie royale des Beaux-arts de Liège 1775-1995. 220 ans d'histoire*, Liège, Editions Yellow now, 1995, p. 129.

<sup>48</sup> Arch. Com., B. 360, n° 5669.

<sup>49</sup> Arch. Com., B. 48, n° C 1666.

**Quai de l'Abattoir** : La rue et le quai de ce nom ne datent que de l'année 1864<sup>50</sup>.

Le plan d'alignement de ces deux axes fut approuvé par arrêté royal du 28 septembre 1864.

### **La maison Simon de Wied (n° 32)**

En 1903<sup>51</sup>, Jules Bernimolin construit pour la veuve Simon de Wied une bâtisse où se mêlent tradition et modernité. La travée de gauche présente une image globalement traditionnelle mais la présence d'une forme particulière dans le tracé des châssis du rez-de-chaussée et l'arc outrepassé témoignent de l'influence de l'Art Nouveau sur cet architecte.

**Rue Saint-Julien** : La création de cette rue fut décidée par le Conseil communal le 30 juin 1865. Le plan d'alignement fut approuvé le 30 mars 1866<sup>52</sup> et donnait à la rue une largeur de 10 mètres.

### **La maison Platteau (n° 103)**

Première réalisation Art Nouveau de Maurice Devignee, elle fut élevée pour P. Platteau (entrepreneur) en 1905<sup>53</sup>. L'architecte semble avoir fait la synthèse des influences de deux architectes versés dans l'Art Nouveau : Victor Rogister et Joseph Nusbaum. Du premier, il reprend la diversité des matériaux : moellons, pierre bleue, brique de verre, sculpture ornementale (pinacles, consoles du balcon,...). La forme particulière de la porte et des garde-corps est aussi d'inspiration rogistérienne. L'arc en plein cintre et les fenêtres à croisées se rapprochent plus du style de Joseph Nusbaum. Remarquons que Maurice Devignee met en évidence le chiffre trois dans cette façade : cercle en fer forgé percé de trois lignes, portes avec trois caissons à la base, groupes de

---

<sup>50</sup> Th. GOBERT, *op. cit.*, t. 3, p. 11.

<sup>51</sup> Arch. Com., B. 333, n° 4451.

<sup>52</sup> Th. GOBERT, *op. cit.*, t. 6, p. 425.

<sup>53</sup> Arch. Com., B. 379, n° 7135.

trois stries sculptées dans le soubassement et le linteau du premier étage. La symbolique maçonnique est peut-être exprimée par l'architecte.

### **Angle des rues de Berghes, Porte Grumsel et Petite Bêche :**

La rue de Berghes faisait partie d'un plan qui devait combler quelques bras de Meuse en Outremeuse. En 1863<sup>54</sup>, le Conseil décida le voûtement du cours d'eau appelé « Rivelette ». En 1865, la Ville créait de nouvelles rues à cet endroit.

La rue Porte Grumsel fut, quant à elle, élargie par un plan décidé par le Conseil le 11 décembre 1874<sup>55</sup>.

La rue Petite Bêche fut améliorée par cinq plans : 27 septembre 1837, 16 mai 1845, 25 mars 1847, 8 juillet 1875 et 15 mai 1909<sup>56</sup>.

### **L'immeuble « Le logement ouvrier » (n° 184)**

Fin de l'année 1909<sup>57</sup>, la Ville de Liège accorde à la Société « Le logement ouvrier » l'autorisation de bâtir un vaste immeuble à logements multiples dessiné par l'architecte Edgard Thibeu. Ce bâtiment est le fruit d'une longue réflexion sur le logement ouvrier qui se développe dans la seconde moitié du 19<sup>ème</sup> siècle. Il s'agit de rendre à l'ouvrier un habitation décente : «*Rue de l'Ouest, dans une maison de logement, quatre lits pour huit hommes se trouvent dans une mansarde ; cinq couchettes dans une autre mansarde. Rue Hocheporte, douze lits dans trois pièces [...]* <sup>58</sup>» .

Le logement ouvrier devra dorénavant comporter plusieurs chambres qui sépareront les enfants des parents : «*Quant à la distribution intérieure, tout en répondant aux besoins ordinaires d'une famille, elle doit être aussi simple que possible [...]. Ce qui*

---

<sup>54</sup> Th. GOBERT, *op. cit.*, t. 3, p. 358.

<sup>55</sup> Th. GOBERT, *op. cit.*, t. 9, p. 528.

<sup>56</sup> Th. GOBERT, *op. cit.*, t. 9, p. 256.

<sup>57</sup> Arch. Com., B. 60, n° C 1946.

<sup>58</sup> L. BERTRAND, *L'ouvrier belge depuis un siècle*, Bruxelles, L'Eglantine, 1924, p. 116.

*importe le plus évidemment, c'est de disposer les pièces à l'intérieur de façon à ce que les parents et les enfants puissent loger séparément.*<sup>59</sup>»

Le concept bourgeois de la famille jouera un rôle dans l'organisation de l'espace. Non seulement elles doivent être séparées selon les générations mais en plus elles doivent être séparées les unes des autres : « *Comment prévenir ces fâcheuses rencontres d'un grand nombre d'individus montant et descendant chaque jour les mêmes escaliers, parcourant les mêmes corridors ou bien s'apercevant à la porte des cabinets malheureusement communs [...]*<sup>60</sup>. »

L'architecte doit donc réfléchir à une organisation spatiale permettant aux familles de rentrer chez elles en côtoyant le moins de personnes possible. Les couloirs, les escaliers, les portes principales doivent être nombreux. L'architecte est donc confronté à un programme tout à fait nouveau dans l'architecture de l'habitation.

La fonction devient l'exigence majeur et prend le pas sur l'esthétique. Le concept de « machine à habiter » cher à Le Corbusier apparaît déjà à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle.

« [...] où les appartements sont complètement isolés, où toutes les facilités de l'existence et toutes les facilités de paiement sont accordées au locataire. Cette motivation datant de 1910 est due à l'initiative de H. Francotte, en faveur des travailleurs qui ne se trouvent pas en état de pouvoir acquérir eux-mêmes une maison.<sup>61</sup> »

L'architecture d'apparat est laissée de côté au profit d'une façade fonctionnelle et bon marché. Lorsque Gustave Serrurier-Bovy réalise la décoration des maisons ouvrières de Cointe en 1905, il déclare : « *Toutes choses doivent être disposées de telle sorte que leur emploi soit pratique et leur utilisation simple et rationnelle. Toute complication ou inutilité doit être écartée.*<sup>62</sup> »

Le bâtiment des rues De Berghes, Porte Grumsel et petite Bêche répond plus ou moins bien à l'exigence posée par Gustave Serrurier-Bovy. Néanmoins certains éléments décoratifs sont présents sur la façade : points carrés, alternance de briques de différentes couleurs sous certaines fenêtres et pinacles sculptés. Certains linteaux sont en métal.

---

<sup>59</sup> Bulletin administratif de la Ville de Liège. 1864, Liège, Vaillant-Carmanne, 1864, p. 1864.

<sup>60</sup> Bulletin administratif de la Ville de Liège. 1856, Liège, Vaillant-Carmanne, 1856, p. 27.

<sup>61</sup> Th. GOBERT, *op. cit.*, t. 9, p. 528.

<sup>62</sup> G. SERRURIER, *Concours pour la décoration et le mobilier des habitations à bon marché érigées à Cointe-Liège*, juillet 1905, p. 2. Dans *Visages urbains de Liège depuis 1830. Exposition organisée en l'ancienne Eglise Saint-André, Place du Marché à Liège du 16/01/1985 au 26/02/1985*, *op. cit.*, p. 84.

Si le bâtiment répond à des exigences liées à sa fonction, il doit aussi avoir une portée morale. Les pavés de céramique dictent des préceptes que l'ouvrier doit respecter. C'est ainsi que quatre groupes de pavés étaient apposés sur les angles du bâtiment. Voici les préceptes en partant du bas : Dieu-Patrie, Devoir-Travail, Hygiène-Economie et Concorde-Famille. Ces mots sont entourés de dessins de fleurs stylisées façon Art Nouveau. Par sa portée morale, cette architecture de Edgard Thibeau se rapproche de celle de l'architecte bruxellois Henri Jacobs<sup>63</sup> (1864 – 1935) : « *En édifiant ces écoles, l'Administration communale de Schaerbeek a voulu qu'elles servent non seulement à instruire, mais aussi à éduquer, à rendre les hommes meilleurs, à relever le niveau moral du peuple et à lui donner le goût du Bien et du Beau [...]*<sup>64</sup>. C'est ainsi que dans certains exemples, l'Art Nouveau, qui voulait s'éloigner de l'architecture néogothique à cause de sa portée religieuse, propose à son tour des concepts moraux qui ne sont pas ceux de l'Eglise mais ceux de la bourgeoisie. Dans sa cité de l'Olivier (Schaerbeek 1903-1905), l'architecte appose sur les façades cette maxime qui fait penser à celles de Edgard Thibeau : «*Sois actif, sois propre, sois économe.*<sup>65</sup> » Ces concepts sont eux aussi très proches de ceux de Edgard Thibeau.

**Angle de la place du Congrès et de la rue du Parlement :** La place du Congrès fut imaginée dans le plan d'ensemble qui traçait les nouvelles voies de communication à travers les prés Saint-Denis. A la fin du 19<sup>ème</sup> siècle<sup>66</sup>, elle était garnie de belles maisons bourgeoises. La rue du Parlement fut imaginée dans le même plan. Les travaux furent opérés en août 1890.

---

<sup>63</sup> Spécialiste des programmes publics, Henri Jacobs construit de nombreuses petites maisons ouvrières à Schaerbeek. Après la guerre 14-18, il construit encore plusieurs ensembles scolaires à Bruxelles.

<sup>64</sup> J.C., *Groupe scolaire Josaphat*, in *L'Emulation*, Louvain, J. Wouters-Ickx, Bruxelles, F. Symons, 1907, col. 97.

<sup>65</sup> P. ROBERTS-JONES, *Bruxelles fin de siècle*, Paris, Flammarion, 1994, p. 219.

<sup>66</sup> Th. GOBERT, *op. cit.*, t. 4, p. 300.



### **Les maisons Counet (n° 110)**

Ces deux bâtisses furent construites en 1906<sup>67</sup> pour l'entrepreneur J. Counet.

Elles constituent certainement deux des plus belles réalisations de l'architecte.

L'utilisation de la tour circulaire en loggia est une solution originale pour atténuer le caractère anguleux d'un coin de rue. La façade de la place du Congrès présente d'autres caractéristiques originales : l'enduis blanc de même que les carrés bleu foncés sont certainement le fruit d'une influence de l'architecture autrichienne (Joseph Maria Olbrich et Josef Hoffmann). La pierre est très peu traitée et n'apparaît que dans les moellons du soubassement. On retrouve la forme caractéristique des fenêtres dessinées par l'architecte. Les têtes sculptées (de part et d'autre de la porte) représentées avec un drap sur la bouche pourraient signifier le secret auquel sont tenus les francs-maçons. Les trois stries que l'on retrouve gravées dans l'enduis blanc en sont peut-être une autre preuve.

Une frise décorative placée sous la corniche achève la décoration de cette maison.

La façade de la rue du Parlement reprend le même type de baie vitrée mais le dernier étage est décoré d'un châssis suivant une ligne circulaire. Au dessus, une tête sculptée apparaît entourée de deux pinacles sur lesquels sont sculptés deux cœurs en pierre.

Le souci du détail se retrouve dans les deux maisons : la clenche, la plaque de boîte aux lettres, la porte sont dessinées pour s'intégrer harmonieusement dans l'ensemble de la maison.

### **Maison dite « des Aztèques » (n° 125)**

Dans la rue du Parlement, une autre construction fut élevée en 1906<sup>68</sup> pour l'entrepreneur J. Counet par Victor Rogister. Cette bâtisse devait comporter des habitations ainsi qu'un atelier de confiserie.

Cette maison est composée de deux entrées : une porte cochère pour l'atelier et les magasins et une porte (à gauche) pour les habitations. S'élevant sur trois niveaux, la façade présente des baies distribuées de manière asymétrique. Les châssis employés alternent les formes du cercle et de l'obus brisé en son sommet. La loggia est

---

<sup>67</sup> Arch. Com. B. 392, n° 7676bis.

<sup>68</sup> Arch. Com. B. 409, n° 8310.

supportée par deux consoles en pierre dans lesquelles sont sculptées deux têtes d’Aztlèques<sup>69</sup>. Le bow window se prolonge par un balcon composé d’un garde-corps Art Nouveau tenu par deux montants en pierre sculptés. Le motif du carré et le thème du hibou se retrouvent une fois encore.

**Rue Pasteur :** Le percement de cette rue fut élaboré dans le plan d’aménagement des prés Saint-Denis adopté par le Conseil le 18 mai 1877<sup>70</sup>.

### **La maison David (n° 96)**

Cette maison fut construite en 1905<sup>71</sup> par L. David (entrepreneur) pour son propre compte. Elle présente quelques caractéristiques modernes : asymétrie et alternance de l’arc brisé et outrepassé. Les piédroits et les terminaisons de l’arc outrepassé du rez-de-chaussée se terminent par des ailes sculptées dans la pierre. Ceci témoigne une fois de plus de l’importance de la sculpture ornementale dans l’architecture moderne liégeoise mais aussi de l’imagination et du savoir-faire de nos artisans sculpteurs.

**Rue Jean d’Outremeuse :** Cette rue fut créée pour relier le quartier d’Outremeuse avec les ponts de la Boverie et du Longdoz ainsi qu’avec le quartier du même nom qui était en train de se transformer. Cette rue vit le jour en 1853<sup>72</sup> et le 21 mai 1853 le Conseil communal la dénommait à la mémoire de l’illustre écrivain liégeois.

### **Maison Roovers (n° 31)**

Mis à part les linteaux et les portes, cette construction de Joseph Bottin datée de 1903<sup>73</sup> comporte aucun autres éléments Art Nouveau.

---

<sup>69</sup> *Itinéraires Art Nouveau en Wallonie*, sous la dir. d’A. LEMONNIER, Bruxelles, P.A.C., 1996., p. 48.

<sup>70</sup> Th. GOBERT, *op. cit.*, t. 9, p. 156.

<sup>71</sup> Arch. Com., B. 373, n° 6183.

<sup>72</sup> Th. GOBERT, *op. cit.*, t. 6, p. 358.

<sup>73</sup> Arch. Com., B. 314, n° 3828.

### **Maison Roovers (n° 56)**

Cette bâtisse (1904<sup>74</sup>) de Joseph Bottin pour Adrien Roovers (rentier) concède peu d'éléments à la modernité (linteaux, garde-corps et portes Art Nouveau).

**Rue de la Commune :** Cette rue fut tracée vers 1878<sup>75</sup> mais demeura longtemps à l'état de projet. Ce n'est qu'à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle que la rue fut ouverte.

### **Maison Poilvache (n° 39)**

En 1903<sup>76</sup>, A. Mottet construit pour F. Poilvache (industriel) une maison composée de deux travées sur trois niveaux. La travée réservée à l'habitation est percée d'une baie entourée d'un arc outrepassé. La façade est asymétrique et surmontée d'une corniche en bois en forte saillie.

### **Maison Steenebruggen (n° 92)**

Edifiée en 1905<sup>77</sup> pour C. Steenebruggen (profession inconnue) par Joseph Crahay. Ce dernier choisit un plan résolument moderne. Les façades s'élèvent sur trois niveaux et l'architecte joue avec l'asymétrie des baies. L'arc brisé donne un sentiment de verticalité pondéré par les bandeaux d'allure horizontale. Le coup de fouet se retrouve dans les linteaux de l'entresol et du premier étage. Malheureusement, Joseph Crahay, comme à son habitude, n'a pas mentionné les châssis sur son plan.

**Angle quai de la Dérivation et rue de la Liberté :** Pour éviter que les désastreuses inondations des siècles précédents ne se reproduisent, l'ingénieur en chef des ponts et chaussées (Kümmer) établit le 31 août 1846<sup>78</sup> un plan de dérivation de la Meuse. Mais ce n'est qu'en 1853 que la réalisation des travaux commença.

---

<sup>74</sup> Arch. Com., B. 386, n° 7461.

<sup>75</sup> Th. GOBERT, *op. cit.*, t. 4, p. 298.

<sup>76</sup> Arch. Com., B. 319, n° 3998.

<sup>77</sup> Arch. Com., B. 370, n° 6091.

<sup>78</sup> Th. GOBERT, *op. cit.*, t. 4, pp. 515-516.

C'est dans le dernier quart du 19<sup>ème</sup> siècle que la rue de la Liberté s'ouvrit. La rue faisait partie du plan d'ensemble de l'appropriation des anciens prés Saint-Denis décidé le 18 mai 1877<sup>79</sup>. L'arrêté d'alignement du quai fut approuvé par arrêté royal du 27 mars 1870. Cet arrêté fixait la largeur de l'artère à quinze mètres. Des modifications du tracé furent apportées par arrêtés royaux des 15 juin 1872 et 21 février 1880<sup>80</sup>.

### **La maison Leblanc-Bourdoux (n° 76)**

En 1905<sup>81</sup>, Edgard Thibeau construit un vaste immeuble d'angle élevé sur cinq niveaux pour Leblanc-Bourdoux (négociant). Le pignon qui fait le coin mentionne la date de construction. Il se termine par un pinacle surmonté d'un fer forgé adoptant une ligne végétale stylisée. Une loggia part du premier étage et se termine au troisième étage par un balcon. L'architecte utilise l'arc en plein cintre et l'arc outrepassé. Les garde-corps et la porte sont Art Nouveau.

### **La maison Platteau (n° 135)**

Dans la rue de la Liberté, P. Platteau (entrepreneur) construit en 1907<sup>82</sup> un vaste immeuble. La façade présente de nombreuses caractéristiques Art Nouveau comme la profusion de détails : motifs décoratifs encadrés de pierre, asymétrie de la façade, référence végétale stylisée. Elle n'atteint cependant pas le degré de maîtrise de Maurice Devignee avec qui il avait déjà travaillé pour la maison de la rue Saint-Julien. La façade semble peu rationnelle : les éléments décoratifs semblent être déposés sans réelle réflexion. Le pignon d'angle n'est pas ouvert par une porte (assez rare). Tout ceci rend cette façade assez artificielle.

---

<sup>79</sup> Th. GOBERT, *op. cit.*, t. 7, p. 304.

<sup>80</sup> Th. GOBERT, *op. cit.*, t. 4, p. 517.

<sup>81</sup> Arch. Com., B. 354, n° 5387.

<sup>82</sup> Arch. Com., B. 420, n° 8738.

**Boulevard Saucy** : C'est le 9 février et le 15 mars 1872<sup>83</sup> que le Conseil adopta le plan général pour l'ouverture des rues et boulevards sur l'emplacement des cours d'eau en Outremeuse. Ce boulevard faisait partie de ce plan.

#### **La maison Geminick (n° 134)**

En 1907<sup>84</sup>, Joseph Crahay édifie pour D. Geminick (rentière) une maison avec mur de clôture. Sur le plan, seuls les barrières et les deux montants en pierre de taille sont Art Nouveau.

**Rue de la Justice** : Les travaux du tracé furent réalisés en août 1890<sup>85</sup>.

#### **La maison Demanet (n° 44)**

Cette construction ( 1903<sup>86</sup>) de Joseph Bottin pour A. Demanet (négociant) comporte peu d'éléments Art Nouveau si ce n'est le garde-corps qui n'est pas sans rappeler le style de Charles Rennie Mackintosh.

**Rue de la Province** : La création de cette rue fut approuvée par arrêté royal du 20 février 1880<sup>87</sup>.

#### **La maison Cambresy (n° 63)**

Cette seconde réalisation à tendance Art Nouveau de Joseph Crahay reste, comme la précédente, très sobre. La modernité y est peu affirmée et on perçoit même un fronton antiquisant au dernier étage. Elevées sur deux étages, ces bâtisses furent construites en 1904<sup>88</sup> pour Thomas Cambresy (rentier). L'architecte reprend le système de la

---

<sup>83</sup> Th. GOBERT, *op. cit.*, t. 10, p. 297.

<sup>84</sup> Arch. Com., B. 420, n° 8732.

<sup>85</sup> Th. GOBERT, *op. cit.*, t. 6, p. 432.

<sup>86</sup> Arch. Com., B. 338, n° 4678.

<sup>87</sup> Th. GOBERT, *op. cit.*, t. 9, p. 616.

<sup>88</sup> Arch. Com., B. 346, n° 4971.

corniche en bois proéminente. La façade se termine par un fer forgé décoratif où l'ondulation typique de l'Art Nouveau est perceptible.

### **La maison Voncken (n° 127)**

En 1906<sup>89</sup>, Joseph Bottin construit pour les enfants Voncken (relieur) deux maisons. La première maison (celle de gauche) se distingue par les châssis des baies vitrées du dernier étage qui reprennent la forme (cercle) imaginée par Arthur Snyers pour la maison de G. Thiriart. La seconde maison présente une porte Art Nouveau mais aussi un bas relief décoratif en béton.

## **B. Jardin Botanique et Saint-Gilles**

Théodore Gobert écrit que l'installation des serres (1841 et 1877) va attirer les bâtisseurs. C'est en effet à partir de ce moment que le quartier se peuple progressivement.

*« L'érection du Jardin Botanique a aidé puissamment à la création du quartier avoisinant . Là où on ne voyait qu'une quasi solitude il y a trois quarts de siècle, se trouvent de belles et larges rues bordées d'élégantes habitations très recherchées à cause même du Jardin Botanique.<sup>90</sup> »*

Mais ce quartier va aussi profiter de l'arrivée du chemin de fer aux Guillemins (1842) pour se développer. Le quartier occupe à présent une place stratégique par la position moins décentrée qu'il occupe désormais. Il devient le trait d'union entre le lieu de débarquement de milliers de voyageurs et le centre ville.

Comme c'était le cas pour le quartier Outremeuse, on retrouve les maisons Art Nouveau dans les rues nouvellement percées ou transformées.

---

<sup>89</sup> Arch. Com., B. 409, n° 8341.

<sup>90</sup> Th. GOBERT, *op. cit.*, t. 6, p. 302.

**La rue Saint-Gilles :** Le plan d’alignement qui concerne la partie de la rue où fut érigée la maison de J. Magis-Maréchal (1902<sup>91</sup> Victor Rogister) fut arrêté le 30 mai 1851<sup>92</sup>.

### **La maison Magis-Maréchal (n° 14)**

Cette construction est la première réalisation Art Nouveau de Victor Rogister. Elle s’étend sur une parcelle étroite mais profonde. Pour gagner de la luminosité à l’intérieur du bâtiment, il imagine un bow-window sur deux étages. Non seulement elle procure à l’habitant plus d’espace habitable mais elle donne aussi une impression de verticalité au bâtiment. Celui-ci se distingue ainsi des autres maisons de la rue d’allure horizontale. Il constitue ainsi une sorte de repère dans la rue et attire ainsi l’attention du client potentiel. Les détails sculptés sur les piédroits seront repris dans d’autres constructions (rue du Parlement<sup>93</sup>) par l’architecte. Des sgraffites ont été dessinés sur la base de la loggia et sous la corniche. Ils représentent des hiboux (thème très prisé par l’architecte).

### **La maison Hessel (n° 102)**

Dans cette même rue, Victor Hessel (architecte) construit en 1905<sup>94</sup> pour son compte une maison assez moderne mais où l’Art nouveau est discret. En effet, il se limite au linteau sculpté au dessus de la porte.

### **La maison Piette-Evrard (n° 137)**

La maison construite pour la famille Piette-Evrard (1907 Jules Lamy<sup>95</sup>) met en évidence des éléments stylisés dans la réalisation des garde-corps. La vitrine de cette maison de commerce ne présente pas de motifs Art Nouveau.

---

<sup>91</sup> Arch. Com. B. 293, n° 2089.

<sup>92</sup> Th. GOBERT, *op. cit.*, t. 5, p. 381.

<sup>93</sup> Arch. Com. B. 392, n° 7676bis.

<sup>94</sup> Arch. Com., B. 378, n° 7091.

<sup>95</sup> Arch. Com. B. 425, n° 8891.

**Rue Fusch** : C'est le 29 juin 1860<sup>96</sup> que le Conseil communal arrêta le plan d'ouverture de cette voie. Elle devait relier la rue Louvrex à la rue Bassenge.

### **La maison Dejaer (n° 166)**

Jules Micha adopte pour cette maison, construite pour la famille Dejaer en 1909<sup>97</sup> un plan où les éléments décoratifs sont plus modernes que pour sa propre maison avenue de l'Exposition. La loggia, le balcon et les grilles de clôture sont Art Nouveau.

**La rue Edouard Wacken** : Le percement de cette rue fut décidé le 11 mai 1885<sup>98</sup>. Cette voie de 10 mètres de large devait relier les rues Hemricourt et Charles Morren.

### **La maison Bauës (n° 16)**

La construction dessinée par A. Mottet en 1902<sup>99</sup> et établie sur le lot n°7 fut réalisée pour Louis Bauës (1864-1937), professeur de dessin à l'Académie royale des Beaux-arts de Liège de 1894 à 1930<sup>100</sup>. L'asymétrie de la façade est déjà bien prononcée. Les éléments décoratifs (fers forgés du soupirail et du garde-corps, linteaux en matériaux polychromes) restent d'une grande sobriété. A. Mottet privilégie clairement la ligne.

---

<sup>96</sup> Th. GOBERT, *op. cit.*, t. 5, p. 298.

<sup>97</sup> Arch. Com., B. 30, n° C 1041.

<sup>98</sup> Th. GOBERT, *op. cit.*, t.5, p. 33.

<sup>99</sup> Arch. Com., B. 282, n° 1743.

<sup>100</sup> J.P. DEPAIRE, *op. cit.*, p. 127.



### **La maison Delvigne (n° 30)**

La maison de François Delvigne, instituteur communal, construite en 1903<sup>101</sup> par A. Piron reste dans la même ligne que celle de E. Calut (rue Frédéric Nyst 1902).

La porte, les linteaux, les fenêtre du dernier étage ressemblent à la maison de E. Calut. L'utilisation de divers matériaux (pierre jaune de Lincé, briques blanches, fer et bois) et le mouvement ondulatoire des linteaux donnent un rythme à cette façade.

### **Les maison Dejardin (n° 65)**

Les deux bâtisses construites sur les lots 2 et 3A furent commandées par le notaire A. Dejardin et réalisée par Arthur Snyers en 1904<sup>102</sup>. Ces constructions semblent être jumelles. Pourtant, même si l'élévation reste du premier coup d'œil la même, la maison de gauche (sur le plan) semble privilégier des formes plus rectilignes. La baie d'imposte en arc outrepassé à gauche est remplacée à droite par une ouverture en pentagone. Malheureusement ce plan n'est pas assez détaillé pour nous donner une vision précise de l'ensemble. En effet, les châssis et la porte ne sont pas dessinés.

**La rue Grandgagnage** : Un plan rectifiant l'alignement a reçu l'approbation royale le 7 janvier 1865<sup>103</sup>. La largeur est fixée à 12 mètres. Des maisons furent démolies à droite suivant le plan et furent remplacées par des constructions plus modernes.

C'est suite aux espaces rendus disponibles que Maurice Devignee bâtit les deux maisons mitoyennes aux numéros 12<sup>104</sup> ( 1905) et 16<sup>105</sup> (1910).

### **La maison et les ateliers Severt (n° 107)**

La première construction, terminée en 1906, fut commandée par la famille Sévert et comportait des magasins, ateliers ( bâtiment annexe derrière la maison) et logements.

---

<sup>101</sup> Arch. Com. B. 332, n° 4405.

<sup>102</sup> Arch. Com. B. 390, n° 7618.

<sup>103</sup> Th. GOBERT, *op. cit.*, t. 5, p. 466.

<sup>104</sup> Arch. Com. B. 381 n° 7223.

<sup>105</sup> Arch. Com. B. 69 n° C 2116.

Le sgraffite dessiné sur le plan a été modifié lors de sa réalisation. Il représente actuellement une sorte de publicité de la maison : « Lambert Severt. Fct. D'armes. Exportation. ». Il représente un navire duquel débarque un européen vantant les mérites de ses armes à un indigène. Il est supporté par une pierre de taille sculptée reposant sur deux têtes de jeunes femmes en pierre. Le souci du détail est présent sans atteindre le niveau du numéro 16.

### **La maison Verlaine (n° 185)**

La seconde bâtisse de Maurice Devignee est certainement son plus beau chef-d'œuvre mais n'est pas totalement Art Nouveau. Construite pour le marchand de chaussure Gustave Verlaine, cette maison cache des magasins dans l'arrière cour.

La diversité des matériaux est impressionnante : brique vernissée blanche, pierre de taille, bois, verre coloré, mosaïque et fer forgé. D'une hauteur totale de 15,48 mètres, elle est une des plus grandes constructions particulières en Art Nouveau.

Maurice Devignee revient à une formule architecturale plus classique, insistant sur l'élégance des formes plus souples et moins nerveuses. L'Art Nouveau s'assagit. Les châssis retrouvent des lignes plus sereines. La profusion des éléments sculptés et la diversité des matériaux mettent en valeur la position sociale du propriétaire.

Choisie par H. Leboutte<sup>106</sup> comme « *Meilleure synthèse de l'Art Nouveau à Liège [...]* », cette maison met en scène « [...] *chaque détail de telle manière qu'il soit érigé en motif décoratif, témoignant aussi de la finesse et de la créativité du travail passionné et du savoir-faire des artisans locaux.* »

**La rue Frères-Michel** : Les plans d'alignement furent approuvés par des arrêtés royaux des 31 mai 1854, 18 juin 1855 et 31 juillet 1856<sup>107</sup>.

« *Les béguinages ont fait place à des maisons bourgeoises et des établissements d'instruction.*<sup>108</sup> »

---

<sup>106</sup> *Itinéraires Art Nouveau en Wallonie*, sous la coordination d'A. Lemonnier, Bruxelles, P.A.C., 1996, p. 44.

<sup>107</sup> Th. GOBERT, *op. cit.*, t. 5, p. 295.

<sup>108</sup> *Id.*

### **La maison Crahay (n° 179)**

Cette bâtisse pose une question difficile quant à l'identification de l'architecte. Construite en 1909 pour la veuve Crahay<sup>109</sup>, les plans n'ont pas été signés. L'observation sur le terrain a permis de découvrir une signature sur le soubassement (à droite) : O. Pliers. La frise décorative entre le rez-de-chaussée et le premier étage rappelle le bâtiment (maison Corombelle) qu'il a réalisé avec François Herze rue Saint-Eloi. De même la fenêtre du dernier étage est coiffée d'un auvent comparable à ceux des deux fenêtres du dernier étage de la rue Saint-Eloi. Il est possible que l'architecte fut un élève de François Herze ou qu'il ait été secondé dans la réalisation de ses plans par cet architecte.

**Rue Lambert-le-Bègue :** Le Conseil communal décida le 9 décembre 1853<sup>110</sup> la création de cette rue. Le plan d'alignement fut approuvé le même jour. En 1855, les travaux commençaient.

### **La maison Bénard (n° 1)**

En 1896<sup>111</sup>, Auguste Bénard demande à Paul Jaspas la construction d'une maison à côté de ses ateliers d'imprimerie. L'architecte édifie une habitation de quatre niveaux dont le style rappelle celui de Paul Hankar. La bretèche est en bois et est supportée par deux consoles en pierre bleue suivant une ligne typique de l'Art Nouveau. Le prolongement de la bretèche par des montants en bois jusqu'à la corniche fait en effet penser à la maison que l'architecte bruxellois s'était construite rue Defacqz (1893). Cependant, Paul Jaspas ne reprend pas la polychromie des matériaux cher à Paul Hankar. Il préfère faire dialoguer trois matériaux qui sont la pierre bleue, le grès et la brique. La forme ogivale de ce qui était la porte cochère et menait à l'imprimerie (actuellement un garage) est une caractéristique que Paul Jaspas va reproduire fréquemment dans ses futures constructions. Nous savons qu'un sgraffite représentant une femme dans un paysage rural (**1.1**) se trouvait sur la façade au dessus de la porte cochère. Malheureusement, il a aujourd'hui disparu. Nous avons aussi retrouvé une

<sup>109</sup> Arch. Com., B. 53, n° C 1781.

<sup>110</sup> Th. GOBERT, *op. cit.*, t. 7, pp. 117-118.

<sup>111</sup> Arch. Com., B. 144, n° 11668.

photographie (1.2) de l'intérieure de la maison. L'Art Nouveau est, là aussi, bien présent.

**Rue Saint-Christophe :** Le percement de cette rue fut décidé le 3 mars 1854<sup>112</sup> par le Conseil communal.

### **Les deux maisons Simonis (n° 98)**

En 1905<sup>113</sup>, les enfants Simonis (fabricants d'armes) demandent à l'architecte François Hens la transformation de la façade de leurs deux immeubles. Les nouveaux éléments modernes qui seront rajoutés à la façade sont la loggia surmontée d'un balcon et un sgraffite sous la corniche.

**La rue des Augustins :** Percée en 1838<sup>114</sup>, cette rue ne présente pas de maisons Art Nouveau élevées à partir d'un terrain libre.

### **La maison Comblen (n° 12)**

La seule maison répertoriée dans cette rue est celle de Paul Comblen pour Jules Blanpain. Le permis de bâtir<sup>115</sup> concerne la reconstruction de la façade accompagnée d'appropriation intérieure (puits de lumière, bas reliefs). On ne peut donc pas parler d'édification au sens strict. La façade est asymétrique et est composée de larges baies vitrées. Les fenêtres du rez-de-chaussée sont décorées de fers forgés d'inspiration florale. Sur la porte cochère, des verres colorés bleus ont été apposés afin de donner plus de vie à l'ensemble de la façade. Le type de corniche en bois qu'emploie Paul Comblen fut repris par Victor Rogister (notamment dans la maison Piot). Au dessus de

---

<sup>112</sup> *Ibid.*, t. 4, p. 203-204.

<sup>113</sup> Arch. Com. B. 353, n° 5331.

<sup>114</sup> Th. GOBERT, *op. cit.*, t. 3, p. 147.

<sup>115</sup> Arch. Com. B. 276 n° 1567.

la porte, le plan mentionne un espace pour un sgraffite. Celui-ci représentait trois parques mais il est actuellement fortement dégradé.

L'intérieur de la maison est en outre riche en éléments Art Nouveau : bas reliefs et petite fontaine d'Oscar Berchmans, tabouret de Paul Hankar,...

### **La maison Ladam (n° 3)**

La loggia de Victor Ladam est une autre réalisation Art Nouveau de la rue. La loggia que dessine Paul Hankar en 1899<sup>116</sup> est construite en bois. Les panneaux ainsi que la console de soutien sont en Art Nouveau. Cette réalisation est malheureusement la seule de Paul Hankar réalisée à Liège.

### **La maison Joassart (n° 21)**

La loggia que J. Joassart<sup>117</sup> commande à Arthur Snyers ressemble fort à la précédente. On peut très bien imaginer que Arthur Snyers n'est pas resté insensible au modèle qui se trouvait dans la même rue. En 1902, Paul Hankar, malgré sa mort récente (1901) est devenu un des maîtres reconnu de la nouvelle architecture.

**La rue Renkin** (actuellement Rennequin Sualem) : Des arrêtés royaux approuvent des plans d'alignement parus en 1842 et 1866<sup>118</sup> qui changèrent la physionomie de la rue.

*« Il avait été convenu toutefois que l'élargissement ne s'opérerait qu'au fur et à mesure des demandes de bâtir sur le nouvel alignement.<sup>119</sup> »*

Ici, il n'y a donc pas de démolition mais une transformation progressive de l'ensemble de la rue suivant la construction des maisons.

### **La maison Delchef (n° 25)**

---

<sup>116</sup> Arch. Com. B. 226, n° 14740.

<sup>117</sup> Arch. Com., B. 305, n° 3520.

<sup>118</sup> Th. GOBERT, *op. cit.*, t. 10, p. 96.

<sup>119</sup> *Id.*.

En 1902<sup>120</sup>, la famille Delchef demande à Arthur Limage l'établissement de plans pour cimenter la façade et l'augmenter d'une loggia. Les linteaux et les piédroits des fenêtres et de la porte seront agrémentés de motifs Art Nouveau. La loggia repose sur des consoles en fer forgé adoptant la ligne du coup de fouet. Elle est dominée par un balcon dont le garde-corps suit la même influence.

**Impasse Fabry (actuellement rue de Sélys) :** Le prolongement de l'impasse Fabry (qui créa la rue de Sélys) fut décidé par arrêté royal du 10 août 1908<sup>121</sup>.

### **La maison Piot (n° 57)**

Cet immeuble construit en 1904<sup>122</sup> concentre à lui seul toute une série d'éléments décoratifs chers à Victor Rogister. Elevée pour Henri Piot (directeur d'une usine de mécanique), la façade est caractérisée par l'accumulation d'éléments décoratifs à valeur symbolique. Le thème de la civilisation égyptienne est mis à l'honneur.

Près de la loggia sont représentées deux têtes de sphinx surmontées, l'une d'un coq et l'autre d'une chouette (thème prisé chez Victor Rogister).

Sur la porte, Isis est représenté tenant un récipient. Deux têtes de femmes sont représentées de part et d'autres de la porte. Le chiffre trois est omniprésent : sur la loggia est apposé le dessin d'une plante se terminant par trois fleurs stylisées. Les baies vitrées sont décorées de grilles de fenêtre où les tiges métalliques se conjuguent toujours par trois. Les vitraux, où le thème du cœur domine, contribuent à la richesse décorative de cette façade. L'arc outrepassé et la corniche en bois fortement en saillie sont, une fois de plus, repris par l'architecte.

**Rue de la Paix (actuellement rue de Rotterdam) :** Elaborée dans le plan d'ensemble pour l'établissement de la place de Bronckart, cette rue fut décidée au Conseil communal le 27 janvier 1854<sup>123</sup>.

---

<sup>120</sup> Arch. Com. ,B. 307, n° 3599.

<sup>121</sup> Th. GOBERT, *op. cit.*, t. 10, p. 362.

<sup>122</sup> Arch. Com., B. 388, n° 7529.

<sup>123</sup> Th. GOBERT, *op. cit.*, t. 9, p. 10.

### **La maison Michel (n° 4)**

En 1899<sup>124</sup>, Paul Jaspar construit une maison pour Gédéon Michel (entrepreneur). C'est cet entrepreneur qui construisit l'école d'armurerie située rue Léon Mignon. Les travaux furent adjugés au prix de 145, 234 fr. 55. Ils furent terminés le 23 décembre 1904<sup>125</sup>.

La façade présente quelques détails modernes : l'asymétrie de celle-ci mais aussi le mouvement des châssis du rez-de-chaussée sont des caractéristiques de l'Art Nouveau. La façade est décorée de petits bas-reliefs en pierre qui rappellent ceux de la maison Curtius.

### **La maison Thiriari (n° 13)**

Au numéros 45, J. Thiriari (rentier) demande en 1902<sup>126</sup> à l'architecte Victor Rubbers d'installer une loggia à sa façade. Le permis de bâtir mentionne un balcon et une loggia mais le plan ne présente que la loggia. Seules les consoles sont Art Nouveau.

### **La maison Thiriari (n° 53)**

En 1904<sup>127</sup>, Victor Rubbers réalise pour J. Thiriari (rentier) une maison avec grille de clôture. Ici, différents éléments modernes sont mis en jeu : les carrés sous les corniches sont des éléments décoratifs largement repris par les architectes Art Nouveau liégeois.

La loggia et le balcon sont reliés par un garde-corps en bois prolongé par une rampe adoptant une forme en coup de fouet. La grille est dominée par une forme triangulaire reprise plus tard par Jules Micha pour J. Freson. Au dessus de cette grille, une sculpture en pierre représente un bulbe stylisé.

---

<sup>124</sup> Arch. Com., B. 228, n° 14830.

<sup>125</sup> Th. GOBERT, *op. cit.*, t. 7, p. 291.

<sup>126</sup> Arch. Com., B. 293, n° 2089.

<sup>127</sup> Arch. Com., B. 358, n° 5531.

**Rue Louvrex** : Le projet de percement de cette rue date du 14 avril et 8 juin 1837<sup>128</sup>. L'arrêté royal l'approuvant intervint le 25 juin 1839. A partir de la seconde moitié du 19<sup>ème</sup> siècle, on commença à bâtir le long de cette rue, « [...] *Aussi devint-elle immédiatement le rendez-vous du high life liégeois.*<sup>129</sup> »

### **La maison Blanpain (n° 9)**

Au numéro 117, Jules Blanpain (docteur) commande en 1900<sup>130</sup> à son beau-fils Paul Comblen l'installation d'une loggia sur la façade. Les deux montants verticaux se terminent dans leur partie inférieure par des décoration en métal. Les trois consoles métalliques adoptent une forme tendue proche de l'Art Nouveau.

### **La maison Doutrepoint (n° 178)**

En 1909<sup>131</sup>, Victor Rogister entreprend de cimenter la façade et de l'augmenter d'une loggia pour le compte de L. Doutrepoint (marchand de bière).

L'architecte va transformer complètement l'aspect général de la façade. Il dessine une loggia ainsi que des éléments décoratifs à placer sur celle-ci. La bretèche est en bois et repose sur quatre consoles métalliques. Sur les quatre montants métalliques de celle-ci, des têtes d'oiseaux sont représentées (**178.1**). Les écrous et les vissees ne sont pas camouflés donnant ainsi à la bretèche un caractère industriel. Au centre du montant supérieur de la bretèche est sculptée une tête de femme. Les linteaux des baies sont sûrement recouverts d'un enduis en ciment dans lequel ont été incisés des formes d'inspiration végétale. Sous la corniche, une frise décorative a été dessinée selon le même système d'incision dans le béton.

Victor Rogister dessine aussi une nouvelle porte en bois sur laquelle sont représentés trois bas reliefs. La porte est entourée de vissees décoratives qui accentuent son cachet moderne. L'imposte est décorée d'une grille de fenêtre en fer forgé où deux cercles

---

<sup>128</sup> Th. GOBERT, *op. cit.*, t. 7, pp. 336-337.

<sup>129</sup> *Ibid.*, t. 7, p. 337.

<sup>130</sup> Arch. Com., B. 248, n° 640.

<sup>131</sup> Arch. Com., B. 40, n° C 1410.

131



sont réunis par trois barreaux métalliques horizontaux. Il n'est pas impossible qu'en dessinant la porte, l'architecte n'ait pas réfléchi aux châssis à installer dans les baies. Malheureusement, les plans ne nous renseignent pas à ce sujet.

A côté de ce bâtiment, se trouvait une autre bretèche de la même inspiration que la première. Elle serait l'œuvre de Paul Comblen (178.2).

**Rue Etienne Soubre :** Créée à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, elle fut baptisée le 21 mai 1900<sup>132</sup> par le Conseil communal.

### **La maison Foidart (n° 182)**

Cette maison de Joseph Crahay construite en 1900<sup>133</sup> est d'une grande simplicité. Elevée pour J. Foidart, commissaire aux contributions, elle se rattache à l'Art Nouveau surtout à cause de la fenêtre du dernier étage et de sa porte.

**Rue du Jardin Botanique :** Le 20 mars 1838<sup>134</sup>, un arrêté royal approuva la création d'une rue de douze mètres de large qui devait relier le boulevard d'Avroy à la rue Louvrex.

### **La maison Janssens-Lycops (n° 20)**

La construction en 1902<sup>135</sup> de la maison du docteur Janssens-Lycops est une des plus belles réalisations de Paul Jaspar. Cette construction très sobre est composée de trois matériaux dominant : la brique vernissée blanche, le bois et le métal. La loggia en bois ajoute un peu de relief à une façade malgré tout très plate. Quelques bandeaux horizontaux imposent un certains rythme à la façade. Malheureusement, celle-ci a souffert du temps. Le vitrail qui se trouvait dans la baie d'imposte a disparu tandis que

---

<sup>132</sup> Th. GOBERT, *op. cit.*, t. 5, p. 80.

<sup>133</sup> Arch. Com, B. 51, n° C 1753.

<sup>134</sup> Th. GOBERT, *op. cit.*, t. 6, p. 297

<sup>135</sup> Arch. Com., B. 305, n° 3506.

le sommet, légèrement concave et ponctué de deux pinacles sculptés a également disparu.

Paul Jaspar adopte l'arc outrepassé trahissant une influence maure. Cette forme va fortement influencer de nombreux architectes liégeois (Victor Rogister, Arthur Snyers, Joseph Nusbaum, Paul Janss,...).

**Rue Dartois :** Cette rue fut créée sur les terrains du clos de l'ancien monastère des Guillemins. Le plan fut adopté le 27 janvier 1854<sup>136</sup> par le Conseil communal et approuvé le 4 mars par arrêté royal. La première maison de la rue fut construite en 1870.

### **La maison Pirnay (n° 199)**

En 1911<sup>137</sup>, Clément Pirnay construit une des réalisations les plus abouties de l'Art Nouveau liégeois. Cette bâtisse impose l'idée de verticalité par l'utilisation de piédroits qui donnent aussi un rythme à cette façade. L'architecte utilise la pierre mais aussi la brique. Ceci donne une impression de mouvement à cette maison. Quelques éléments sculptés viennent agrémenter le tout. On retrouve notamment dans la partie inférieure de la loggia deux bas reliefs représentant deux anges avec une équerre et un compas.

## **C. Le Laveu**

L'urbanisation de cet espace a été plus facile que pour d'autres quartiers.

Cet espace n'était, au début du 19<sup>ème</sup> siècle, qu'une vaste étendue de prairies où seules quelques maisons parsemées étaient installées. Avec la pression démographique de la seconde moitié du 19<sup>ème</sup> siècle, Liège s'étend sur les collines, après s'être développée dans la vallée. La première bâtisse de la rue Saint-Gilles au delà de la rue Wazon date

---

<sup>136</sup> Th. GOBERT, *op. cit.*, t. 4, p. 447.

<sup>137</sup> Arch. Com., B. 114, n° 7942.

de 1840<sup>138</sup>. C'est surtout au début du 20<sup>ème</sup> siècle que l'habitat va se développer dans le futur quartier du Laveu permettant à l'Art Nouveau de s'y développer.

*« Aujourd'hui, il n'y a plus une parcelle de terrain non bâtie à la rue, du viaduc au-delà de la rue Ramoux. Aussi la propriété a-t-elle acquis, de ce côté, une plus value énorme. A la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, la terre s'y vendait 10 à 15 francs du mètre carré. Celui-ci vaut huit fois plus présentement<sup>139</sup>. »*

**La rue Patenier** compte de nombreuses maisons Art Nouveau élevées en 1912 par Paul Ledent pour Constant Leriche<sup>140</sup>.

### **Le groupe de maisons Leriche (n° 196 et 212)**

Cette forte concentration s'explique d'une part par le caractère tardif du tracé de cette rue. En effet, cette dernière est le fruit de la décision du Conseil Communal (25 juillet 1910 et 8 février 1911<sup>141</sup>) de percer quelques rues entre les rues Bidaut et Saint-Laurent. Le but étant d'augmenter la capacité d'accueil de ces terrains. Plus il y a de rues, plus on peut construire des maisons.

Elle s'explique d'autre part par les moyens mis en œuvre par Constant Leriche. Il construit 13 maisons qu'il louera à différents locataires. C'est un des rares exemples de la forte influence d'un particulier sur le visage d'une rue. Certains commanditaires achètent de vastes terrains contigus sur lesquels ils font bâtir une série de maisons en faisant confiance à un seul architecte. Ceci donne lieu à des ensembles architecturaux d'une grande cohérence stylistique. Mais Paul Ledent ne se limite pas à reproduire douze fois la même maison. Même s'il reste fidèle à un style, chaque maison est différente. Les châssis, les portes, les corniches, les linteaux sont différents. Ceci contribue à donner un sentiment de dynamisme dans la rue et évite la monotonie.

---

<sup>138</sup> Th. GOBERT, *op. cit.*, t. 5, p. 385.

<sup>139</sup> *Ibid*, t. 5, pp. 385-386.

<sup>140</sup> Arch. Com. B. 108 n° 7741 et B. 177 n° 10057.

<sup>141</sup> Th. GOBERT, *op. cit.*, t. 9, p. 156.

**Rue Blès :** C'est le 25 juillet 1910<sup>142</sup> que le Conseil approuva un plan pour la création de plusieurs voies de communication entre les rues Bidaut et Saint-Laurent. La largeur de ces voies fut fixée à douze mètres. Le 8 février 1911, un nouveau remplaçait le précédent.

### **La maison Velu (n° 191)**

En 1912<sup>143</sup> Victor Rogister construit pour Charles Velu (peintre) une belle maison de quatre niveaux. Cette bâtisse marque la fin de l'inspiration de l'Art Nouveau chez l'architecte. La façade est symétrique, les fenêtres sont à croisées, les motifs décoratifs sont plus amples et moins nerveux et expressifs.

De part et d'autre de la fenêtre du rez-de-chaussée, deux jeunes filles sculptées sont représentées accroupies aux genoux recouverts de fruits et de fleurs.

**Rue des Sorbiers :** Le 27 juillet 1896<sup>144</sup>, le Conseil décida du percement qui devait relier les rues Saint-Laurent et Snapeux.

### **La maison Mouton (n° 122)**

En 1906<sup>145</sup>, l'armurier François Mouton demande à Verjans l'édification d'une maison. L'architecte apportera à la façade un petit caractère moderne en l'organisant de manière asymétrique mais aussi en ouvrant des baies de forme originale (au second étage). Les bandeaux permettent une bonne lisibilité de la façade et donnent une idée de l'organisation de l'intérieur.

---

<sup>142</sup> Th. GOBERT, *op. cit.*, t. 3, p. 391.

<sup>143</sup> Arch. Com. B. 95, n° C 2753.

<sup>144</sup> Th. GOBERT, *op. cit.*, t. 10, p. 442.

<sup>145</sup> Arch. Com., B. 408, n° 8303.

**Angle rue Destriveaux et nouvelle percée entre les rues Saint-Gilles et Destrivaux:** La rue Destriveaux faisait partie d'un plan décrété vers 1877<sup>146</sup>, qui concernait la création de plusieurs artères à travers le Haut-Laveu.

### **La maison Rogister (n° 144)**

Construites en 1907<sup>147</sup> pour son propre compte, Victor Rogister emploie une architecture qui semble revenir vers une formule plus classique. Les fenêtres à croisées donnent un caractère traditionnel à la façade. Par contre, l'asymétrie, les deux pinacles sculptés et certains détails décoratifs (cercles en pierre sous la corniche, bas reliefs, portes) montrent que l'architecte reste attaché à certaines compositions modernes. Voir aussi la photographie (144.1).

**Rue Ramoux:** L'arrêté royal du 1<sup>er</sup> juillet 1905<sup>148</sup> approuva la délibération du Conseil votant le percement de cette voie reliant les rues Saint-Gilles et Destriveaux.

### **La maison Lapaille-Philippe (n° 169)**

A l'angle des rues Ramoux et Saint-Gilles, le peintre décorateur Lapaille-Philippe fait construire trois maisons<sup>149</sup> résolument modernes. Le nom de l'architecte est malheureusement inconnu. Nous retrouvons certaines caractéristiques de l'Art Nouveau liégeois comme les carrés colorés. Un vitrail occupe les deux baies d'imposte. Une des trois maisons devait servir de commerce (une vitrine a été ouverte au rez-de-chaussée).

---

<sup>146</sup> Th. GOBERT, *op. cit.*, t. 4, p. 520.

<sup>147</sup> Arch. Com. B. 436, n° 9339.

<sup>148</sup> Th. GOBERT, *op. cit.*, t. 10, p. 16.

<sup>149</sup> Arch. Com. B. 32, n° C 1127.

### **La maison Toussaint (n° 172)**

En 1909<sup>150</sup>, Emile Toussaint (profession inconnue) engage l'architecte Paul Janss pour la construction de deux maisons. Si les façades sont assez modernes (imposte en arc outrepassé avec vitraux, asymétrie de la façade, soupirail en fer forgé avec motifs Art Nouveau, niches avec sgraffites, longues consoles sous les corniches), on ne ressent pourtant pas encore les caractéristiques personnelles de l'architecte (arc outrepassé monumental en maçonnerie).

**Rue Henri Maus** : Cette voie ancienne va changer de visage avec l'introduction d'un plan d'alignement du Conseil communal le 7 août 1863 et un plan d'élargissement le 29 avril 1889<sup>151</sup>.

### **La maison Joachims (n° 42)**

L'habitation construite en 1903<sup>152</sup> de Gaston Joachims (coiffeur) est la deuxième réalisation Art Nouveau de Victor Rogister. Son style commence déjà à s'affirmer. La baie vitrée du premier étage adopte une forme particulière que l'on retrouvera plus tard à l'angle de cette même rue et de la rue Schmerling. La façade est asymétrique et est agrémentée, sous la corniche, d'une scène décorative. Les cercles sculptés (sous la corniche) font leur apparition pour la première fois

### **La maison Joachims (n° 51)**

En 1903<sup>153</sup>, Gaston Joachims demande à son beau-fils l'établissement des plans d'une nouvelle construction qu'il veut élever au coin de la rue Schmerling.

Victor Rogister entame en janvier 1904, les travaux d'une construction plus libre que la précédente. La forme particulière des baies vitrées citées ci-dessus sont mieux affirmées et parvient ainsi à créer un rythme plus affirmé dans la succession des portes

---

<sup>150</sup> Arch. Com. B. 41, n° C 1428.

<sup>151</sup> Th. GOBERT, *op. cit.*, t. 6, p. 57.

<sup>152</sup> Arch. Com., B. 328, n° 4269.

<sup>153</sup> Arch. Com., B. 343, n° 4833.

et des fenêtres. Il choisit pour quelques linteaux des portes et fenêtres l'arc brisé qu'il prolonge par des châssis en arc outrepassé développant ainsi une unité entre la maçonnerie et la baie vitrée. La façade est asymétrique et est composée de plusieurs matériaux qui donnent un caractère rythmé à la façade.

### **La maison Demblon (n° 54)**

En 1904<sup>154</sup>, Joseph Nusbaum entame la construction d'une maison pour F. Demblon (employé). Ici, l'Art Nouveau est beaucoup plus affirmé que dans la maison précédente construite par cet architecte. La façade est totalement asymétrique. Le soubassement est en moellons. L'architecte adopte l'arc en plein cintre plutôt que l'arc outrepassé. Ce choix amène plus de stabilité qu'en amènerait l'arc outrepassé qui est plus nerveux.

### **La maison Delvaux (n° 73)**

Cette troisième construction<sup>155</sup> de Victor Rogister dans cette rue reprend différents éléments des autres façades de la rue : châssis de forme particulière au rez-de-chaussée, châssis en arc outrepassé prolongeant l'arc en plein cintre en maçonnerie.

En outre, cette bâtisse, réalisée pour J. Delvaux (camionneur) en 1904, présente une nouvelle caractéristique que l'architecte reprendra fréquemment dans ses réalisations ultérieures. L'idée de la corniche en bois proéminente a peut-être été reprise dans la maison que Paul Comblen a transformée rue des Augustins.

**Angle rues du Laveu et Lambinon :** Les plans d'appropriation et de rectification de la rue du Laveu furent adoptés à partir de 1841<sup>156</sup>. Le 27 juillet 1908<sup>157</sup>, la Ville décidait de porter la largeur de la rue dix mètres.

La rue Lambinon fut, quant à elle, décidée en 1877. L'arrêté royal d'approbation des plans parut le 31 janvier 1877<sup>158</sup>.

---

<sup>154</sup> Arch. Com., B. 369, n° 6022.

<sup>155</sup> Arch. Com., B. 351, n° 5241.

<sup>156</sup> Th. GOBERT, *op. cit.*, t. 7, p.205.

<sup>157</sup> *Ibid.*, t. 7, p. 476.

<sup>158</sup> *Ibid.*, t. 7, p. 119.

### **La maison Moonen (n° 46)**

Commencée fin de l'année 1903<sup>159</sup> pour Alfred Moonen (cordonnier) suivant les plans de Victor Rogister, cette bâtisse annonce la position architecturale moderne que va suivre l'architecte pendant huit ans. Les châssis du rez-de-chaussée et la porte présentent une courbe tendue qui fait penser à l'Art Nouveau. La présence de deux têtes de femme sculptées de part et d'autre de la porte est une référence au symbolisme. Les petits éléments en fer forgé près de la baie vitrée du rez-de-chaussée rappellent les fleurs stylisées des architectes viennois Josef Hoffmann et Otto Wagner. L'arc brisé du pignon qui fait le coin est entouré de deux pinacles (formule qui sera reprise fréquemment par l'architecte). Le cercle est un motif décoratif que l'on retrouvera couramment dans ses constructions (rue Ernest de Bavière).

**Rue de l'Aumônier :** Cette voie qui relie les rues Hullos et de Waroux à la rue Bidaut est une création du 20<sup>ème</sup> siècle<sup>160</sup>.

### **La boulangerie du Haut-Pré (n° 106)**

Cette construction édifée en 1905<sup>161</sup> fut réalisée par Jules Bernimolin pour la Société anonyme des Boulangeries du Haut-Pré. Les caractéristiques modernes du bâtiment sont l'asymétrie de la façade, l'emploi du métal et de l'arc outrepassé.

**Rue Ambiorix :** L'ouverture de cette voie de douze mètres de largeur fut décidée par le Conseil communal le 23 avril 1869<sup>162</sup>.

---

<sup>159</sup> Arch. Com. B. 339, n° 4695.

<sup>160</sup> Th. GOBERT, *op. cit.*, t. 3, p. 149.

<sup>161</sup> Arch. Com., B. 380, n° 7167.

<sup>162</sup> Th. GOBERT, *op. cit.*, t. 3, p. 56.



### **La maison Dacier (n° 95)**

Construites en 1905<sup>163</sup> pour J. Dacier (ajusteur mécanicien), Joseph Nusbaum semble délaisser le style « Vieux Liège » pour des compositions plus modernes.

Nous remarquons que comme Paul Ledent, Joseph Nusbaum refuse de répéter les mêmes façades. Chaque maison possède une façade différente qui permet d'assurer la diversité dans l'image globale de la rue. Il évite ainsi la monotonie. C'est aussi une façon pour l'architecte de se rallier à une certaine idéologie artisanale découlant des « Arts and Crafts » qui refusaient les solutions standardisées. Les bandeaux sont de largeur variée et à un emplacement différent. Les arcs adoptent un mouvement différent,...

Joseph Nusbaum reprend la forme du châssis en cercle. Il utilise aussi le linteau en métal.

**Rue Gilles Demarteau** : C'est le 9 novembre 1905<sup>164</sup> que le Conseil communal décida l'ouverture d'une voie reliant la rue Saint-Laurent à la rue des Sorbiers.

### **La maison Lavalée (n° 151)**

La façade de J. Lavalée construite en 1907<sup>165</sup> est particulière. Seules les fenêtres et leur encadrement font référence à l'Art Nouveau. Les châssis prennent la forme d'un bulbe qui tente de sortir de terre. L'effet est très réussi même si l'ensemble de la façade ne peut être qualifié de très Art Nouveau. Malheureusement l'architecte est inconnu et l'observation d'autres constructions où cette forme de fenêtre se retrouvait, aurait pu, par filiation, déterminer le nom de l'auteur de ces plans. Malheureusement, cette construction est la seule à présenter cette particularité.

---

<sup>163</sup> Arch. Com., B. 372, n° 6168.

<sup>164</sup> Th. GOBERT, *op. cit.*, t. 5, p. 387.

<sup>165</sup> Arch. Com., B. 442, n° 9696.

**Rue Wazon** : Le 27 août 1858<sup>166</sup>, le Conseil communal décida un plan pour la création d'une artère de dix mètres de large. Le 18 février 1869, un arrêté royal autorisa l'ouverture de cette voie. En 1869, les travaux commençaient.

#### **La maison Monnier (n° 174)**

En 1909<sup>167</sup>, Victor Conrardy construit une maison pour Marcel Monier (rentier). D'allure très sobre, elle présente quelques caractéristiques modernes : asymétrie dans la distribution des baies, succession rythmée des bandeaux, pinacles sculptés (motif Art Nouveau).

### **D. Fragnée**

Ce quartier a largement profité de l'exposition universelle de 1905 mais le logement y était déjà développé bien avant.

*« De ce quartier rural peu frayé, il est devenu un centre des plus riches, des plus élégants et des plus animés de notre bonne ville. Le parachèvement de cette transformation a été surtout l'effet de l'érection du Pont de Fragnée et de l'exposition universelle de 1905<sup>168</sup>. »*

**Rue du Saint-Esprit (actuellement rue de Serbie)** : Cette rue bénéficia d'un plan d'élargissement et d'alignement vers le milieu du 19<sup>ème</sup> siècle<sup>169</sup>.

#### **La maison Stochaart (n° 81)**

La maison de F. Stochaart (profession inconnue) fut augmentée d'une loggia en 1905<sup>170</sup> suivant les plans de Joseph Nusbaum. La présence de l'Art Nouveau y est minime et se limite à la console qui supporte la bretèche.

---

<sup>166</sup> Th. GOBERT, *op. cit.*, t. 11, p. 470.

<sup>167</sup> Arch. Com. B. 46, n° C 1597.

<sup>168</sup> Th. GOBERT, *op. cit.*, t. 5, pp. 271-272.

<sup>169</sup> *Ibid.*, t. 5, p. 63.

<sup>170</sup> Arch. Com., B. 359, n° 5628.

### **La maison Londot (n° 150)**

L'habitation construite pour l'ingénieur Lucien Londot<sup>171</sup> par Arthur Snyers en 1907<sup>172</sup> n'a d'Art Nouveau que la grille devant la porte. Si le plan ne montre pas clairement la ligne en coup de fouet, une observation sur le terrain permet de le confirmer.

**Rue Sohet :** Le 4 décembre 1863<sup>173</sup>, le Conseil décida du percement de cette rue et fixa sa largeur à douze mètres.

### **La maison Lemaître (n° 29)**

La loggia installée par H. Halkin en 1903<sup>174</sup> pour F. Lemaître n'a d'Art Nouveau que les consoles qui la soutiennent.

**Le quai de Fragnée (actuellement quai de Rome) :** De nombreux travaux ont transformé la physionomie de cette artère (plans d'alignements). Les 12 juin et 25 septembre 1863<sup>175</sup>, le Conseil décida un plan d'élargissement et d'appropriation.

La largeur du quai fut fixée à douze mètres. Le 27 novembre 1876, un arrêté royal approuva un changement d'alignement. Le quai était porté à 25 mètres de large.

Les bâtisses se sont développées sur les propriétés riveraines libérées à la suite des expropriations résultant de ces travaux.

*« De ces années, datent les premières élégantes demeures qui se remarquent au quai.*

*Celui-ci a été ainsi changé en l'une des plus belles artères de notre ville<sup>176</sup>. »*

---

<sup>171</sup> Né en 1849, il meurt à Clermont-sous-Huy le 9 septembre 1921. Conseiller provincial libéral, il fut élu en 1882 par le canton de Nandrin et resta en charge jusqu'en 1896. In *Mémorial de la Province de Liège 1836-1986*, op. cit., p. 206.

<sup>172</sup> Arch. Com., B. 439, n° 9556.

<sup>173</sup> Th. GOBERT, *op. cit.*, t. 10, p. 441.

<sup>174</sup> Arch. Com., B. 313, n° 3791.

<sup>175</sup> Th. GOBERT, *op. cit.*, t. 10, p. 246.

<sup>176</sup> id.

### **La maison Desoer (n° 5)**

La maison de l'éditeur Desoer<sup>177</sup> est une des plus belles mais aussi une des plus précoces réalisations Art Nouveau à Liège. Elle fut construite par Charles Castermans en 1900<sup>178</sup>. On ressent clairement l'influence bruxelloise dans la façade. On retrouve, sculpté dans la pierre, le coup de fouet typique de Horta. La façade est asymétrique et va donc à l'encontre de l'agencement traditionnel dans la maison particulière.

Le fer fait ici son apparition dans l'architecture des maisons bourgeoises. Le matériau industriel commence donc à être accepté par certains bourgeois éclairés.

Desoer, par sa profession, est peut-être au courant des idées nouvelles en matière artistique. Il est en effet intéressant de remarquer que dans les quatre premières maisons Art Nouveau, on retrouve un imprimeur et un éditeur parmi les commanditaires.

### **Les deux maisons Dumonchaux (n° 61)**

Aux numéros six et huit, les maisons de la veuve Dumonchaux sont les premières réalisations Art Nouveau de Joseph Crahay. Edifiée en 1904<sup>179</sup>, ces bâtisses se rattachent au style nouveau surtout par le caractère asymétrique des façades. Dans la maison de droite, l'architecte utilise des linteaux en fer qui apportent par le détail un esprit moderne au bâtiment. Les garde-corps, les consoles de la loggia (maison de droite) ainsi que le vitrail de la baie d'imposte sont eux aussi Art Nouveau.

**La place de Fragnée (actuellement place Général Leman) :** Cette place fut décidée par le Conseil Communal le 14 mai 1906<sup>180</sup> et fut réalisée au carrefour de la rue de Fragnée et de l'avenue de l'Exposition. C'est sur le côté est de la place que l'on retrouve beaucoup de constructions élevées par des architectes Art Nouveau (Micha n°

---

<sup>177</sup> Charles Desoer (1893-1918) fut, comme Auguste Bénard, attaché à de grands artistes liégeois : Armand Rassenfosse, Richard Heintz, Léon Mignon,... Pour avoir un aperçu historique de la maison d'édition Desoer, nous nous référerons à DESOER, *Album édité à l'occasion du deuxième centenaire de la Maison Desoer 1750-1950*, Liège, Desoer, 1951.

<sup>178</sup> Arch. Com. B. 237 n° 275.

<sup>179</sup> Arch. Com. B. 345, n° 4913.

<sup>180</sup> Th. GOBERT, *op. cit.*, t. 5, p. 325.

37, Nusbaum n° 25) mais dont l'image globale reste assez éclectique. On retrouve des consoles, garde-corps et soupiraux en fer forgé mais ceux-ci sont accompagnés d'éléments architecturaux de diverses influences.

### **La maison de Rasse (n° 159)**

En 1908, Georges de Rasse (courtier) demande à Jules Micha<sup>181</sup> la construction d'une habitation. L'architecte associera des éléments Art Nouveau avec d'autres plus conventionnels. Les fenêtres dérivent de la tradition mosane mais les linteaux qui les dominent sont Art Nouveau. On retrouve une fois de plus les trois carrés sur le linteau de la fenêtre du rez-de-chaussée. Ceci pourrait être une référence maçonnique.

### **La maison Mersch (n° 141)**

La maison construite en 1911<sup>182</sup> pour Joseph Mersch (notaire) par Joseph Nusbaum fait partie d'une série de trois habitations qui commencent à l'angle de la place de Fragnée et se poursuivent dans la rue du Vieux Mayeur. Elle possède toute une série de qualités modernes : porte et châssis, consoles de la corniche.

**La rue de Fragnée :** Des arrêtés royaux furent publiés le 25 octobre 1874 et le 17 mars 1900<sup>183</sup> en vue de l'alignement de l'entrée du quai et de la rue de Fragnée.

### **La maison Boecker & Ph's shon et Cie (n° 94)**

L'imposante bâtisse de Fr. Boecker & Ph's shon et Cie fut édifiée vers 1905<sup>184</sup> par Otto Huber. La façade très compliquée manque de cohérence. Le soubassement en

---

<sup>181</sup> Arch. Com., B. 8, n° C 306.

<sup>182</sup> Arch. Com., B. 2, n° C 78.

<sup>183</sup> Th. GOBERT, *op. cit.*, t. 5, p. 274.

<sup>184</sup> Arch. Com., B. 372, n° 6163.

moellons s'élève jusqu'au premier étage sur la partie gauche de la façade. Néanmoins, le souci du détail est bien présent : balcon avec consoles à motifs décoratifs, sgraffites (ou peut-être bas-reliefs), grilles de fenêtre sur porte et sur porte cochère.

**La rue du Vieux Mayeur** : Deux arrêtés royaux 9 juillet 1842 et 31 janvier 1865<sup>185</sup> vont modifier la largeur de cette rue et porter sa largeur à 15 mètres.

Cette rue est importante dans l'histoire de l'Art Nouveau à Liège car elle présente trois des plus belles constructions Art Nouveau existant toujours et de nombreux bâtiments du début du 20<sup>ème</sup> siècle. Il est donc possible de voir ici l'évolution de l'Art Nouveau du mouvement pur vers un style plus éclectique.

Les trois constructions Art Nouveau de cette rue sont toutes des réalisations de Paul Jaspar.

#### **La maison Van der Schrick (n° 101)**

La première attribuée à Paul Jaspar fut réalisée en 1905<sup>186</sup> pour H. Van Der Schrick (rentier). Cette bâtisse s'inspire largement de celle de la rue du Jardin Botanique construite trois ans plus tôt pour un médecin. L'influence de son ami Paul Hankar se ressent dans la polychromie du bâtiment, par la diversité des matériaux (béton, bois, brique vernissée). La baie d'imposte en arc outrepassé est une autre caractéristique de l'architecte bruxellois qui sera maintes fois répétées par Paul Jaspar (Maisons Janssens-Lycops, Société métallurgique de Prayon,...).

#### **Les deux maisons de la Société civile Jaspar (n° 113)**

Construites pour la Société civile immobilière Jaspar, ces deux bâtisses présentent d'incontestables qualités modernes. L'architecte dispose les baies de manière

---

<sup>185</sup> Th. GOBERT, *op. cit.*, t. 10, p. 357.

<sup>186</sup> Arch. Com. B. 377, n° 7046.

asymétrique. La façade, élevée sur trois niveaux, est composée de toute une série de petits détails (cartouches représentant des têtes de monstre, sgraffites).

### **La maison Hanot (n° 120)**

La maison de Charles Hanot (profession inconnue) fut élevée en 1906<sup>187</sup> par Arthur Snyers. La façade alterne arcs outrepassés, brisés et en plein cintre. Elle se compose de trois étages et part d'un soubassement en moellons. Chaque niveau est traversé par un bandeau de couleur qui contribue à rythmer la façade.

**Avenue de l'Exposition** : Créée en vue de l'exposition universelle de Liège de 1905, elle servait d'accès à l'entrée principale qui se trouvait au pont de Fragnée. Immédiatement après la fermeture de l'exposition, les terrains furent mis en vente. Dès 1911, toutes les parcelles avaient trouvé acquéreurs<sup>188</sup>.

### **La maison Alexandre (n° 143)**

La maison construite pour Jules Alexandre (peintre décorateur) en 1907 par Joseph Nusbaum<sup>189</sup> se rattache au style Art Nouveau bien que ses qualités modernes soient diffuses. La baie d'imposte, composée d'un vitrail, comporte quelques éléments dérivés de l'Art Nouveau. Les points carrés sont présents au second étage.

### **La maison Micha (n° 155)**

Le bâtiment que Jules Micha<sup>190</sup> (architecte) se construit ne se rattache à l'Art Nouveau que par de rares éléments. Ceux-ci se réduisent au linteau de la porte et à la frise au

---

<sup>187</sup> Arch. Com., B. 404, n° 8128.

<sup>188</sup> Th. GOBERT, *op. cit.*, t. 5, p. 99.

<sup>189</sup> Arch. Com., B. 436, n° 9328.

<sup>190</sup> Arch. Com., B. 444, n° 9772.

sommet de la frise de la travée de droite. Les linteaux en fer sont aussi une concession à la modernité.

### **La maison Dubois (n° 198)**

Construite en 1911<sup>191</sup> pour Maurice Dubois (profession inconnue), cette maison marque le retour de Maurice Devignee vers une architecture plus classique. La façade revient à une composition symétrique et moins tendue. Seules la loggia, les grilles de fenêtre et de porte sont Art Nouveau. Remarquons l'oiseau sculpté à la base de la loggia que l'on retrouve chez Joseph Nusbaum dans une construction à l'angle de la place de Fragnée et de la rue du Vieux Mayeur.

**Rues des Marêts (actuellement rue Marcel Thiry) :** Elle s'étendait auparavant sur une grande section de la rue Varin. De nombreux arrêtés royaux ont modifier l'alignement de ses maisons : 21 août 1840, 9 juillet 1842, 12 août 1843, 25 septembre 1850, 14 décembre 1866 et 2 octobre 1899<sup>192</sup>.

### **La grille Freson (n° 91)**

Cette grille dessinée en 1905<sup>193</sup> par Jules Micha pour J. Freson (avocat) est composée de deux formes dominantes : le triangle et le cercle. Ce triangle retourné donne une sensation de verticalité mais aussi de nervosité tandis que le cercle restaure une idée de plénitude mais aussi d'harmonie. Le tout donnant une image ondulatoire (surtout grâce à la partie supérieure) et donc une sensation de mouvement.

**Rue de Namur :** Cette rue fut décidée en 1907. Le 18 mars 1907, le Conseil fixa les alignements. Le plan définitif fut adopté par le Conseil communal le 9 novembre 1908<sup>194</sup>.

---

<sup>191</sup> Arch. Com., B. 111, n° 7827.

<sup>192</sup> Th. GOBERT, *op. cit.*, t. 7, p. 539.

<sup>193</sup> Arch. Com., B. 369, n° 6042.

<sup>194</sup> Th. GOBERT, *op. cit.*, t. 8, p. 348.



### **La maison Nols (n° 163)**

Cette maison fut réalisée en 1908<sup>195</sup> pour Joseph Nols par Clément Pirnay. Il est évident que cette première réalisation Art Nouveau de cet architecte s'inspire des deux maisons de la Société civile immobilière Jaspar construites deux ans plus tôt non loin de là. Le dernier étage est percé de baies comparables à celles de Paul Jaspar. Clément Pirnay reprend aussi les deux pinacles pour limiter la façade. Cette dernière présente une grande lisibilité. Il est aisé de situer les locaux d'habitation à gauche et la cage d'escalier à droite.

### **E. Vennes-Fétinne**

Comme le quartier précédent, l'exposition universelle de 1905 a mis à disposition de vastes terrains pour y construire au moment de l'apogée du style nouveau.

**Rue de Fétinne :** Le 23 juin 1854<sup>196</sup>, le Conseil communal arrêta un plan pour la rectification et l'élargissement de l'ancienne ruelle. Après cette date, les maisons bourgeoises s'y installèrent lentement.

### **Les deux maisons Verheggen (n° 78)**

Les deux maisons construites pour l'ingénieur Verheggen furent dessinées par l'architecte Prévot. Le permis de bâtir fut accordé vers 1904<sup>197</sup> (la date exacte manque au dossier). D'un style nouveau assez sobre, on remarquera surtout l'asymétrie de la façade.

---

<sup>195</sup> Arch. Com., B. 20, n° C 689.

<sup>196</sup> Th. GOBERT, *op. cit.*, t. 5, p. 165.

<sup>197</sup> Arch. Com., B. 360, n° 5661.

**Rue des Vennes :** Jusqu'au milieu du 19<sup>ème</sup> siècle, seule une maison peuplait cette ancienne rue. Le premier grand bâtiment à s'installer dans cette voie fut celui de la société O. Englebert fils et Cie (fabricants d'objets en caoutchouc) construit par Joseph Crahay<sup>198</sup>. Ce dernier réalisera de nombreux travaux pour cette société. Le 1<sup>er</sup> juillet 1836<sup>199</sup> le Conseil vota l'élargissement d'une partie de la rue.

### **La grille de clôture Ghinigonet (n° 18)**

Cette première construction Art Nouveau de Jules Micha élaborée pour Emile Ghinigonet (ingénieur) en 1903<sup>200</sup> ne concerne que la grille de clôture. Le style nouveau ne s'y limite qu'aux extrémités (points de fixation au mûr et sommets de chaque piquets).

### **La maison Focroulle (n° 52)**

En 1904<sup>201</sup>, A. Focroulle (avocat) engage l'architecte Th. Varlet pour la réalisation de six maisons. L'architecte construit ces maisons selon les mêmes dimensions et la même organisation spatiale à l'intérieur. Seules les façades sont différentes. L'architecte veut rendre la rue dynamique et rythmée et évite de reproduire les mêmes façades six fois de suite. Les châssis des fenêtres ainsi que les portes reprennent des formes Art Nouveau. Toutes les façades s'élèvent sur quatre niveaux et sont composées d'un soubassement en moellons.

**Quai Mativa :** C'est avec les travaux de dérivation de la Meuse en 1853 que ce quai fut créé. L'alignement fut arrêté le 19 mars 1858<sup>202</sup>.

### **La maison Capitaine Tombeur (n° 36)**

---

<sup>198</sup> Arch. Com., B. 418, n° 8679.

<sup>199</sup> Th. GOBERT, *op. cit.*, t. 11, p. 96.

<sup>200</sup> Arch. Com., B. 332, n° 4406.

<sup>201</sup> Arch. Com. B. 383, n° 7302.

<sup>202</sup> Th. GOBERT, *op. cit.*, t. 8, p. 103.

Si la bâtisse que se construit Capitaine Tombeur (ingénieur architecte) en 1903<sup>203</sup> n'est pas totalement Art Nouveau, elle s'éloigne néanmoins de la tradition architecturale de l'époque. L'élévation est asymétrique et l'arc outrepassé du premier étage est indubitablement moderne (vient peut-être de l'influence de Paul Hankar).

De plus, on ne retrouve aucun style historique sur cette façade.

### **La maison Fick-Wéry (n° 58)**

Cette construction élevée pour Fick-Wéry en 1904<sup>204</sup> est la première bâtisse à tendance Art Nouveau de Jules Micha. Elaborée sur deux travées, la façade est moderne par la distribution asymétrique des baies. Le coup de fouet sculpté dans la pierre au dernier étage est une formule que l'architecte reprendra souvent dans ces réalisations.

Les garde-corps mais aussi les deux consoles de l'auvent du premier étage adoptent une forme nerveuse typique de l'Art Nouveau.

### **La maison Pieper (n° 165)**

En 1908<sup>205</sup>, Victor Rogister construit pour le fabricant d'armes Nicholas Pieper une maison qui sera sa dernière composition fortement Art Nouveau.

L'architecte jongle avec toute une série de matériaux : moellons de grès, pierre de taille, brique, bois, verre coloré, fers forgés. D'une composition très lyrique, cette façade impressionne par la profusion d'éléments décoratifs. La lettre P (initiale du commanditaire) est sculptée au sommet de l'immeuble. Comme dans la maison Piot (rue de Sélys), Victor Rogister s'inspire de la symbolique égyptienne pour décorer cette maison. Isis est représentée avec sa coiffe égyptienne et un disque solaire posé sur le front. Elle est tournée vers la lumière et Osiris est tourné vers la nuit (il est le Dieu de la mort). La symbolique maçonnique quant à elle n'est pas en reste : Au dernier étage, Hiram I<sup>er</sup>, roi de Tyr qui a fait construire le temple de Jérusalem, est représenté au moment où il est assassiné à sa sortie du temple. Les trois traits verticaux nous rappellent qu'il a été attaqué trois fois. Le linteau de la porte est décoré d'une

---

<sup>203</sup> Arch. Com., B. 318, n° 3954.

<sup>204</sup> Arch. Com., B. 388, n° 7532.

<sup>205</sup> Arch. Com. B. 28, n° C 965.

chouette sculptée. De chaque côté de la porte, deux hommes sculptés semblent écrasés par des masses de pierre qui pourraient symboliser la destruction du temple.

Victor Rogister n'oublie pas d'inscrire son nom sur le soubassement en l'accompagnant de la signature maçonnique des trois points.

### **La maison Delrez (n° 180)**

Construite en 1909<sup>206</sup> pour Edouard Delrez (rentier) par Joseph Bottin, la façade présente peu d'éléments Art Nouveau. Les baies vitrées adoptent des châssis à croisées (sauf pour le dernier étage où l'on retrouve l'arc outrepassé). Quatre caractéristiques mettent en évidence l'Art Nouveau : l'arc outrepassé, les fer forgés, la porte (cercle et cœur) et corniche de bois proéminente.

**Quai des Ardennes** : Un plan fut adopté le 17 février 1908<sup>207</sup> par le Conseil qui fixait la largeur de cette voie à 35 mètres. En 1909, le quai fut pavé pour faciliter la circulation des véhicules.

### **La maison Heythuysen (n° 209)**

En 1913<sup>208</sup>, Clément Pirnay construit une maison comparable à sa propre maison rue Dartois. Elevée pour M. Heythuysen (prénom et profession inconnus), cette bâtisse attendra une dérogation de la Ville pour être commencée. On lui reprochait son caractère trop brutal et pas assez artistique.

### **La maison Vanest (n° 215)**

Construite en 1914<sup>209</sup> pour Jean Vanest (brasseur), cette maison retourne vers une composition plus asymétrique. Maurice Devignee choisit d'alterner l'arc brisé outrepassé et l'arc en plein cintre (large baie vitrée) pour donner de la vie à sa façade.

---

<sup>206</sup> Arch. Com., B. 20, C 686.

<sup>207</sup> Th. GOBERT, *op. cit.*, t. 3, pp. 124-125.

<sup>208</sup> Arch. Com., B. 158, n° 9423.

<sup>209</sup> Arch. Com., B. 0, n° 11045.

Trois bas reliefs (deux sous la corniche et un près de la porte) témoignent du souci du détail de l'architecte.

**Angle quai et rue de la Boverie :** L'ouverture de la rue fut décidé en 1874<sup>210</sup>.

### **La maison Masson (n° 160)**

En 1908<sup>211</sup>, Joseph Crahay édifie pour Alfred Masson (profession inconnue) une vaste habitation sur quatre niveaux. Divisée en trois parties, la façade s'articule autour de l'axe central formé par la porte et les trois baies vitrées qui se succèdent à chaque étage. Le linteau de l'imposte est finement sculpté de motifs Art Nouveau. Les deux balcons (avec motifs en coup de fouet) donnent à la façade un caractère monumental. L'architecte utilise différents matériaux : briques et moellons.

**Quai de la Boverie :** Ce quai fut établi avec les travaux de dérivation de la Meuse.

Le 25 septembre 1863<sup>212</sup>, le cahier des charges (modifié le 4 décembre) relatif à la construction du quai fut adopté.

### **La maison Jowa (n° 66)**

En 1904<sup>213</sup>, Paul Jaspar augmente la façade de Léon Jowa (ingénieur) d'une loggia. Celle-ci est surmontée d'un balcon entouré de garde-corps en bois où les références aux styles historiques sont absentes. Les garde-corps sur les côtés suivent une ligne tendue qui se termine par une sorte de coupe qui servait peut-être de jardinière.

**Rue du Parc :** Percée en l'an 1864<sup>214</sup>.

---

<sup>210</sup> Th. GOBERT, *op. cit.*, t. 3, p. 461.

<sup>211</sup> Arch. Com., B. 13, n° C 462.

<sup>212</sup> Th. GOBERT, *op. cit.*, t. 3, p. 459.

<sup>213</sup> Arch. Com., B. 347, n° 5027.

<sup>214</sup> Th. GOBERT, *op. cit.*, t. 9, p. 153.

## **Les deux maisons Cambresy (70 et 71)**

Ces deux bâtisses élevées en 1904<sup>215</sup> pour Thomsas Cambresy (rentier) furent dessinées par Joseph Crahay. L'architecte semble s'avancer de plus en plus dans la voie de la modernité (surtout pour la maison de gauche). L'arc brisé et outrepassé sont utilisés pour rendre la façade plus nerveuse. Le coup de fouet est présent dans le balcon du premier étage. On peut regretter qu'une fois de plus, l'architecte n'ait pas dessiné sur son plan les châssis qu'il comptait installer. Ceci empêche d'avoir une vue globale et précise de l'édifice.

## **La maison Bottin (n° 181)**

La maison que Joseph Bottin s'est construite en 1909<sup>216</sup> pour lui-même montre son attachement pour l'architecture traditionnelle autant que pour la modernité. Il mélange les styles et limite l'Art Nouveau aux fers forgés (garde-corps, grille, grilles de soupirail).

**Quai Marcellis :** C'est en avril 1876<sup>217</sup> que commencèrent les travaux de pavage et de canalisation. Pendant l'appropriation du quai, on construisit de nombreuses et élégantes « *habitations de rentier*<sup>218</sup> ».

## **Le bâtiment de la Société métallurgique de Prayon (n° 2)**

L'immeuble fut réalisé en 1899<sup>219</sup> par Paul Jaspar pour la Société métallurgique de Prayon dirigée par M. Loëser. Construite en brique et en pierre bleue, ce vaste bâtiment présente de nombreuses caractéristiques traditionnelles. La tour circulaire

---

<sup>215</sup> Arch. Com., B. 349, n° 5108.

<sup>216</sup> Arch. Com., B. 14, n° C 465.

<sup>217</sup> Th. GOBERT, *op. cit.*, t. 7, p. 476.

<sup>218</sup> Id.

<sup>219</sup> Arch. Com., B. 229, n° 14874.

accompagnée d'une loggia en pierre rappellent en effet l'architecture médiévale. Les seules références à l'Art Nouveau se situent dans les garde-corps en fer forgé qui couronnent la véranda du second étage ainsi que dans la porte en métal (2.2) sur laquelle on retrouve les volutes typiques de l'Art Nouveau. Sur la pierre au dessus de la porte nous pouvons lire le nom de l'usine entouré de deux sculptures représentant deux lanternes. Notons que les toitures sont sûrement en zinc (production de l'usine).

## F. Cointe

Le parc qui fut établi sur le plateau de Cointe faisait partie des biens de la famille Hauzeur. Lors de la vente des parcelles, cette famille avait mis certaines conditions quant à l'utilisation des terrains : « *La propriété de la famille Hauzeur sur le plateau de Cointe est divisée en 109 lots ou parcelles. Chacune des parcelles forme un tout indivisible qui ne peut être subdivisé sans l'assentiment des vendeurs. Il ne peut être élevé plus d'une habitation avec ses dépendances sur chacun des lots. Les constructions ne peuvent être érigées à moins de dix mètres de distance de chemins, pièces d'eau, places ou pelouses, de kiosques, [...]. Les habitations doivent être distantes les unes des autres de vingt mètres au moins [...]. Les plans de toutes les constructions doivent être soumis à l'approbation du vendeur. Aucun hôpital, lazaret, industrie ou manufacture, carrière, briqueterie ou exploitation de grès ou de gravier, ne peut être installée sur les lots vendus.*<sup>220</sup> » Dès 1885, le plan Hauzeur est terminé.

En 1899, la Ville étend le parc et en facilite l'accès. Une partie des terrains sera utilisée pour l'exposition de 1905. En 1907, ces terrains seront joints à ceux du parc pour l'agrandir.

Les plateaux de Cointe se rapprochent bien des aspirations philosophiques développées par certains artistes Art Nouveau. On s'éloigne de la ville industrielle pour s'installer dans un écrin de verdure. La nature joue un rôle important dans la pensée des artistes modernes. Elle est source de vie et d'inspiration. Comme a dit Emile Gallé : « *Ma racine est au fond des bois.* » La ville industrielle est laide et nauséabonde. On recherche donc un endroit verdoyant mais aussi situé à proximité de la Ville. Ce

---

<sup>220</sup> Th. GOBERT, *op. cit.*, t. 4, p. 285.

mouvement est un peu l'ancêtre de ce qu'on appelle aujourd'hui la perurbanisation qui voit les populations quitter la ville « insécurisante » pour des quartiers composés de belles villas avec jardin.

**Avenue de l'Observatoire :** Les plans de percement et de modification de ce plan datent des 27 janvier 1882, 13 août 1883, 28 avril 1884, 23 septembre 1885 et 29 juin 1885<sup>221</sup>.

### **La maison Alexandre (n° 74)**

En 1904<sup>222</sup>, Joseph Nusbaum construit deux maisons pour Jules Alexandre (peintre). La présence du style « Vieux Liège » est encore bien présente. L'alternance des arcs brisés et en plein cintre contribuent à développer un rythme assez soutenu sur la façade. Les linteaux en métal et les éléments sculptés sur les montants du balcon sont des caractéristiques modernes.

### **La maison Alexandre (n° 77)**

Quelques mois plus tard, en janvier 1905<sup>223</sup>, Joseph Nusbaum construit pour le même commanditaire (Jules Alexandre) une bâtisse beaucoup plus moderne. Une saillie en maçonnerie au rez-de-chaussée se prolonge en hauteur par un bow window surmonté d'un balcon. Le tout surmonté d'un arc entre le plein cintre et l'outrepassé.

Joseph Nusbaum abandonne les fenêtres à croisées pour des châssis plus modernes.

Des motifs sont dessinés sur la base du bow window (typique chez Joseph Nusbaum).

### **La maison Van Houtven (n° 211)**

Elevée en 1913<sup>224</sup> pour Léon Van Houtven (profession inconnue), cette maison alterne tradition et modernité. D'une part les fenêtres à croisées rappellent l'architecture mosane, d'autre part les châssis du dernier étage mais aussi de la porte et de l'imposte

---

<sup>221</sup> *Ibid.*, t. 9, p. 487.

<sup>222</sup> Arch. Com., B. 352, n° 5290.

<sup>223</sup> Arch. Com., B. 356, n° 5457.

<sup>224</sup> Arch. Com., B. 168, n° 9755.



se tournent vers la modernité. On reconnaît le style de l'architecte dans le dessin du garde-corps. Comme souvent chez Maurice Devignee, la façade est décorée d'une scène (sgraffites ou pavés). Nous pouvons aussi remarquer les trois carrés en bas de la porte.

### **Les villas Nusbaum (n° 89)**

Ces deux constructions de Joseph Nusbaum élevées en 1905<sup>225</sup> reflètent bien une certaine philosophie attachée à l'Art Nouveau : le rejet de la laideur de la ville industrielle. L'Art Nouveau va se développer dans les villas avec Paul Jaspar, Paul Comblen, Victor Horta,... Elles répondent à un besoin d'une classe aisée de se retirer de la ville pour s'installer dans un endroit verdoyant à l'abri des inconvénients de la vie urbaine. La proximité de la nature devient essentielle.

Ces deux bâtisses installées dans le parc de Cointe associent Art Nouveau et architecture traditionnelle liégeoise. Remarquons que les linteaux ressemblent un peu à ceux de la villa « l'Aube » de Gustave Serrurier-Bovy. Les consoles en fer forgé qui surplombent la porte d'entrée sont Art Nouveau.

### **La maison Alexandre (n° 109)**

Cette bâtisse fut construite en 1905<sup>226</sup> pour Jules Alexandre (peintre décorateur) sur les plans de Joseph Nusbaum. Réalisée sur deux travées, cette maison par sa baie vitrée du rez-de-chaussée fait penser à celle construite rue Léon Mignon quelques mois plus tôt. Bien qu'alternant courbes et droites, l'architecte semble privilégier la ligne verticale : les bandeaux donnent une assise horizontale, les deux saillies en maçonnerie délimitant les travées, les lignes décoratives sur chaque saillie de la travée et les fenêtres rectangulaires donnent un caractère vertical à cette façade. Les châssis se trouvant dans la partie inférieure de chaque fenêtre amènent un certain rythme à cette composition.

### **La maison Meyers (n° 128)**

---

<sup>225</sup> Arch. Com., B. 363, n° 5830.

<sup>226</sup> Arch. Com. B. 400, n° 7973.

Cette petite maison de trois niveaux fut élevée en 1906<sup>227</sup> pour A. Meyers (décorateur) par Victor Rogister. La composition de la façade et les motifs décoratifs restent dans la lignée de la tendance architecturale moderne de l'architecte : façade asymétrique, châssis en forme de cercle, baies vitrées en forme d'obus brisé. La disposition des têtes sculptées de part et d'autre de la fenêtre du rez-de-chaussée fait penser à la maison Piot (rue de Sélys).

**Rue des Coteaux (actuellement rue Henri-Koch) :** Le 7 septembre 1901<sup>228</sup>, le Conseil communal adopte le plan de cette rue de dix mètres de largeur.

### **Les ateliers Nivarlet (n° 17)**

Cette construction est la seule bâtisse Art Nouveau de l'architecte bruxellois Fernand Bodson à Liège. Elevé en 1902<sup>229</sup>, cet atelier présente des qualités modernes affirmées franchement. La façade de l'aile gauche ne concentre ses baies vitrées que dans sa partie supérieure. Le reste est décoré du nom et de la profession du propriétaire ainsi que d'un arbre stylisé. Les linteaux sont en métal.

## **G. Centre**

Le centre ville ne présente pas une forte concentration de bâtisses Art Nouveau car le bâti primitif y était important. Les grands travaux qui verront le percement par exemple de la rue Léopold (1876) se doubleront de la construction de vastes immeubles néoclassiques. La pression immobilière étant plus forte dans le centre que dans les autres quartiers, l'espace libre vers 1900 est moins important que dans

---

<sup>227</sup> Arch. Com. B. 410, n° 8348.

<sup>228</sup> Th. GOBERT, *op. cit.*, t. 4, p. 373.

<sup>229</sup> Arch. Com., B. 283, n° 1771.

<sup>229</sup>

d'autres quartiers. C'est ce qui explique le fait que l'on retrouve moins de maisons Art Nouveau dans ce quartier.

**Rue des Dominicains :** C'est le 23 avril 1836 qu'un arrêté royal régla l'alignement de la rue.

### **La maison Clerfayt (n° 213)**

En 1913<sup>230</sup>, Clément Pirnay construit une maison pour la veuve Clerfayt (profession inconnue). Cette maison entre dans la droite ligne de ses deux précédentes constructions. La courbe autrefois prisée par les architectes fait place à la ligne droite. Clément Pirnay est certainement l'architecte liégeois qui représente le mieux la tendance géométrique en Art Nouveau. Les bandeaux verticaux donnent un rythme à la façade mais aussi une allure verticale. Des éléments décoratifs en métal adoptent la ligne Art Nouveau.

Cette maison fut, au départ, peu appréciée par l'architecte communal. Dans une lettre envoyée à l'architecte, le service d'architecture transmet l'avis de l'architecte communal H. Thuillier : « *M. Thuillier est d'avis que la façade est d'une pauvreté outrée et est la négation de tout style ; on a remplacé, par économie, la pierre par du béton [...]. Il craint que si l'emploi du béton était admis, on ne propose ensuite que des façades en ciment.* <sup>231</sup> » Clément Pirnay va pour se défendre demander l'avis des architectes Victor Horta et Paul Comblen. Ces deux lettres sont très intéressantes car d'une part, elles montrent l'intérêt que portent les deux architectes pour le travail de Clément Pirnay mais elle montre aussi que Paul Comblen est mis au même niveau que Victor Horta car son avis compte autant que celui du maître bruxellois.

Victor Horta enverra sa lettre le 20 décembre 1912 : « *En ce qui vous concerne personnellement, vos longues études dans l'atelier d'un de nos architectes les plus justement considérés, la maison que vous vous êtes construite pour vous-même et qui témoigne d'un effort de sincérité et de loyauté artistique que je prise hautement me paraissent des garanties suffisantes pour que votre personnalité et vos travaux futurs soient mis hors cause [...].* <sup>232</sup> »

---

<sup>230</sup> Arch. Com., B. 179, n° 10140.

<sup>231</sup> Arch. Com., B. 179, n° 10140.

<sup>232</sup> Arch. Com., B. 179, n° 10140.

**Bergerue :** Le 29 mai 1838<sup>233</sup>, un plan de rectification de l'artère fut approuvé et son exécution fut réalisée complètement au début du 20<sup>ème</sup> siècle.

### **La maison Delbovier (n° 187)**

En 1910<sup>234</sup>, Paul Janss construit une maison pour Félix Delbovier (docteur en médecine). L'arc brisé monumental sur la travée droite est caractéristique de l'architecte. A cet arc répond un plus petit sur la travée de droite. Les carrés au premier et au dernier étage sont une caractéristique de l'Art Nouveau liégeois.

### **La maison Delbovier (n° 190)**

La seconde construction de Félix Delbovier (docteur en médecine) élevée en 1910<sup>235</sup> par Paul Janss est presque la même que celle décrite ci-dessus. L'arc brisé monumental se retrouve mais la maison n'est élevée que sur une seule travée. Les consoles de la corniche relient l'arc au toit donnant une impression d'élévation verticale.

### **Angle rue de la Cathédrale et rue Florimont :**

Dès 1781<sup>236</sup>, les plans de percement de cette rue furent imaginés par l'architecte Renoz mais c'est seulement en 1842 que les travaux commencèrent réellement.

---

<sup>233</sup> Th. GOBERT, *op. cit.*, t. 3, p. 357.

<sup>234</sup> Arch. Com., B. 72, n° C 2194.

<sup>235</sup> Arch. Com., B. 94, n° C 2720

<sup>236</sup> Th. GOBERT, *op. cit.*, t. 4, p. 48.

« La rue de la Cathédrale constitue une des principales et des plus belles artères de la ville. Partout, de luxueuses maisons de commerce ont été édifiées et y ont acquis une grande valeur foncière.<sup>237</sup> »

Deux plans du Conseil communal transformèrent la physionomie de la rue Florimont. Le premier, daté du 16 avril 1852<sup>238</sup>, rectifie et élargit le tracé de la première partie de la rue (Sur le Chaffour) tandis que le second (11 janvier 1856<sup>239</sup>) porte sur l'alignement des constructions.

### **La maison Maillieux (n° 11)**

Le permis de bâtir a été rédigé de manière erronée car l'angle des rues Cathédrale et Florimont n'existe pas. En effet, la rue Florimont rejoint la rue Chérayvoie et de la Régence. Malheureusement le plan indiquant la situation exacte du bâtiment n'existe plus. Il est donc difficile de savoir sur quel angle se situait cette construction.

Cette maison de commerce construite en 1902<sup>240</sup> par Arthur Snyers pour Victor Maillieux (industriel) ne présente qu'un élément d'inspiration Art Nouveau : la console qui supporte la loggia. Le reste de la façade est plus conventionnel : absence d'assymétrie, corniche classique,...

**Boulevard d'Avroy** : Il fut réalisé sur le comblement de la rivière Avroy en 1835<sup>241</sup>.

Les arrêtés royaux d'alignement datent des 28 avril 1835 et 9 mai 1945.

### **La maison Thiriart (n° 28)**

---

<sup>237</sup> *Ibid.*, t. 4, p. 49.

<sup>238</sup> Th. GOBERT, *op. cit.*, t. 5, p.174.

<sup>239</sup> *Id.*

<sup>240</sup> Arch. Com. B. 263, n° 1135.

<sup>241</sup> Th. GOBERT, *op. cit.*, t. 3, p. 182.

La maison construite pour G. Thiriart (sans profession mais sûrement rentier) en 1903<sup>242</sup> semble classique mais possède toutefois quelques éléments modernes. La fenêtre du milieu au dernier étage semble être une adaptation timide de la baie vitrée de Paul Jaspar dans la maison Janssens-Lycops. Cette prolongation de l'arc en maçonnerie par un châssis qui ferme le cercle sera reprise par de nombreux architectes Art Nouveau : Victor Rogister, Paul Ledent,...

Arthur Snyers reconduit l'Art Nouveau dans le dessin des consoles de la loggia (comme chez J. Joassart).

### **Les bains permanent Grétry (n° 146)**

En 1907<sup>243</sup>, la Société anonyme des bains permanents Grétry chargent Jules Lamy et Paul Ledent de la réalisation d'une piscine<sup>244</sup> sur le boulevard sur le terrain de l'ancien Théâtre communal wallon (en face de la statue de Charlemagne près de la rue des Augustins). Il s'agissait d'établissements de bains et lavoirs, d'hydrothérapie et de mécanothérapie. Le bâtiment occupait une superficie de 3550 mètres carré. Il coûta 1.400.000 francs plus le prix du terrain (325.000 fr.)<sup>245</sup>.

La façade est assez étroite (8 mètres) et est élevée sur trois niveaux. Elle est en pierres de taille et en briques blanches émaillées<sup>246</sup>. L'entrée est gardée par deux piédroits en pierre de taille sont décorés d'une sculpture chacun. L'une représentant peut-être Neptune (Dieu de la mer) et l'autre une déesse. Le garde-corps du premier étage dessine des mouvements de vagues. Les éléments décoratifs indiquent ainsi la fonction du bâtiment. Le dernier étage est surmonté d'un fer forgé monumental sur lequel apparaît le mot « Bains ».

Lorsque l'on pénètre dans le bâtiment, nous rentrons dans le vestibule à partir duquel partaient deux couloirs complètement séparés. Celui de droite menait à la partie réservée aux hommes et celui de gauche était réservé aux femmes. Entre ces deux couloirs, on trouvait les guichets, une parfumerie et la lingerie. Près du couloir des

---

<sup>242</sup> Arch. Com., B. 312, n° 3751.

<sup>243</sup> Arch. Com., B. 438, n° 9421.

<sup>244</sup> Sur l'histoire des piscines à Liège, nous consulterons *Historique de la natation. Technique et gérance des bains. Hommage à Georges Truffaut*, Liège, Desoer, 1946.

<sup>245</sup> Th. GOBERT, *op. cit.*, t. 3, p. 192.

<sup>246</sup> A. PARMENTIER, *Une visite aux Bains Grétry*, in *Gazette médicale belge*, t. XXII (année 1909-1910), Liège, Imprimerie liégeoise Henri Poncelet, 1910, p. 142.

hommes, on trouvait aussi un salon de manucure et pédicure, deux salons de coiffure et en face les douches à bon marché pour hommes. Cet établissement avait une certaine portée sociale car il tentait de rendre accessible à tous les soins du corps liés à l'eau. « *Une douche se paie 15 centimes, 20 centimes avec le linge. C'est le bain à bon compte et expéditif de l'étudiant, de l'ouvrier, de l'employé et du... boursier, qui n'a que dix minutes à consacrer pour se décaper la peau.*<sup>247</sup> »

Les deux piscines, séparées pour les hommes et les femmes, sont de la même configuration mais celle des hommes est plus grande (31,5 mètre sur 14 mètres de large faisant une surface de 450 mètres carré<sup>248</sup>). La piscine des femmes mesure 13 mètres de large sur 26 mètres de long portant sa superficie à 350 mètres carré.

La piscine des hommes (146.1) est agrémentée d'un restaurant de 250 mètres carré entièrement ouvert sur la piscine. L'extrémité des bassins est décorée par une fontaine représentant un géant qui crache 30 mètres cube d'eau. Celle-ci est tirée directement du sol à 14 mètres<sup>249</sup> de profondeur. Les halls qui abritent les piscines mesurent 40 mètres de long, 22 mètres de large et 14 mètres de haut. Par sa grande structure en verre qui fait office de toit, l'intérieur du bâtiment fait penser au « Grand Bazar » rénové. Mais ici, le toit n'est pas décoré de petits vitraux.

La piscine est entourée de cent cabines fermées (50 au rez-de-chaussée et 50 au premier étage). Le rez-de-chaussée est surmonté d'une galerie où les garde-corps suivent une ligne ondulatoire en référence à l'eau. Ces galeries sont supportées par des têtes de poisson sculptées. Le confort fonctionnel est associé au confort esthétique.

Au premier étage, on trouve les bains de première classe. Les cabines sont vastes et luxueuses, toutes tapissées de carreaux émaillés. Les baignoires sont en majolique et mesurent 2 mètres de long sur 90 centimètres de large et 75 centimètres de profondeur. C'est aussi à cet étage que sont installés les bains turcs et russes ainsi que les salles de massage. Les masseurs et masseuses ont été appelés de l'étranger et sont spécialement diplômés pour leur fonction. Au second étage se situent les deux salles de gymnastique et d'escrime. Les toits sont plats, en béton armé. On y accède de plein pied par le palier du deuxième étage. L'espace qui s'y trouve sera utilisé pour les bains de soleil, les exercices de tir et les jeux de quilles. Dans les caves sont installées les chaudières et les pompes permettant l'alimentation de la piscine.

Les bains ouvrirent leurs portes en 1907.

---

<sup>247</sup> Id.

<sup>248</sup> Id.

<sup>249</sup> Ibid., p. 143.

« *L'impression que l'on éprouve en entrant aux Bains Grétry est une impression agréable qui se traduit tout naturellement par le désir de plonger dans la belle nappe d'eau, agitée par de petites vagues comme celles d'une mer calme sous un beau ciel serein.*<sup>250</sup> »

C'est dans ce lieu de sport et de détente que fut créé le premier club de natation liégeois : « Liège Natation ». Le « Cercle des Bains Grétry » suivi un an plus tard qui existe toujours sous le nom de « Club Mosan ».

Peut-être trop grand ou trop luxueux, le bâtiment dut bientôt fermer ses portes. En 1914, la société fut mise en faillite. L'immeuble sera ensuite utilisé par les Allemands jusqu'en 1918 et en partie détruit.

**Boulevard de la Sauvenière :** C'est en 1844 que les derniers travaux de voûtement de ce bras de Meuse furent terminés. Les arrêtés royaux d'alignement datent de 1844, 1857, 1882 et 1887<sup>251</sup>.

### **La maison Beretta (n° 80)**

Cette petite maison construite par Jules Micha en 1905<sup>252</sup> pour L. Beretta (débitant d'eaux gazeuses) est la réalisation la plus moderne qu'il ait conçue. Sur une parcelle très étroite, l'architecte parvient à réaliser une façade très dynamique mais aussi très personnelle. Le rez-de-chaussée est consacré au commerce et la devanture est composée de lignes nerveuses clairement Art Nouveau. Pour les étages, l'architecte alterne lignes géométriques et courbes, évitant ainsi de rendre la façade trop monotone et instaurant une sensation de rythme. La façade se termine par une sorte de mur dont les extrémités dessinent une forme en coup de fouet.

### **La maison Dufour (n° 176)**

---

<sup>250</sup> Ibid. p. 145.

<sup>251</sup> Th. GOBERT, *op. cit.*, t. 10, p. 336.

<sup>252</sup> Arch. Com., B. 359, n° 5614.



Cette construction constitue sans aucun doute une des réalisations Art Nouveau les plus abouties de Joseph Bottin. Elevée en 1909<sup>253</sup> pour G. Dufour, la nouvelle salle du « Café Vénitien<sup>254</sup> » impressionne par son caractère monumental.

Le verre, le fer et la pierre constituent les matériaux principaux. Elevées sur deux étages, les baies vitrées occupent la majorité de la façade et permettent une illumination des espaces intérieurs maximale. L'entrée monumentale est entourée de deux petites portes protégées par un auvent de verre et de fer. D'une hauteur totale de plus ou moins neuf mètres, la façade est surmontée d'une sorte de tour de six mètres cinquante. Les motifs sculptés dans la pierre ou forgés dans le métal rappellent l'architecture moderne de la Sécession viennoise.

### **Le Palais des Sports (n° 202)**

La construction du Palais des Sports commence en 1912<sup>255</sup> suivant les plans de Edgard Thibeau. Il fut établi sur l'ancien Hôtel de Laminne. Cet édifice doit abriter une piste de patinage mais aussi des habitations. La façade est ponctuée de deux tours égayées de nombreux éléments décoratifs ( pinacles sculptés, cercles,...) Le verre est le matériau prédominant et permet une bonne illumination de la salle des sports. L'entrée principale est surmontée de deux petits angelots qui soutiennent un balcon bardé d'un garde-corps Art Nouveau. Le cercle percé de trois barres (typique chez Maurice Devignee) se retrouve dans l'architecture de Edgard Thibeau. Peut-être a-t-il été l'élève de Maurice Devignee.

L'annexe de droite est percée de baies traversées par des châssis où l'on retrouve le thème du cercle. L'entrée devait, à l'origine être protégée par une marquise à laquelle l'architecte renoncera ensuite.

En 1940-45, le bâtiment devint le siège de l'Oeuvre des dîners économiques. La salle, où se donnaient auparavant les séances de patinage fut transformée en un immense

---

<sup>253</sup> Arch. Com., B.48, n° C 1667.

<sup>254</sup> Créé en 1856, il fut aménagé dans une maison de maître appartenant à la baronne Zoé de Floën-Adlercrona, épouse du baron Amédée de la Rousselière, châtelain de Fayembois. Le bâtiment fut construit pour l'architecte Léonard Martin Joseph Vivroux en 1824. Le 27 décembre 1872, le bâtiment fut vendu à Guillaume Hennis. Celui-ci agrandit le « Café Vénitien » devenu aussi restaurant et hôtel pour voyageurs. « *Le « Vénitien » resta longtemps un café bourgeois fréquenté notamment par les agents industriels.* » In R. JANSS, *Le « Vénitien », café âgé de 126 ans, qui va disparaître, cache derrière sa vilaine façade, la noble demeure des barons de Thiriart, de Floën et de la Rousselière*, in *La Meuse*, 4 juin 1982, p. 2.

<sup>255</sup> Arch. Com., B. 137, n° 8688.

réfectoire où l'on servait jusqu'à 20.000 dîners par jour<sup>256</sup>. Voir aussi photographie (202.1).

**En Feronstrée** : Cette ancienne voie fut modifiée par de nombreux arrêtés royaux : 23 septembre 1839, 17 avril 1845, 30 août 1865,...<sup>257</sup>

### **Le bâtiment Koninckx (n° 173)**

En 1909<sup>258</sup>, Joseph Simonis construit pour les frères Koninckx un entrepôt avec habitations. La présence de l'Art Nouveau y est diffuse et se limite aux vitrines et garde-corps.

**Impasse Hubart**<sup>259</sup> : réalisée sur des terrains laissés après la faillite d'un dépôt de tonneaux et de tuyaux en verre. La Ville acquit une partie des locaux sur la rue Hors Château tandis que le restant de la propriété fut occupé par une série de logements.

### **La maison Demany (n° 154)**

Cette vaste maison fut réalisée en 1908<sup>260</sup> par Emile Dethier pour la veuve Ch. Demany (son mari était lithographe). La façade est découpée en trois parties : Deux parties symétriques se font face séparées par une travée ponctuée de châssis en arc outrepassés. Cette travée contribue à donner à la façade une allure verticale. Le plan reproduit en annexe présente la façade tournée vers l'impasse Vignette.

---

<sup>256</sup> Th. GOBERT, *op. cit.*, t. 10, p. 343.

<sup>257</sup> *Ibid.*, t. 5, p. 127.

<sup>258</sup> Arch. Com., B. 44, n° C 1551

<sup>259</sup> Th. GOBERT, *op. cit.*, t. 6, p. 205.

<sup>260</sup> Arch. Com., B. 2, n° C 69.

## H. Amercoeur-Longdoz

Le chemin de fer a joué un rôle primordial dans le développement de ce quartier :

« [...] le chemin de fer allait jouer un rôle tantôt entraînant, tantôt paralysant : entraînant, lorsqu'autour des gares qu'il desservait, il faisait sortir de terre des quartiers neufs (Guillemins, Longdoz, gare installée en 1851[...]<sup>261</sup> »

Pour d'autres quartiers, il aura un rôle paralysant en coupant un quartier d'un autre quartier. Ceci aura pour effet de l'isoler par rapport aux autres centres d'habitat ou de commerce. C'est ce qui explique le développement tardif du quartier du Laveu qui sera coupé du quartier Saint-Gilles par la rampe ferroviaire reliant la gare des Guillemins à celle de Jonfosse.

**Rue de la Chaîne** : Un plan d'alignement fut approuvé par arrêté royal du 20 avril 1903<sup>262</sup>.

### La maison Oosters (n° 162)

Cette bâtisse fut élevée par Bourguignon en 1908<sup>263</sup> pour A.J.P. Oosters (sous officier). Cet architecte peu prolifique (Il a très peu construit à Liège durant la période concernée) réalise ici une maison assez moderne. La façade est clairement asymétrique. Il fait dialoguer les arcs en plein cintre en maçonnerie avec les châssis qui les prolongent pour fermer un cercle.

**Rue Herman Reuleaux** : Le 22 février 1906<sup>264</sup>, le Conseil communal accepta de percer une rue de dix mètres de largeur afin de relier les rues Frédéric Nyst et Sous l'Eau.

---

<sup>261</sup> *Visages urbains de Liège depuis 1830. Exposition organisée en l'ancienne Eglise Saint-André, Place du Marché à Liège du 16/01/1985 au 26/02/1985*, op.cit., p. 60.

<sup>262</sup> Th. GOBERT, *op. cit.*, t. 4, p. 83.

<sup>263</sup> Arch. Com., B. 19, n° C 648.

<sup>264</sup> Th. GOBERT, *op. cit.*, t.6, p. 60.

### **La maison Mativa (n° 87)**

La maison de Félix Mativa (tailleur) construite en 1906<sup>265</sup> par Henri Séaux reste assez classique. La façade est symétrique, la baie d'imposte n'adopte pas une forme Art Nouveau. Les seuls éléments Art Nouveau sont les fers forgés, les châssis et les consoles de la corniche. L'architecte utilise des éléments décoratifs à la mode mais refuse de réfléchir à une façade globalement plus moderniste. Cette construction est un exemple du mouvement qui va reprendre l'Art Nouveau pour l'associer aux styles historiques. L'Art Nouveau s'accommode dorénavant de l'éclectisme.

### **La maison Drion (n° 131)**

La maison de Jean Drion (profession inconnue) fut élevée en 1906<sup>266</sup> par Edgard Thibeau. La façade se détache des autres par sa large baie vitrée du dernier étage entourée par deux pinacles d'inspiration Art Nouveau. La façade semble être coupée en deux parties : Une ligne part du soubassement et rejoint une seconde ligne opposée juste au dessus du soupirail. Ces lignes gravissent ensuite la façade jusqu'au dessous de la fenêtre du rez-de-chaussée pour se séparer et continuer leur ascension jusqu'aux deux pinacles.

### **La maison Hignoul (n° 193)**

Construite en 1911<sup>267</sup> pour J. Hignoul (artiste lyrique), cette maison se rattache bien à la composition traditionnelle de la façade de Maurice Devignee : Elle est découpée en deux parties dont une est très souvent décorée d'un arc en plein cintre. Mais nous remarquerons que l'architecte fait quelques pas en arrière et se détourne quelque peu de la modernité. Les deux travées tendent vers plus de symétrie. L'arc outrepassé des

---

<sup>265</sup> Arch. Com., B. 361, n° 5729.

<sup>266</sup> Arch. Com., B. 417, n° 8638.

<sup>267</sup> Arch. Com., B. 101, n° 7537.

châssis est remplacé par des formes plus conventionnelles. La ligne Art Nouveau en coup de fouet est clairement affichée (linteaux, arc en plein cintre et garde-corps). La forme du garde-corps et des fenêtres sont caractéristiques de l'œuvre de l'architecte.

**Rue de Cornillon :** Le 14 décembre 1875<sup>268</sup>, un arrêté royal approuva le projet d'un plan d'alignement. Un autre, daté du 12 mars 1906 remplacera le premier.

### **La maison Sévart (n° 156)**

Cette bâtisse fut édifée pour P. Sévart (entrepreneur) en 1908<sup>269</sup> par Maurice Devignee. L'architecte continue sur la voie qu'il avait tracée avec la maison située Ernest de Bavière. Il abandonne les fenêtres à croisées style « Vieux Liège » pour ouvrir des baies parcourues par des châssis plus nerveux. L'arc outrepassé est repris et rempli d'une fresque ou d'un sgraffite. Seule concession au style « Vieux Liège » (la baie d'imposte est divisée en deux et parcourue de petite bois verticaux). La symbolique maçonnique est présente dans les grilles de fenêtre de l'entresol.

**Rue Sous-l'Eau :** Théodore Gobert ne mentionne pas d'arrêtés d'alignement pour cette rue très ancienne<sup>270</sup>.

### **La maison Reuleaux (n° 116)**

Ces deux maisons furent construites en 1906<sup>271</sup> pour Fernand Reuleaux (industriel) par l'architecte Jules Bernimolin. Ces deux bâtisses constituent un bel exemple de l'architecture Art Nouveau mêlée à l'éclectisme. Si le style moderne se reconnaît dans le châssis du second étage de la maison de droite et dans la loggia (et ses consoles) de

---

<sup>268</sup> Th. GOBERT, *op. cit.*, t. 4, p. 358.

<sup>269</sup> Arch. Com., B. 3, n° C 118.

<sup>270</sup> Th. GOBERT, *op. cit.*, t. 10, pp. 459-460.

<sup>271</sup> Arch. Com. B. 397, n° 7846.

la maison de gauche, le néogothique dans le pignon de la maison de gauche tandis que le style mosan se retrouve dans les fenêtres à croisées de la maison de droite.

**Rue Frédéric Nyst** : La décision d'ouvrir une rue entre les rues de Visé et d'Amercoeur fut prise par le Conseil communal le 29 décembre 1890<sup>272</sup>.

### **La maison Calut (n° 22)**

La maison élevée en 1902<sup>273</sup> par A. Piron pour E. Calut présente peu d'éléments Art Nouveau : garde-corps, porte et linteaux en fer. La sculpture représentant deux oiseaux témoigne de la grande vivacité de l'école de sculpture ornementale à Liège.

### **La maison Rosa (n° 171)**

C'est le travail du détail qui impressionne dans cette maison. Cette maison fut construite en 1909 par Maurice Devignee pour L. Rosa<sup>274</sup> (fabricant de fusils). Un sgraffite (souvent chez Maurice Devignee) est prévu sous la corniche. On retrouve des références symboliques maçonniques (trois carrés au premier étage, cercle traversé de trois lignes). L'utilisation du fer est mise en évidence : linteaux des fenêtres, garde-corps, grilles de fenêtres et de porte. Deux lourds pinacles, en pierre de taille sculptée, couronnent le sommet d'une des façades.

**Rue Gramme** : Cette rue fut créée lors des travaux effectués à la partie basse du Thier de la Chartreuse et des travaux d'appropriation des terrains longeant la voie ferrée Liège-Maastricht<sup>275</sup>.

### **La maison Lorent (n° 37)**

---

<sup>272</sup> Th. GOBERT, *op. cit.*, t. 5, p. 292.

<sup>273</sup> Arch. Com., B. 308, n° 3632.

<sup>274</sup> Arch. Com., B. 37, n° 1297.

<sup>275</sup> Th. GOBERT, *op. cit.*, t. 5, p. 427.

La maison de Bernard Lorent (professeur) construite par Jules Lamy en 1903<sup>276</sup> présente de nombreuses caractéristiques Art Nouveau : asymétrie de la façade, polychromie des matériaux (soubassement en moellons, linteaux en petit granit et bandeaux horizontaux en matériaux différents (mais illisible sur le plan). Le garde-corps semble dialoguer avec les châssis des fenêtres adoptant chacun un mouvement circulaire.

### **La maison Oblin (n° 43)**

L'habitation de E. Oblin (industriel), construite en 1903<sup>277</sup> par Jules Lamy, suit de près celle décrite ci dessus. L'architecte se tourne cependant vers une ligne plus verticale. Il semble délaisser le cercle pour des formes plus géométriques. Le bâtiment se coupe ainsi en deux parties : celle de gauche (porte) donne une image d'horizontalité accentuée par les bandeaux horizontaux, tandis que la partie de droite se développe de manière plus verticale. Cette partie se termine par un triangle qui donne au bâtiment une allure plus verticale.

**Rue de la Limite :** Le premier plan d'alignement fut approuvé par arrêté royal le 31 mars 1844<sup>278</sup>. Il fut ensuite remplacé par un autre arrêté du 27 octobre 1859.

### **La maison Prévot (n° 130)**

En 1906<sup>279</sup>, l'architecte J. Prévot se construit une maison dont l'allure moderne tient à l'asymétrie de la façade et aux châssis du rez-de-chaussée.

**Quai du Longdoz :** Un plan d'élargissement fut tracé en 1844<sup>280</sup> et approuvé par arrêté royal du 31 mars. En 1862<sup>281</sup>, le Conseil communal décida de prolonger le quai jusqu'au pont d'Amercoeur.

### **La maison Renouprez (n° 105)**

---

<sup>276</sup> Arch. Com., B. 320, n° 4022.

<sup>277</sup> Arch. Com., B. 338, n° 4677.

<sup>278</sup> Th. GOBERT, *op. cit.*, t. 7, p. 310.

<sup>279</sup> Arch. Com., B. 416, n° 8598.

<sup>280</sup> Th. GOBERT, *op. cit.*, t. 7, p. 322.

<sup>281</sup> *Ibid.*, t. 7, p. 323.

En 1905<sup>282</sup>, Joseph Bottin entreprend la construction d'une maison pour Victor Renouprez (pâtissier boulanger). Il est évident que cette maison est liée avec celle construite en même temps par Maurice Devignee (rue Saint-Julien). Il est malheureusement très difficile de savoir lequel de ces deux architectes a influencé l'autre. L'organisation globale semble comparable dans les deux maisons. La travée de droite est percée au rez-de-chaussée d'une baie surmontée d'un arc brisé. Sous la corniche, ont été installés des panneaux décoratifs entourés de deux pinacles sculptés (sur lesquels sont apposés des panneaux décoratifs). La fenêtre de la chambre mansardée (au dernier étage) ressemble très fort à celle de la rue Saint-Julien. Cependant, elle présente moins de détails modernes que celle dessinée par Maurice Devignee. Une porte cochère sur la droite est décorée de deux sculptures.

**Rue Lairesse :** Le 31 mars 1844<sup>283</sup>, un arrêté royal fut pris, approuvant le plan d'alignement et d'élargissement de la rue. D'autres plans d'alignement furent adoptés par arrêtés royaux les 3 août 1865, 8 mai 1886 et 17 janvier 1887.

### **La maison Capitaine Dupont (n° 24)**

Cette construction Art Nouveau de Paul Jaspar fut édifée en 1902<sup>284</sup> pour Capitaine Dupont (profession inconnue). Si la présence de motifs Art Nouveau est limitée au balcon, la façade n'en est pas moins moderne. Les références aux styles historiques sont absentes. L'arc outrepassé est timide et est constitué par le prolongement de l'arc en plein cintre en maçonnerie par le châssis. Cette maison dérive quelque peu de la maison Janssens-Lycops (rue du Jardin Botanique) par le caractère très plat de la façade. La maison Dupont se termine par deux pinacles décorés de cercles (ceci a peut-être influencé Victor Rogister).

---

<sup>282</sup> Arch. Com., B. 379, n° 7164.

<sup>283</sup> Th. GOBERT, *op. cit.*, t. 7, p. 6.

<sup>284</sup> Arch. Com. B. 307, n° 3592.



**Rue Douffet :** C'est le 31 mars 1844<sup>285</sup> qu'un arrêté royal régla l'élargissement et l'alignement de cette voie de communication.

### **La maison Oblin (n° 158)**

En 1908<sup>286</sup>, Victor Rogister exhausse la façade de E. Oblin (agent réceptionniste) des deux pinacles décoratifs reliés par un mur encadré d'une structure métallique.

Sur ce mur, devait sans doute prendre place une inscription ou un dessin.

Les deux pinacles sont sculptés en forme d'ailes. On peut y voir aussi un visage d'où partent trois tiges qui traversent un cercle.

**Rue Basse-Wez :** Des plans d'alignement furent approuvés par arrêtés royaux des 29 avril 1887 et 17 mars 1900<sup>287</sup>.

### **La maison Colson (n° 167)**

Cet immeuble fut construit en 1909<sup>288</sup> par J. Loyens pour le carrossier Victor Colson.

L'architecte élabore ce bâtiment sur quatre niveaux et trois travées. Ces dernières se succèdent de manière rythmée grâce aux arcs brisés en maçonnerie du second étage et aux longues consoles qui soutiennent la corniche. Sous la plupart des fenêtres prend place une scène dessinée (panneaux décoratifs ou sgraffite). Sous la fenêtre du milieu, l'architecte a installé un balcon entouré d'un garde-corps en fer forgé dessinant une sorte d'insecte. Nous pouvons aussi identifier une marque caractéristique des architectes Art Nouveau liégeois (le cercle sur la porte).

## **I. Sainte-Marguerite-Sainte-Walburge**

---

<sup>285</sup> Th. GOBERT, *op. cit.*, t. 4, p. 572.

<sup>286</sup> Arch. Com. B. 8, n° C 282.

<sup>287</sup> Th. GOBERT, *op. cit.*, t. 3, p. 268.

<sup>288</sup> Arch. Com., B. 31, n° C 1059.

Ici aussi, le chemin de fer a profondément transformé le visage de ce quartier. Le creusement des tunnels reliant les gares de Jonfosse et de Vivegnis va mutiler le quartier Saint-Servais. La paroisse perdra près de cent immeubles en 1871<sup>289</sup>. L'installation de la gare du Palais mêlé à la pression démographique vont faire de cet endroit un quartier plus attractif tant pour le commerce que pour l'habitat.

**Rue de Hesbaye :** Les travaux d'élargissement de cette ancienne rue : « [...] mettra la ville de Liège en communication par une voie facile et de pente douce avec Ans, la route de Bruxelles et les communes de Hesbaye. [...] il fournira des terrains à bâtir et aidera le quartier de l'Ouest à regagner une partie de sa prospérité passée, en atténuant les malheureux effets de son état topographique accidentel<sup>290</sup>. »

De nombreux arrêtés royaux furent publiés pour l'organisation de cette voie. Le 14 mars 1873<sup>291</sup>, le Conseil communal élaborait un plan d'alignement pour la partie de la route comprise entre les rues de la Légia et Basse Chaussée.

### **La maison Collard (n° 35)**

La construction de Joseph Collard (boulangier) comprenait un four à boulangerie, une écurie et une habitation. Elle fut réalisée en 1903<sup>292</sup> par Joseph Nusbaum. Cette œuvre appartient à la première période de cet architecte dans laquelle l'Art Nouveau dialogue avec le style « Vieux Liège ». Si les fenêtres sont d'inspiration mosane et donc traditionnelles, la modernité pointe, dans cette bâtisse, le bout de son nez : La façade est asymétrique et le métal n'est pas dissimulé mais affirmé dans la façade (linteau au rez-de-chaussée).

## **55. La maison Sadet**

---

<sup>289</sup> *Visages urbains de Liège depuis 1830. Exposition organisée en l'ancienne Eglise Saint-André, Place du Marché à Liège du 16/01/1985 au 26/02/1985*, op. cit., p. 60.

<sup>290</sup> Th. GOBERT, *op. cit.*, t. 6, p. 62.

<sup>291</sup> *Id.*

<sup>292</sup> Arch. Com., B.318, n° 3960.

En 1904<sup>293</sup>, Joseph Nusbaum entreprend la construction d'une maison pour J. Schreurs Sadet (négociant). Pour la première fois, l'architecte adopte l'arc outrepassé : dans la maçonnerie autour de la baie vitrée du rez-de-chaussée et pour la baie d'imposte. Le balcon de style Art Nouveau est un autre exemple de modernité dans cette bâtisse. Mais les fenêtres à croisées restent une concession au style « Vieux Liège ».

### **La maison Stoesse (n° 67)**

En 1904<sup>294</sup>, J.B. Stoesse demande à Joseph Nusbaum la construction de sa maison au numéro 101. Cette bâtisse reste dans la ligne traditionnelle de l'architecte c'est à dire un mélange de « style 1900 » et de style « Vieux Liège ».

### **La maison Delvaux (n° 189)**

Cette dernière construction Art Nouveau de Joseph Nusbaum dans la rue de Hesbaye indique le retour de l'architecte à des compositions plus conventionnelles. La façade de cette maison, construite en 1910<sup>295</sup> pour A. Delvaux (charcutier) est tout à fait symétrique. Le garde-corps en fonte montre le retour de l'architecte vers des formes plus classiques (ferronnerie médiévale, Louis XV, Louis XVI,...). Seuls les pinacles et la vitrine sont en style Art Nouveau.

**Degrés des Tisserands :** Des arrêtés royaux ont réglé l'alignement des bâtisses dans cette rue. Ils sont datés des 29 février 1840, 21 mars 1841 et 21 juillet 1849<sup>296</sup>.

### **La maison Freson (n° 168)**

---

<sup>293</sup> Arch. Com., B. 385, n° 7385.

<sup>294</sup> Arch. Com., B. 349, n° 5130.

<sup>295</sup> Arch. Com., B. 84, n° C 2488bis.

<sup>296</sup> Th. GOBERT, op. cit., t. 4, p. 473.

Maurice Devignee construit en 1909<sup>297</sup> une maison pour Emile Freson (négociant).

Le plan de la façade est typique de l'architecte. Il la découpe en deux travées mais, cette fois, il distribue les baies de manière plus symétrique. La travée, correspondant aux espaces d'habitation, est percée de larges baies vitrées dont celle du dernier étage est entourée d'un arc outrepassé. Les petites fenêtres de la travée de droite éclairent l'escalier. La corniche repose sur de longues consoles Art Nouveau. La symbolique maçonnique se retrouve dans un cercle en fer forgé percé de trois tiges (grille du soupirail). La vitrine du rez-de-chaussée est décorée de boiseries Art Nouveau et est entourée d'un linteau et de deux piédroits en métal.

**Rue Publémont :** Le 11 juin 1894<sup>298</sup>, le Conseil communal décida l'établissement de cette voie. Les travaux de terrassement, de canalisation et de pavage furent effectués en août 1895 ainsi que les premières habitations.

### **La maison Lince (n° 104)**

Cette maison fut construite par Henri Séaux en 1905<sup>299</sup> pour Frédéric Lince (plombier zingueur). La façade est divisée en trois travées séparées par des saillies en maçonnerie. Le cercle joue un rôle très important. Les châssis du rez-de-chaussée et du premier étage atteignent un niveau de complexité comparable à certaines vitrines Art Nouveau. Le garde-corps reproduit la forme du cercle. Nous pouvons aussi remarquer les boiseries qui prolongent les châssis du dernier étage.

**Rue Hocheporte :** Cette rue a subi de nombreuses modifications au 19<sup>ème</sup> siècle : plans d'alignement ou de rectification en 1838, 1841, 1843 et 1863<sup>300</sup>. Mais tous n'ont pas été exécutés. Le 19 janvier 1905<sup>301</sup>, un plan d'alignement fut dressé pour l'alignement du côté gauche de la rue pour la partie entre la rue Mississippi et l'impasse Lacroix, où devaient être construits de nombreux bâtiments.

---

<sup>297</sup> Arch. Com., B. 31, n° C 1068.

<sup>298</sup> Th. GOBERT, *op. cit.*, t. 9, p. 616.

<sup>299</sup> Arch. Com., B. 379, n° 7147.

<sup>300</sup> Th. GOBERT, *op. cit.*, t. 6, p. 69.

<sup>301</sup> *Id.*

### **La maison Giboreau (n° 69)**

En 1904<sup>302</sup>, A. Giboreau (rentier) demande à Joseph Nusbaum un plan pour l'exhaussement de sa façade. L'architecte semble avoir transformé entièrement la façade. Il abandonne les fenêtres à croisées pour des châssis qui adoptent légèrement la forme de ceux de Victor Rogister (obus brisé). La baie d'imposte est remplie d'un vitrail. Le dernier étage est ponctué entre les fenêtres de dessin de végétaux tandis que le garde-corps suit lui aussi une ligne florale stylisée.

**Rue Montagne Sainte-Walburge :** Th. Gobert ne mentionne aucun arrêtés royaux d'alignement pour cette ancienne voie<sup>303</sup>.

### **La maison Thiriart (n° 195)**

En 1911<sup>304</sup>, N. Thiriart (profession inconnue) commande à Maurice Devignee deux maisons. L'architecte développe ici un lyrisme un peu lourd qui manque de cohérence. Les lignes s'enchevêtrent pour former des motifs compliqués. Avec ces deux maisons et celle de Gustave Verlaine, l'architecte semble se chercher. Soit il retourne vers des formes plus traditionnelles (Gustave Verlaine), soit il recherche l'exubérance.

Là où dans ses maisons des rues Saint-Léonard et des Bayards, il privilégiait la ligne fluide et nette, ici, il se lance dans des formes moins stylisées, plus réalistes. La ligne est remplacée par le nœud. Les baies vitrées sont larges et celle du second étage reconduit l'arc outrepassé mais avec moins de succès que dans ses réalisations précédentes.

**Rue des Anglais :** C'est en 1890 et 1895<sup>305</sup> que des travaux furent entrepris pour faciliter la circulation et élargir cette artère à douze mètres.

---

<sup>302</sup> Arch. Com., B. 349, n° 5103bis.

<sup>303</sup> Th. GOBERT, *op. cit.*, t. 8, p. 282.

<sup>304</sup> Arch. Com., B. 105, n° 7657.

<sup>305</sup> Th. GOBERT, *op. cit.*, t. 3, p. 105.

### **La maison Coolen (n° 210)**

Cette bâtisse fut élevée pour F. Coolen (rentier) en 1913<sup>306</sup> par Maurice Devignee.

La façade est assez symétrique et se termine par un étage couronné de deux statues représentant des animaux imaginaires. Une scène en majolique agrément le tout. L'architecte alterne formes de châssis classiques au rez-de-chaussée et modernes au deuxième et troisième étages. Les garde-corps vont dans un sens plus stylisé.

**Angle rue et place des Bons-Enfants :** Le 9 novembre 1860<sup>307</sup> la Ville décida de l'élargissement et de la rectification de cette rue. La place fut quant à elle, appropriée en 1910<sup>308</sup>.

### **La maison Philips Duvieusart (n° 93)**

La construction de Léo Philips Duvieusart (employé de commerce) fut dessinée par Jules Micha. La demande de permis de bâtir fut introduite le 12 mai 1905<sup>309</sup>. Cette maison de deux façades présente peu d'éléments Art Nouveau. La pierre sculptée à référence végétale est une des caractéristiques de Jules Micha. Les linteaux et les piédroits sont taillés et une forme ondulatoire entoure ainsi les baies des deux étages. Les grilles de fer forgé est entourée de deux colonnes de pierre taillées selon le rythme Art Nouveau. La grille reprend le thème du triangle (comme chez J. Freson) mais semble plus nerveuse et moins rigide.

**Rue Léon Mignon :** C'est vers le 22 octobre 1900<sup>310</sup> que le Conseil communal décida de nommer le tronçon qui allait de la place des Bons Enfants à la rue Saint-Séverin, rue Léon Mignon.

---

<sup>306</sup> Arch. Com., B. 165, n° 9671.

<sup>307</sup> Th. GOBERT, *op. cit.*, t. 3, p. 423.

<sup>308</sup> *Ibid.*, t. 3, p. 424.

<sup>309</sup> Arch. Com., B. 371, n° 6125.

<sup>310</sup> Th. GOBERT, *op. cit.*, t. 7, p. 290.

### **La maison Nusbaum (n° 62)**

Cette construction fait partie d'un vaste ensemble de terrains que l'architecte Joseph Nusbaum a acheté à la ville pour y construire quelques maisons. Celle établie sur le lot 109 constitue la première d'entre elles. Elle fut élevée en 1904<sup>311</sup>. Composée de trois étages, la façade présente plus de caractéristiques Art Nouveau que les précédentes.

La référence au style « Vieux Liège » est pourtant encore bien présente : fenêtres à croisées, bois très présent, arc brisé. On trouve même certaines références médiévales avec les corbeaux soutenant les linteaux. L'Art Nouveau se retrouve dans le garde-corps, la composition asymétrique de la façade et dans le vitrail de l'imposte.

### **La maison Swinnen (n° 79)**

Sur le lot 110, Joseph Nusbaum élève en 1905<sup>312</sup> pour A. Swinnen (sellier) une bâtisse où les références aux styles historiques ont disparues. La maison se compose de quatre niveaux : le rez-de-chaussée est réservé au commerce et les étages aux habitations. Les châssis des portes et des fenêtres suivent des lignes géométriques qui donnent à la façade une allure générale triangulaire. Les garde-corps dessinent clairement des motifs abstraits à tendance Art Nouveau. Une frise décorative placée sous la corniche embellit la façade.

### **La maison Nusbaum (n° 108)**

Cette bâtisse construite sur le lot 111bis en 1906<sup>313</sup> par Joseph Nusbaum est l'une de ses réalisations les plus modernes. S'organisant sur deux travées, la façade s'élève sur cinq niveaux : entresol, rez-de-chaussée, deux étages et mansarde. L'architecte joue aussi bien avec le cercle qu'avec le rectangle, développant ainsi un rythme dynamique dans la façade. Les châssis épousent les formes des linteaux : arrondi pour le rez-de-

---

<sup>311</sup> Arch. Com., B. 389, n° 7572.

<sup>312</sup> Arch. Com., B. 357, n° 5484.

<sup>313</sup> Arch. Com., B. 381, n° 7228bis.

chaussée, vertical pour le reste. La travée d'habitation est cernée par deux saillies en maçonnerie qui se terminent par deux pinacles sculptés. Un balcon en pierre sculptée agrémenté le tout.

### **La maison Nusbaum (n° 115)**

Construite en 1906<sup>314</sup> sur le lot 112bis pour l'architecte lui-même, cette bâtisse s'élevant sur cinq niveaux et composée de pierre bleue et de briques ne possède que quelques éléments modernes qui se situent sur le soubassement. La fente ouvrant sur la boîte aux lettres est décorée des trois points de la Franc-Maçonnerie (**115.1**). Sous la fenêtre du rez-de-chaussée, des bas reliefs décorent le soubassement. L'auvent de la porte d'entrée est une autre qualité moderne.

**Rue Saint-Séverin :** De nombreux arrêtés royaux ont modifié le tracé de cette rue : 29 décembre 1834, 9 octobre 1841, 21 juillet 1849, 13 avril 1863, 10 juillet 1871 et 23 juin 1877. La dernière modification du tracé de cette voie fut décidée le 28 juillet 1902<sup>315</sup>.

### **La maison Lapaille (n° 114)**

La façade de cet immeuble fut transformée en 1906<sup>316</sup> à la demande de Charles Lapaille (photographe) par Victor Rogister. Ce dernier réitère la formule qu'il avait utilisée peu avant pour la maison de J. Counet à l'angle de la place du Congrès et de la rue du Parlement. Il recouvre la façade d'un enduit blanc dans lequel il grave des motifs décoratifs. Les carrées et les stries se retrouvent ici aussi. La façade est asymétrique et est percée de baies de forme typique de l'architecte. Le garde-corps est très sobre et privilégie la force de la ligne simple, sans ornements inutiles. Une demande de dérogation fut introduite par l'architecte afin de pouvoir remplacer les montants et linteaux en pierre de taille aux baies de portes et de croisées des étages de la façade principale par une décoration en stuc composé de ciment blanc et de pierre blanche moulue.

---

<sup>314</sup> Arch. Com. B. 396, n° 7818bis.

<sup>315</sup> Th. GOBERT, *op. cit.*, t. 10, p. 402.

<sup>316</sup> Arch. Com. B. 396, n° 7818.



**Rue de Limbourg :** Le plan d'ensemble réalisant une voie qui reliait les rues de Campine et Sainte-Walburge fut adopté par le Conseil communal le 25 juillet 1904<sup>317</sup>.

### **Les maisons Ledent (n° 183)**

Comme pour la rue Patenier, Paul Ledent en 1910<sup>318</sup> réalise une longue suite de dix maisons sans jamais répéter deux fois la même façade. Si les dimensions ne varient pas, les façades se différencient par certains détails (arcs, châssis, portes, pignons, fers forgés,...).

**Rue de Campine :** Cette rue fut créée pour réduire la déclivité entre le centre et la rue Sainte-Walburge. C'est le 12 juin 1871<sup>319</sup> que les travaux furent entrepris.

### **La maison Gustin-Hanson (n° 60)**

En 1904<sup>320</sup>, l'architecte ingénieur F. Orban et Cie construit pour la veuve Gustin Hanson (profession inconnue) une maison mêlant tradition et modernité. Les fenêtres à croisées font référence à la tradition architecturale mosane mais la présence de la grille en fer forgé adoptant un motif végétal stylisé et de panneaux décoratifs au dessus de la porte témoignent de la volonté de l'architecte de participer au mouvement Art Nouveau.

### **La maison Thibout (n° 64)**

Elevée en 1904<sup>321</sup> pour J. Thibout, cette maison correspond bien au style de Joseph Nusbaum. Si l'asymétrie de la façade au rez-de-chaussée affirme la modernité de

---

<sup>317</sup> Th. GOBERT, *op. cit.*, t. 7, p. 308.

<sup>318</sup> Arch. Com., B. 54, n° C 1830.

<sup>319</sup> Th. GOBERT, *op. cit.*, t. 4, p. 13.

<sup>320</sup> Arch. Com., B. 344, n° 4852.

<sup>321</sup> Arch. Com., B. 369, n° 6024.

celle-ci, les fenêtres à croisées soulignent l'attachement de l'architecte pour le style « Vieux Liège ».

### **La maison Hugon Delhez (n° 207)**

A la fin de l'année 1912<sup>322</sup>, Gustave Delcommune construit pour Victor Hugon Delhez une bâtisse dont l'allure générale n'est pas sans rappeler les formules architecturales de Maurice Devignee. La travée d'habitation est décorée d'un arc en plein cintre en maçonnerie. La travée de gauche (cage d'escalier) est décorée d'un sgraffite et se termine par un arc outrepassé brisé. Les châssis adoptent des courbes typiques de l'Art Nouveau. Le garde-corps en fer forgé suit une ligne « Modern Style » assez sobre. Nous pouvons remarquer que l'architecte a dessiné la porte du salon au rez-de-chaussée dans le même esprit que la façade.

**Rue du Calvaire :** Un plan d'alignement fut adopté par le Conseil communal en 1864<sup>323</sup>. Le 21 mai 1900, l'élargissement fut porté à douze mètres.

### **La maison Govers (n° 214)**

En 1914<sup>324</sup>, Henri Emonts construit pour J. Govers (agent de police) une maison très moderne. L'allure générale du bâtiment fait penser à l'architecture de Victor Rogister et sa construction place du Congrès. Comme cet architecte, Henri Emonts recouvre la façade d'un enduis blanc décoré de points noirs. Les baies vitrées sont distribuées de manière asymétrique. La forme de ces baies rappelle celles de Victor Rogister.

**Rue Saint-Nicolas :** Un plan d'alignement parut le 6 juillet 1840<sup>325</sup>. Un autre plan vit le jour en 1890 et fut ratifié par arrêté royal du 25 juillet 1890. Les 20 septembre et 21 octobre 1890, une partie de ces alignements furent changés.

---

<sup>322</sup> Arch. Com., B. 160, n° 9480.

<sup>323</sup> Th. GOBERT, *op. cit.*, t. 4, p. 13.

<sup>324</sup> Arch. Com., B. 0, n° 10612.

<sup>325</sup> Th. GOBERT, *op. cit.*, t. 8, p. 422.

## La pharmacie Gérard (n° 140)

Cette petite annexe servant de pharmacie fut bâtie en 1907<sup>326</sup> pour G. Gérard (pharmacienne) suivant les plans de Joseph Nusbaum. La façade est composée de trois piédroits qui se prolongent en trois pinacles en pierre sculptée. Les trois points se retrouvent à la base de chaque pinnacle. La vitrine est décorée en sa partie supérieure de châssis suivant une courbe d'inspiration Art Nouveau.

## J. Quartier Nord

Ce quartier n'a pas connu un développement comparable à certains quartiers (Fragnée, Laveu,...). En effet, l'habitat primitif y est fort concentré mais aussi très ancien. La forte concentration d'industries et d'usines a pour conséquence une forte concentration de maisons ouvrières. Les grands travaux structurels concernent donc peu ce quartier. C'est ainsi que les autorités communales semblent avoir délaissé ce quartier : « *Un des résultats les plus fâcheux de l'abandon dans où l'on nous laisse, de l'indifférence qu'on nous témoigne, c'est la dépréciation de nos propriétés, chaque jour perdant de leur valeur, lorsqu'un peu de bon vouloir et quelques dépenses faites à propos eussent amené la construction de cent cinquante maisons qui ne tarderont pas à faire faute aux ouvriers et qu'on ne risquera pas à bâtir, avec la certitude de ne pas louer.*<sup>327</sup>

D'une part l'espace libre n'est pas assez important à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle pour que la concentration de maisons Art Nouveau soit considérable. D'autre part, le caractère ouvrier du quartier répugne la bourgeoisie à s'y installer.

**Rue Goswin** : C'est le 22 mars 1861<sup>328</sup> que le Conseil communal décida l'ouverture d'une voie de 10 mètres de large mais ce n'est qu'en 1870 que la rue fut dénommée.

### 216. La maison Gérôme

---

<sup>326</sup> Arch. Com. B. 427, n° 8975.

<sup>327</sup> *Exposé des griefs au nom du quartier du nord*, Liège, Imprimerie J.G. Lardinois, 1851, p.11.

<sup>328</sup> Th. GOBERT, *op. cit.*, t. 5, p. 426.

Construite en 1914 pour Ernest Gérôme par Victor Rubbers<sup>329</sup>, cette maison témoigne bien de l'essoufflement de l'Art Nouveau et de la volonté de se tourner vers des formes plus stylisées et moins complexes. Le travail du garde-corps va en ce sens. Cependant, l'asymétrie de la façade est toujours présente et la polychromie des matériaux (briques vernissées blanches, métal et pierre bleue) joue un rôle important dans le caractère dynamique de celle-ci.

**Rue Laport (actuellement rue Mosselman) :** C'est le 15 novembre 1873<sup>330</sup> que le Conseil communal vota le plan d'ouverture d'une voie entre les rues Lamarck et Saint-Léonard.

#### **La « Salle royale de la Renommée » (n° 45)**

Fin de l'année 1903<sup>331</sup>, la Société anonyme « Salle royale de la Renommée » reçoit l'autorisation de construire une salle de spectacle élaborée par Paul Jaspar. L'analyse du cahier des charges est intéressante. Des entrepreneurs bruxellois sont choisis : « Perraud et Dumas. Ingénieurs constructeurs. 6 rue Watteau Bruxelles. »

Les travaux comprennent : une salle de spectacle avec galeries et escaliers, des foyers, un théâtre, une salle des machines, une cave et des accessoires. Le prix est fixé à 127.000 Francs<sup>332</sup>. Les travaux comprennent le gros œuvre de la construction des bâtiments en béton et maçonnerie, les fondations, les murs, cloisons, colonnes, escaliers, planchers, terrasses et toitures. Sont compris dans le forfait les enduits des murs de la façade et des moulures en plâtre et en ciment, le placement de motifs de décoration et ornements pour l'extérieur. La société a signé le cahier des charges à Liège le 28 octobre 1903<sup>333</sup>.

---

<sup>329</sup> Arch. Com., B. 0, n° 11125.

<sup>330</sup> Th. GOBERT, *op. cit.*, t. 7, p. 120.

<sup>331</sup> Arch. Com. B. 384, n° 7346.

<sup>332</sup> Arch. Com. B. 384, n° 7346.

<sup>333</sup> Arch. Com. B. 384, n° 7346.

D'une superficie totale de 3000 mètres carré<sup>334</sup>, elle fut construite principalement en béton. Une partie de la toiture forme une terrasse accessible au public. Trois grandes coupoles couvraient un espace de 16, 8 mètres de portée. Elles sont soutenues par des arcs en plein cintre dont les extrémités se rejoignent pour former des piliers décorés de motifs Art Nouveau. Les galeries (5,40 mètres de largeur<sup>335</sup>) ont un second niveau accessible par deux escaliers (2,50 mètres de large<sup>336</sup>). La salle de spectacle peut quant à elle accueillir 1200<sup>337</sup> personnes. Un espace d'une superficie de 162 mètres carré<sup>338</sup>, formant une estrade dans le fond de la salle, est réservé au restaurant.

La décoration intérieure fut confiée à Pierre et Fils qui la réalisent en 65 jours.

Les coupoles sont ornées de rayons de soleil stylisés. La façade, du côté de la rue Laport, mesure 90 mètres de long et une hauteur de douze mètres à la corniche.

Elle est percée de trois grandes baies (15,90 mètres de diamètre et 8,90 mètres de hauteur<sup>339</sup>) vitrées surmontées d'un arc en plein cintre permettant une illumination optimale. La salle de conférence, quant à elle, est éclairée par six fenêtres de deux mètres sur 4,50 mètres<sup>340</sup>. L'entrée monumentale est surmontée de deux renommées reproduites, en outre, dans les espaces entre les arcs en plein cintre. Celle-ci sont l'œuvre du sculpteur Oscar Berchmans. La lecture de l'article publié dans l'Express du mardi 7 juin 1904 est intéressante car il montre que l'Art Nouveau est apprécié.

*« Grâce au talent éclairé de M. l'architecte P. Jaspar, vient de surgir rue Laport un type de construction tout nouveau pour nous et dont l'audace de conception n'est pas moindre que le souci constant d'élégance qui préside à sa réalisation.[...]*

*Et nous avons eu la curiosité de monter sur la toiture de l'édifice, à quinze mètres de hauteur. La vue est superbe ; vers les coteaux de Vivegnis, la Meuse et le Pays de Herve. Cette toiture d'où surgissent, monstrueux, le faîte des trois dômes, sera transformée en jardins, tels ceux qui furent suspendus au dessus de Babylone, et l'on pourra y venir y prendre le frais et y rêver aux étoiles.<sup>341</sup> »*

**Rue Saint-Léonard** : Dès 1715<sup>342</sup>, la Ville s'occupât de l'élargissement de cette voie.

<sup>334</sup> M.J. PIRLET, *Paul Jaspar. 1859-1945. Mémoire de licence en Histoire de l'Art et Archéologie*, Liège, U.L.G., 1979-1980, p. 63.

<sup>335</sup> *L'Express*, 12<sup>ème</sup> année, mardi 20 octobre 1903.

<sup>336</sup> *Id.*

<sup>337</sup> *Id.*

<sup>338</sup> *Id.*

<sup>339</sup> *Id.*

<sup>340</sup> *Id.*

<sup>341</sup> *L'Express*, 13<sup>ème</sup> année, mardi 7 juin 1904.

<sup>342</sup> Th. GOBERT, *op. cit.*, t. 7, p. 265.

Des arrêtés royaux d'alignement furent pris le 14 octobre 1862, le 18 août 1869 et le 24 octobre 1898<sup>343</sup>. Ils portèrent la largeur de la voie à dix mètres.

### **La maison Bury (n° 170)**

En 1909<sup>344</sup>, Maurice Devignee construit pour Joseph Bury (percepteur) une des œuvres les plus accomplies de sa tendance géométrisante. Les éléments en fer forgé apposés sur la façade (qui peuvent être comparés à des couronnes de fleurs abstraites) rappellent l'architecte bruxellois Benjamin De Lestré. Ici, la ligne devient force. Les deux baies, parcourues de châssis de forme géométrique, sont entourées de deux saillies en maçonnerie qui se terminent en un sculpture d'une sorte de bulbe stylisé. Le garde-corps se simplifie pour ne garder que des tiges en forme de vague qui rendent la façade dynamique et aérée. Les carrés se retrouvent sous la corniche. La vitrine est plus ou moins la même que celle du Degrés des Tisserands.

**Angle rues Dony et Saint-Léonard :** Cette rue fut percée sur les terrains cédés par la Société « Vieille Montagne » à la Ville le 21 décembre 1849<sup>345</sup>. L'arrêté royal réglant l'alignement parut le 29 août 1850<sup>346</sup>. C'est en 1880<sup>347</sup>, lorsque la Société « Vieille Montagne » quitta le quartier, que la rue s'est peuplée de nouvelles habitations.

### **Les maisons Talbot (n° 119)**

Ces trois constructions furent élevées par Joseph Bottin en 1906<sup>348</sup> pour les enfants Talbot (père plombier zingueur). La première bâtisse qui fait le coin entre la rue Dony et la rue Saint-Léonard est assez sobre. L'architecte choisit l'arc en plein cintre pour ses baies. Des sculptures représentant des têtes de femmes sont placées sous la corniche et sous certaines fenêtres. Les garde-corps en fer forgé reprennent la forme du coup de fouet. Les deux autres constructions situées dans la rue Dony s'élèvent sur

---

<sup>343</sup> Th. GOBERT, *op. cit.*, t. 7, p. 265.

<sup>344</sup> Arch. Com., B. 34, n° C 1168.

<sup>345</sup> Th. GOBERT, *op. cit.*, t. 4, p. 554.

<sup>346</sup> *Ibid.*, t. 4, p. 555.

<sup>347</sup> *Ibid.*, t. 4, p. 560.

<sup>348</sup> Arch. Com., B. 403, n° 8075.

un plan original. Les deux bâtisses sont plus ou moins les mêmes et sont reliées par une terrasse accompagnée de garde-corps Art Nouveau. La façade est élevée sur trois étages. Remarquons que l'architecte a évité de reprendre la même forme pour les arcs des baies. Il tente de diversifier la façade par le souci du détail. La porte à gauche n'est pas la même qu'à droite, l'enduis en béton n'est pas placé au même endroit, les arcs sont différents.

**Rue des Bayards :** le 30 octobre 1839<sup>349</sup>, un arrêté royal approuva le plan d'alignement de cette rue. Les habitations ont commencé à s'établir vers l'année 1875.

### **La maison Sévart (n° 175)**

Dans cette construction élevée pour P. Sevart (entrepreneur) en 1909<sup>350</sup>, Maurice Devignee reste fidèle à son plan de façade sur deux travées. Partant d'un soubassement en moellon, la façade se développe sur deux étages. La travée correspondant aux espaces d'habitation est agrémentée d'un arc en plein cintre en maçonnerie auquel répond un arc outrepassé dessiné par les châssis de la baie du premier étage. Le garde-corps suit une forme végétale très stylisée.

### **La maison Lenaers (n° 117)**

Cette bâtisse fut construite en 1906<sup>351</sup> pour M. Lenaers par Victor Rogister. L'architecte reprend plus ou moins la même formule qu'il avait utilisée précédemment pour la rue du Parlement : La façade se termine par un sgraffite dans un encadrement en pierre (à la place des pinacles dans la rue du Parlement) traversé en son milieu par trois tiges en pierre terminées par une tête d'animal sculptée. Les baies vitrées en forme d'obus coupé en son sommet se retrouve dans cette maison. Le motif du cœur est présent comme dans d'autres bâtisses (rues de Sélys, du Parlement,...).

---

<sup>349</sup> Th. GOBERT, *op. cit.*, t. 3, p. 325.

<sup>350</sup> Arch. Com., B. 47, n° C 1628.

<sup>351</sup> Arch. Com. B. 398, n° 7914.

**Angle des rues Mathieu Laensberg et Vivegnis :** La rue Mathieu Laensberg fut décidée par arrêté royal du 27 septembre 1838<sup>352</sup>. Sa largeur était de douze mètres.

### **La maison Germeau (n° 100)**

Ce vaste bâtiment fut construit en 1906<sup>353</sup> pour l'entrepreneur Joseph Germeau selon les plans dessinés par Victor Rogister. L'immeuble, partant d'un soubassement en grès, s'élève sur trois niveaux. La distribution des baies est totalement asymétrique surtout pour la partie à gauche (rue Vivegnis). Les châssis sont encore assez classiques et trahissent une influence style « Vieux Liège ». Cependant, les portes et les grilles en fer forgé sur les soupiraux adoptent des motifs résolument modernes. Les éléments décoratifs apposés sur la façade seront repris par d'autres architectes comme Maurice Devignee.

## **3. Chronologie et acteurs sociaux<sup>354</sup> concernant les maisons particulières**

### **A. Avant 1900**

L'étude des quatre constructions élevées avant 1900 permet de cerner ce que fut la production dite d'avant-garde à Liège. Tout d'abord, elle concerne deux architectes seulement : Paul Jaspar et Paul Hankar. Ces deux architectes apparaissent donc comme les instigateurs du mouvement moderne à Liège. C'est donc en ces deux personnages

---

<sup>352</sup> Th. GOBERT, *op. cit.*, t. 8, p. 87.

<sup>353</sup> Arch. Com. B. 377, n° 7040.

<sup>354</sup> Nous parlons ici des architectes et des commanditaires.



qu'il faut voir les caractéristiques que les architectes Art Nouveau vont reprendre dans leur production à Liège. Mais c'est Paul Hankar qui est à la source de l'inspiration de l'Art Nouveau liégeois. L'architecte bruxellois qui fut le beau-frère de Paul Jaspar<sup>355</sup> va exercer une forte influence sur l'architecte liégeois (qui, à son tour influencera de nombreux architectes liégeois) au point qu'il est possible de retrouver de nombreuses caractéristiques de l'architecte bruxellois à Liège (voir chapitre VI. Les caractéristiques de l'Art Nouveau à Liège).

Les commanditaires se distinguent de ceux qui font construire après 1900 par le fait qu'ils font partie de la moyenne bourgeoisie (Auguste Bénard et Gédéon Michel) et de la haute bourgeoisie (Société métallurgique de Prayon). La production antérieure à 1900 suit donc la même évolution qu'à Bruxelles. Elle est le fruit d'architectes novateurs qui osent proposer des concepts architecturaux nouveaux et elle est choisie par des bourgeois éclairés (c'est surtout le cas de Auguste Bénard) qui tiennent à appartenir à ce groupe de personnes désireux de se tourner tout entier vers l'avenir et qui adopte des formes architecturales neuves.

## **B. De 1900 à 1914**

A partir de 1900, l'Art Nouveau rentre dans les mœurs de l'ensemble de la population. Une grosse partie des commanditaires identifiés dans le répertoire appartient à cette classe nouvelle qu'est la classe moyenne (coiffeur, négociant, tailleur,...).

Le choix des petits bourgeois pour ce style nouveau répond non seulement à une volonté de se rattacher à un art annonçant un siècle nouveau riche en espérances mais aussi à un besoin d'affirmation et de reconnaissance. En effet, cette nouvelle classe sociale issue de la révolution industrielle va progressivement s'organiser de manière efficace. Mais jusqu'à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, le petit commerce et la petite industrie sont relativement peu organisés sur le plan de la défense de leurs intérêts professionnels et économiques. C'est donc seulement au cours du dernier quart du

---

<sup>355</sup> F. LOYER, *Paul Hankar. La naissance de l'Art Nouveau*, Bruxelles, A.A.M., 1986, p. 44.

19ème siècle que vont se constituer un trentaine d'organisations visant la protection de groupes professionnels déterminés<sup>356</sup>.

L'organisation politique sera plus tardive et il faudra attendre 1899<sup>357</sup> pour voir apparaître les syndicats bourgeois qui pourront prendre la forme d'unions professionnelles, de société coopératives d'achat ou de simples associations de fait.

Cette affirmation sociale et politique est, comme nous l'avons dit, accompagnée d'une volonté de participer au débat portant sur le renouveau architectural.

Le nouveau rapport maison-rue qui en découlera s'insérera parfaitement dans le courant pictural et littéraire qui domine à cette époque. Tout comme Fernand Khnopff (1858-1921) « *ferme la porte sur lui même*<sup>358</sup> » et nous fait pénétrer dans ses fantasmes les plus secrets, le petit bourgeois expose dans la rue ses convictions artistiques et nous fait rentrer dans sa sensibilité artistique.

De la même façon qu'une toile de Fernand Khnopff est une profonde affirmation de soi dans un musée, la maison Art Nouveau est un acte fort de présence dans le paysage urbain. Le commanditaire par le choix d'un style nouveau lance son adieu au siècle qui l'a enfanté et affirme sa confiance dans le siècle qui commence.

En construisant, d'une part il remplit un espace vide, d'autre part il influe sur l'image globale de la rue et même de la rue. Malheureusement, on en arrive parfois à des exagérations de style qui sont la triste dérive de cette volonté de se mettre en avant. S'installe ainsi une compétition dans laquelle chacun tente d'être le plus astucieux et celui que l'on remarque en premier dans la rue. C'est en ce sens qu'il faut parler de mode Art Nouveau. Il n'y a ici plus de véritables réflexions sur le besoin de rationalité de l'architecture. Le chemin tracé par les grands théoriciens bruxellois s'est corrompu en d'amères copies qui n'ont d'Art Nouveau que la forme. Les travers de l'éclectisme refont leur apparition au détriment de la structure. François Loyer écrit que l'Art Nouveau à partir de 1900 est un véritable phénomène de mode et qu'il commence à se mêler aux autres styles architecturaux : « *Au sein de cette emphase purement académique, l'Art Nouveau vient se glisser comme par accident parce qu'il est une*

---

<sup>356</sup> Sur les classes moyennes en général, nous consulterons S. JAUMAIN, *Les petits commerçants belges face à la modernité*, Bruxelles, Editions de l'Université Libre de Bruxelles, 1995 et P. GUILLAUME, *Regards sur les classes moyennes. XIXème-XXème siècles*, Talence, MSHA, 1995.

<sup>357</sup> S. JAUMAIN, *op. cit.*, Bruxelles, Editions de l'Université Libre de Bruxelles, 1995, pp. 103-122.

<sup>358</sup> « *I lock my door upon myself* » (1891) expose ouvertement les craintes et angoisses de l'artiste en tentant de nous faire rentrer dans un monde empreint de mystère et de mélancolie.

*mode passagère et que l'architecture du paraître ne peut que s'identifier, même malgré elle, à la mode !<sup>359</sup> »*

Ces travers ne doivent pourtant pas cacher une réflexion profonde de la petite bourgeoisie sur le renouveau de l'architecture. Les revues traitant de l'avant garde et de l'Art en général sont nombreuses et bien diffusées<sup>360</sup>. Naturellement, elles suscitent réflexions et réactions. L'idée d'une architecture nouvelle chez le petit bourgeois apparaît bien entendu plus tardivement que dans les milieux intellectuels. Mais le nombre important de petits bourgeois permettra une meilleure diffusion des formes Art Nouveau tant dans les constructions privées que dans le mobilier ou les objets plus usuels.

L'ouvrage de E. CATTIER, *Idées d'un bourgeois sur l'architecture*<sup>361</sup> décrit les idées de Anatole Durand en matière d'art de bâtir. A. Durand travaille dans le commerce de café, ce qui l'oblige à voyager beaucoup. Il vit à la fin d'un siècle qui se nourrit de progrès et déclare : *« Il est devenu impossible d'écrire sur les sciences naturelles sans se rappeler Darwin ; de même, je crois qu'il est difficile d'écrire sur l'architecture sans penser à Viollet-le-Duc, à qui l'on doit, en ces matières, des découvertes aussi importantes que l'évolution et de la sélection naturelle.<sup>362</sup> »*

Ici déjà, les inquiétudes qu'ont exprimées certains architectes comme Victor Horta ou Henry Van De Velde sont partagées par ce petit bourgeois.

En effet, il rejette l'architecture éclectique. Tout lui semble tellement irrationnel : *« L'on accumule les colonnes, les chapiteaux, les consoles, les frontons et autres belles choses qui avaient une fonction naturelle dans les bâtiments d'il y a deux mille ans, mais qui ne l'ont plus dans ceux d'aujourd'hui. [...] Pourquoi accrocher à nos façades tout ce bric-à-brac gréco-romain ?<sup>363</sup> »*

<sup>359</sup> F. LOYER, *Le siècle de l'industrie*, Paris, Skira, 1983, p. 224.

<sup>360</sup> Citons les revues : *Le Home, Le Cottage, The Studio, Tekhné*,... Celle-ci traitent aussi bien des nouvelles techniques de construction que l'aspect artistique dans l'architecture. Ce dernier point domine même le précédent. On peut expliquer cette volonté de mettre l'art en avant par le fait que ces revues sont généralement rédigées par des architectes (par exemple Fernand Bodson est le rédacteur en chef de *Tekhné*). Et ceux-ci apparaissent au début du 20<sup>ème</sup> siècle non plus seulement comme des inspecteurs qui contrôlent le bon déroulement technique et financier des travaux mais aussi et surtout comme des artistes. C'est en ce sens qu'il faut voir l'extrême soin apporté par certains d'entre eux aux plans qui sont parfois de véritables chefs-d'œuvre.

<sup>361</sup> E. CATTIER, *Idées d'un bourgeois sur l'architecture recueillies par Edmond Cattier*, Bruxelles, J. Lebègue et cie imprimeurs, s.d.

<sup>362</sup> Ibid. p. 9.

<sup>363</sup> Ibid, p. 10..

Il est donc clair que le développement des revues spécialisées<sup>364</sup> sur l'architecture nouvelle (et les arts décoratifs) et la réflexion sur le logement en général vont amener une remise en question par une large frange de la population de la manière traditionnelle de construire et d'habiter.

## **4. L'Art Nouveau dans l'architecture commerciale**

### **A. Contexte socio-économique et politique**

Le développement de l'Art Nouveau dans l'architecture commerciale ne doit pas être apprécié uniquement du point de vue artistique. Il correspond à une période de

---

<sup>364</sup> *Le Home, Le Cottage, Tekhné, ...*

mutation économique qui va opposer deux types de commerce : le grand magasin et les petits détaillants. On peut dire que la devanture et l'aménagement intérieur Art Nouveau sont en fait les produits de la tension existant entre ces deux acteurs.

La concurrence imposera un nouveau dynamisme aux petits commerçants qui, s'ils refusent de s'y soumettre, devront se résigner à fermer leur boutique.

A partir du milieu du 19<sup>ème</sup> siècle, le jeune Etat belge s'impose comme l'une des plus grandes puissances industrielles. La conviction commune des libéraux et des catholiques quant aux bienfaits du libre-échange permet à la Belgique de devenir, dès le troisième quart du 19<sup>ème</sup> siècle, le pays le plus industrialisé après l'Angleterre. La Belgique s'est dotée d'un des réseaux de voies ferrées les plus denses du monde. Celui-ci facilitera les communications tant à l'intérieur que vers l'extérieur du pays et s'avérera être un instrument privilégié du développement économique national. Le petit commerçant va bien entendu profiter de cette situation. L'amélioration des moyens de communication permet un approvisionnement plus rapide et plus régulier des magasins.

De plus, l'absence de grands magasins s'approvisionnant à la source oblige l'industrie à passer par de nombreux intermédiaires dans le processus de distribution. Cette période relativement dorée pour le petit commerçant se reflète dans les recensements de 1846 et 1866 qui mettent en avant une augmentation progressive du nombre de détaillants<sup>365</sup>.

Cette évolution montre la soumission directe des industries aux petits détaillants. Soumission qui sera abolie avec l'arrivée d'une nouvelle forme de commerce : le grand magasin.

#### La période 1880-1914.

Cette période commence par une dépression économique qui prend sa source dès 1874.

De 1884 à 1886, la crise atteint son sommet. La pression sur les salaires et l'emploi se fait de plus en plus forte et provoque, au mois de mars 1886, des troubles urbains.

---

<sup>365</sup> S. JAUMAIN, *Les petits commerçants belges face à la modernité*, Bruxelles, Editions de l'Université Libre de Bruxelles, 1995, p. 28.

Ceux-ci commencent par Liège, pour se répandre ensuite dans les principaux centres industriels du pays. Cette secousse soulèvera un vent de frayeur dans le monde politique qui adoptera rapidement des mesures sociales (insaisissabilité des salaires, création de Conseils de l'Industrie et du Travail,...).

Dès 1895, l'économie se redresse et on constate un nouvel essor de l'industrie belge. Ces années 1880 à 1910 sont une période faste pour le petit commerce de détail. Les boutiques se multiplient un peu partout à travers le pays et les différentes professions liées au commerce bénéficient de cette évolution. A titre indicatif, en 1862, près de 12% de la population liégeoise possède un commerce. En 1910, 21% de la population active tient un commerce<sup>366</sup>. Les recensements de 1880, 1890, 1900 et 1910 indiquent en effet une augmentation de la population liée au commerce en Belgique et, ensuite, un léger retour vers le bas variant selon les provinces et les professions<sup>367</sup>. Le commerce de détail est avant tout une affaire de particulier.

Généralement, ces commerces sont de petites entreprises exploitées à l'aide d'un personnel limité et privilégiant la main d'œuvre familiale.

## **B. Les grands magasins**

C'est dans la première moitié du 19<sup>ème</sup> siècle qu'apparaît le «Bon Marché» de Paris qui ouvre la voie aux futurs grands négoce de détail en offrant, pour la première fois, un assortiment inhabituel d'articles. En 1869, ce qui n'était qu'un petit magasin se transforme en l'un des plus beaux espaces commerciaux jamais réalisés. Nous aborderons le contexte architectural plus loin. Il sera considéré comme un modèle et sera bientôt imité par ses concurrents parisiens : « La Samaritaine » ouvre en 1869 et « Les Galeries Lafayette » en 1894.

La Belgique verra ses premiers grands magasins de détails apparaître à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle. Les Belges n'y jouent pourtant qu'un rôle secondaire. Leur développement est

---

<sup>366</sup> J. STIENNON, *Histoire de Liège*, Toulouse, Privat, 1991, p. 243.

<sup>367</sup> S. JAUMAIN, *op. cit.*, p. 37.

surtout le fait de Français et d'Allemands. « L'Innovation » est en effet créé par quatre Alsaciens-Lorrains (Jules Bernheim, Paul, Salomon et Mathieu Meyer<sup>368</sup>). Ces nouveaux grands magasins qui fleurissent dans les principales villes (Anvers, Liège, ...) reposent sur deux principes : vendre en grande quantité au prix le plus bas, et faciliter au maximum la démarche du client.

Le flux rapide de stocks considérables permet aux grands magasins de se satisfaire d'une marge bénéficiaire moins importante que dans les petits commerces. Les prix sont donc plus attractifs. De plus, toute une ambiance est créée pour rendre le magasin accueillant et inviter le passant à rentrer. C'est dans ce domaine que l'habileté de l'architecte s'exercera. Le shopping devient ainsi un passe-temps qui reflète une situation où la consommation occupe une place de plus en plus importante.

### L'architecture

Le développement des grands magasins va permettre à l'architecte de s'exprimer dans des programmes tout à fait révolutionnaires. Pour la première fois, un bâtiment est pensé et conçu spécialement pour abriter une grande industrie du négoce.

L'architecte va pouvoir mettre à l'essai dans l'architecture commerciale de nouveaux matériaux comme le béton et le fer.

Mais sa ligne de conduite sera définie par deux concepts très stricts : la fonction et l'esthétique<sup>369</sup>.

### La fonction

Le bâtiment doit permettre l'exposition du plus grand nombre de produits mais doit aussi prévoir des accès suffisamment larges pour permettre au maximum de clients d'apprécier les objets mis en vente.

---

<sup>368</sup> Pour l'histoire de « l'Innovation », nous consulterons J. LACROSSE et P. DE BIE, *Emile Bernheim, histoire d'un grand magasin*, Bruxelles, Ed. Labor, 1972. Cet ouvrage souligne la pression entre les petits détaillants et les grands magasins.

<sup>369</sup> Pour l'histoire de l'architecture dans les grands magasins, nous nous référerons à L. BENEVOLO, *Histoire de l'architecture moderne*, t. 1 *La révolution industrielle*, Paris, Dunod, 1987.

L'ouvrage de M.L. CROSNIER LECONTE, *La naissance des gares*, Paris, Hachette, 1990 est très intéressant car nous renseigne sur l'utilisation du métal et du verre dans les gares. Ces structures sont assez semblable que celles employées dans les grands magasins.

L'utilisation du fer dans ce contexte va apporter des solutions originales. Le fer est utilisé dans la construction depuis longtemps mais c'est seulement lorsque les progrès de l'industrie le permettent que l'on retrouve le fer dans des applications moins limitées. Le fer est déjà utilisé pour certaines couvertures légères dès la fin du 18<sup>ème</sup> siècle. Mais la diffusion principale du fer en architecture est la construction des ponts. Wilkinson construit de 1777 à 1779<sup>370</sup> le premier pont de fer sur la rivière Severn. Le plan est établi par l'architecte T.F. Pritchard de Shrewsbury. Le plein cintre de l'arche de 100 pieds est formé par l'assemblage de deux demi-arcs d'un seul tenant. Le fer amène ainsi dans son application à l'architecture civile (gares, grands magasins, ...) une structure légère et résistante. Il peut suppléer les lourds et épais poteaux de bois et rendre ainsi inutiles de massifs contreforts en briques.

Le verre va aussi jouer un rôle important dans le développement des grands magasins. L'industrie du verre fait de grands progrès techniques au cours de la seconde moitié du 18<sup>ème</sup> siècle. En 1806, elle peut produire des plaques de 2,50 × 1,70 mètres<sup>371</sup>. La combinaison du verre et du fer donne lieu à des compositions architecturales étonnantes : les serres du Jardin des Plantes de Paris (1833). Le Palais de Cristal de Paxton (1851) résume toutes ces expériences, et marque le début de la mode des grandes galeries d'exposition vitrées qui se développera tout au long du 19<sup>ème</sup> siècle.

L'utilisation du fer dans les grands magasins permet de diminuer les points d'appuis de l'ossature et ainsi de libérer de l'espace pour l'exposition des produits tandis que le verre permet une meilleure illumination du magasin.

Le client prend donc plaisir à se rendre dans ces magasins. Le cadre y est agréable. On profite de la lumière naturelle tout en étant protégé des désagréments climatiques.

De plus, ces grands magasins concentrent de nombreux produits dans un espace restreint et évitent aux clients de perdre du temps en se rendant chez différents détaillants. Le grand magasin peut donc être considéré comme l'ancêtre de la galerie commerçante. D'une fréquentation assez bourgeoise, le grand magasin offre au client un calme et une harmonie sociale propice à la consommation. Le « bazar » est une cathédrale bourgeoise de fer et de verre vouée à la sainte consommation. Les

---

<sup>370</sup> L. BENEVOLO, *op. cit.*, t. 1, Paris, Dunod, 1987, p. 32.

<sup>371</sup> Id., p. 35.



déambulateurs longent les différents étalages qui, par leurs éléments décoratifs et les plantes tropicales qui les entourent, participent à l'émerveillement du client.

### L'esthétique

Les grands magasins constituent tout d'abord des points de repère dans l'environnement urbain. C'est une architecture d'allure verticale qui permet d'augmenter la surface d'exposition et qui s'impose aussi comme monument repérable de loin. Le bâtiment doit se démarquer des autres par sa monumentalité et sa décoration dans le goût du temps.

On peut dire qu'avec la construction de « l'Innovation » (Victor Horta 1902), du « Grand Bazar » du Boulevard Anspach (Victor Horta 1903) et de « l'Old England » (Paul Saintenoy 1899), on trouve une preuve rationnelle qui impose l'idée de mode dans une question aussi difficile que celle du goût populaire.

On peut penser en effet que depuis l'éloge populaire fait à la Maison du Peuple de Horta, l'Art Nouveau est devenu une forme artistique de plus en plus appréciée. L'esthétique Art Nouveau plaît à son époque. Les grands magasins s'en rendent compte et se rallient à ce mouvement afin de flatter le passant.

## **C. Les magasins de Victor Horta<sup>372</sup> et leur influence sur Paul Jaspar**

En 1902<sup>373</sup>, Jules Bernheim est mis en rapport avec un architecte dont tout le monde parle. Après quelques maisons particulières et la formidable Maison du Peuple, Victor Horta s'attaque à son premier grand magasin. Les exigences sont importantes : il faut le moins de piliers possible pour faciliter la circulation du public et limiter le risque de vol. De plus, il faut de la lumière, de vastes vitrines et une décoration attirante.

Et naturellement la facture ne doit pas être trop salée.

Victor Horta, par l'utilisation du fer et du verre, améliore les portées, réduit l'épaisseur des colonnes et ne les recouvre pas d'un enduit de camouflage. Le fer reste donc

---

<sup>372</sup> Sur l'architecture de Victor Horta et en particulier sur ses grands magasins, nous consulterons F. DIERKENS-AUBRY et J. VANDENBREEDEN, *Art Nouveau en Belgique. Architecture et intérieurs*, Bruxelles, Editions Racine, 1994.

<sup>373</sup> S. JAUMAIN, *op. cit.*, p. 50.

apparent. Grâce à ses vastes vitrines et la transparence qu'elles lui procurent le magasin présente ses étalages à même la rue. La distance qui sépare le passant du magasin est presque réduite à néant. Dans ses mémoires, il écrit à propos de l'acier : « *Ce matériau n'était guère nouveau, mais il était encore rarement employé sous une forme artistique, en raison de l'hostilité qu'il rencontrait auprès du public.* <sup>374</sup> » En effet, le fer étant un matériau industriel était mal accepté par la bourgeoisie.

L'usage du fer est donc entré dans les mœurs et est admis par le goût du public.

« *Le client, une fois dans la maison, doit être guidé, pour qu'il puisse non seulement trouver la marchandise objet de sa visite, mais pour qu'il soit tenté d'acheter diverses choses... auxquelles il ne pensait nullement avant d'entrer.* »<sup>375</sup>

Aller au magasin, signifie pour Victor Horta apprécier les objets mis en vente mais aussi découvrir une ambiance où l'acheteur se sentira bien. Le magasin devient un lieu de flânerie mais aussi une machine à vendre car les tentations sont multiples.

A Liège, deux grands magasins ont adopté le style nouveau dans leur stratégie de vente. Le premier concerne l'entièreté du bâtiment tandis que le second concerne les devantures et les aménagements intérieurs.

### **Les « Galeries du Pont d'Avroy » ou « Galeries liégeoises » de Paul Jaspar (1905) (n° 82)**

Comptant parmi les œuvres maîtresses de Paul Jaspar, ce bâtiment commandé par Paul Ollier (négociant) constitue une pièce intéressante de l'architecture commerciale. Paul Ollier espère, comme beaucoup d'autres négociants, profiter de l'exposition universelle qui devrait attirer une foule de clients. L'installation du magasin à l'angle de la rue Pont d'Avroy et du boulevard d'Avroy semble idéale. En effet, la rue Pont d'Avroy s'impose comme une des entrées principales de la cité commerçante et le boulevard est le lieu de flânerie à la mode.

---

<sup>374</sup> V. HORTA, *Mémoires*, édités par C. DULIERE, Bruxelles, Ministère de la communauté française, 1985, p. 54.

<sup>375</sup> V. HORTA, *op. cit.*, pp. 110-111.

Le terrain est acquis à la ville par Paul Ollier le 19 novembre 1904. Introduit en 1904<sup>376</sup>, la demande d'autorisation de bâtir ne répondait pas à tous les critères autorisant une réponse positive. Tout d'abord, le bâtiment ne fut pas présenté d'emblée comme grand magasin mais comme habitation. Une lettre<sup>377</sup> de l'architecte de la Ville à l'échevin des Travaux publics (14 décembre 1904) dénombre quelques défauts :

- ◆ Il n'y a pas de cour alors que le règlement communal oblige une maison d'habitation de disposer d'une cour d'au moins un dixième de la superficie totale du bâtiment
- ◆ L'architecte communal s'étonne que la façade soit entièrement en fer. L'utilisation du fer en façade semble donc toujours assez exceptionnelle.
- ◆ L'alignement n'est pas conforme.

Il est intéressant de remarquer que l'architecte communal fait la comparaison avec les façades des maisons Brassine-Galopin et Messis (de l'autre côté de la rue Pont d'Avroy). Celui-ci observe en effet que ces deux maisons utilisent la pierre bleue et que le bâtiment des « Galeries du Pont d'Avroy » risque de ne pas s'intégrer dans l'ensemble architectural. On sent donc ici la réflexion que de nombreuses villes ont posé dès la seconde moitié du 19<sup>ème</sup> siècle et qui avait pour but l'embellissement global de la ville. Non seulement le bâtiment doit être beau mais il doit aussi s'intégrer harmonieusement dans un ensemble.

Toutes les dérogations seront accordées le 11 janvier 1905<sup>378</sup> :

- ◆ Construction d'un magasin au lieu d'une habitation
- ◆ Emploi du fer au lieu de la pierre de taille et matériaux qui composent les façades des maisons citées à titre de comparaison.
- ◆ Surface entièrement couverte de construction.

Cette maison de commerce fut ainsi construite en 1905. Elle mesurait 25 mètres depuis la base de sa fondation jusqu'au sommet avec sept étages sous-sol compris. Sa superficie était de 416 mètres carré. L'idée de verticalité se retrouve dans ce bâtiment. L'arc en ogive qui traverse la façade donne une impression de dynamisme et

---

<sup>376</sup> Arch. Com., B. 143, n° 11636.

<sup>377</sup> Cette lettre ainsi que la dérogation sont annexées au permis de bâtir

<sup>378</sup> Id.

d'élévation verticale. De plus, cette originalité de l'arc en ogive lui donne un caractère monumental qui accroche le regard. Edifié en sept mois, ce bâtiment est une des meilleures réalisations de la tendance moderniste de Paul Jaspar. L'immeuble était parcouru de pans de fer, avec parois en glace et terrasses en béton. Le tout était traité sans aucune fioritures. Chaque façade supportait un bow window terminé par une terrasse.

L'utilisation du fer par Paul Jaspar a été applaudie dans un article de Charles Delchevalerie : « *Cependant, c'est avec entrain que M. Paul Jaspar a, lorsque l'occasion lui a été offerte, tenté les réalisations qui impliquaient les nouveautés de la vie sociale. [...] Il s'agit ici d'abandonner la tradition pour répondre à nos besoins inédits, en utilisant des matériaux nouveaux.* »<sup>379</sup>

## **Le « Grand Bazar » de Liège**

C'est le dimanche 8 novembre 1885<sup>380</sup> que le « Grand Bazar » ouvre ses portes Place Saint-Lambert. Le magasin fondé par Auguste Tiriard est établi dans l'ancien hôtel de la banque Dubois transformé par l'architecte Petit. Le magasin s'étend ensuite et Auguste Tiriard rachète le bâtiment contigu construit en 1853 sur les plans de Jean Pierre Cluysenaer. Le développement de l'Art Nouveau dans le « Grand Bazar » sera ponctué de deux étapes importantes. En Mai 1904 et Septembre 1904<sup>381</sup>, des permis de bâtir sont accordés par la Ville pour l'aménagement intérieur du bâtiment<sup>382</sup>. Le

---

<sup>379</sup> Charles DELCHEVALERIE, *Un architecte wallon*, in *Le Home*, n°6, Août 1924, p. 85

<sup>380</sup> M. CONRADT, *La vraie vie du Grand Bazar de la place Saint-Lambert à Liège*, Bruxelles, Ed. Luc Pire, 1999, p. 25.

<sup>381</sup> Arch. Com. : B 369 n° 625 et B 348 n° 5082.

<sup>382</sup> Il est intéressant de remarquer que ces travaux furent exécutés un an avant l'exposition universelle de 1905. M. Conradt souligne le lien entre ces aménagements et l'exposition (p. 40).

premier « Grand Bazar » est reconstruit et intégré au bâtiment Jean Pierre Cluysenaer<sup>383</sup>. Sa superficie est ainsi étendue à 1500 mètres carré<sup>384</sup>.

Arthur Snyers est chargé de ces travaux et est aidé de deux autres architectes : François Hens et Jules Lamy. Si la façade reste classique, l'intérieur expose clairement son esprit moderne. Le fer et le verre sont les principaux matériaux. Les quatre murs sont ceinturés d'une galerie périphérique échelonnée sur trois étages. Le bâtiment est couvert d'une large toiture vitrée et bombée. Le pavement des galeries est souvent en dalles de verre qui permettent une meilleure diffusion de la lumière venant de la verrière. Le magasin n'a toujours pas de larges et claires vitrines. Les colonnes sont en fer et ne sont pas recouvertes d'un quelconque enduit de camouflage. Elles se terminent, en dessous de chaque galerie, par un élément décoratif d'inspiration Art Nouveau (217). Les garde-corps en fer forgé sont eux aussi influencés par l'Art Nouveau. Le toit en verre est typique de l'architecture commerciale. Sa verrière d'un seul tenant démontre les grandes possibilités techniques du verre et du fer (218). Les extrémités de cette verrière sont en outre décorées de petits vitraux représentant des éléments floraux. Au sommet du mur, côté place Saint-Lambert, fut réalisée une fresque dont l'auteur nous est resté inconnu.

Les trois architectes qui sont à la base de cette réalisation sont des habitués de l'architecture commerciale. Arthur Snyers a réalisé de nombreuses devantures de magasins en style Art Nouveau (rue des Begards, de l'Université, Cathédrale). Une de ses plus belles réalisations fut certainement la terrasse couverte de « l'Hôtel Vénitien » située boulevard de la Sauvenière<sup>385</sup>. Constituée de pylônes en fer, la couverture métallique devait protéger la terrasse qui empiétait sur le terre-plein du boulevard de la Sauvenière. Cette construction provisoire devait être construite pour 1<sup>er</sup> avril 1905 et démontée pour le 30 octobre 1905. Le propriétaire, M. Honnus, voulait la construction d'une couverture décorative pour protéger la terrasse qu'il comptait installer pour l'exposition universelle de 1905. Dans une lettre du 3 octobre 1904 que Guillaume Hennis envoie à M. Kleyer, Bourgmestre de la Ville de Liège, Hennis expose clairement sa volonté d'embellir son commerce en vue de l'exposition.

*« Je crois aussi devoir vous signaler que ces transformations ne pourront qu'avantager et embellir la ville, vu qu'une jolie terrasse, très bien éclairée, donnera*

---

<sup>383</sup> D'origine hollandaise (1811-1880), il est connu pour avoir réalisé les « Galeries Saint-Hubert » (1837-1846).

<sup>384</sup> M. CONRADT, *op. cit.*, Bruxelles, Ed. Luc Pire, 1999, p. 36.

<sup>385</sup> Arch. Com. B. 349, n° 5142

*un bel aspect à la place et la facilitera aux étrangers de pouvoir se ravitailler facilement et agréablement. »<sup>386</sup>*

Le choix de l'Art Nouveau est donc associé ici à la notion de beau. L'Art Nouveau une fois encore est choisi pour plaire au passant.

Jules Lamy a lui aussi réalisé de nombreuses devantures Art Nouveau mais l'architecture qu'il développe dans les maisons particulières est en général fort classique. L'ensemble de sa production Art Nouveau (trois maisons, un établissement de bains, deux devantures et un aménagement intérieur) représente en effet une toute petite partie de l'ensemble de ses constructions. Quant à François Hens, ses réalisations Art Nouveau sont trop peu nombreuses pour faire de lui un architecte à tendance moderne.

La seconde transformation Art Nouveau du bâtiment est assez tardive.

En juin 1910<sup>387</sup>, est introduite une demande de permis de bâtir concernant les vitrines à installer en façade place Saint-Lambert. Malheureusement le nom de l'architecte est inconnu. Le dossier de permis de bâtir ne le mentionne pas et les plans ne sont pas signés ni cachetés par l'architecte. On peut cependant penser qu'il pourrait s'agir de Jules Lamy, Arthur Snyers ou François Hens car généralement, les particuliers comme les sociétés préféraient ne pas changer d'architecte.

#### **D. La devanture Art Nouveau<sup>388</sup>**

L'intérêt de l'architecte pour la devanture est tardif et date de la fin du 19<sup>ème</sup> siècle.

Viollet-le-Duc parle très peu de l'architecture des magasins. Cela reflète peut-être le désintérêt des architectes pour ce programme. A la fin du siècle, le magasin est un local qui doit se distinguer de la simple habitation. Le local doit dorénavant être pensé pour la fonction qui lui sera attribuée. Grâce à une lente évolution de la pratique, le

---

<sup>386</sup> Id.

<sup>387</sup> Arch. Com. B. 84, n° C 2476.

<sup>388</sup> Sur l'évolution des boutiques et de leur décoration, nous nous référerons à *Paris, boutiques d'hier*, Paris, Ed. des musées nationaux, 1977.

rôle de l'architecte dans l'amélioration de l'agencement des boutiques parvient à prendre corps et atteint des sommets vers 1900.

L'intrusion des architectes Art Nouveau dans ce domaine de l'architecture leur permet de diffuser plus largement une esthétique nouvelle. Elle oblige aussi l'architecte à travailler avec des matériaux auxquels il n'est peut-être pas habitué. En effet, le bois, le fer, le cuivre, le verre, le vitrail s'imposent rapidement dans les devantures et demandent à l'architecte une connaissance sûre des spécificités techniques de ces matériaux.

L'amélioration de la présentation dans les petits commerces s'est inspirée des grands magasins. Auparavant, le magasin était en général peu soigné et les étagères étaient organisés sans grande originalité. Mais la concurrence impitoyable des grands magasins obligea les petits détaillants à élaborer une réflexion générale afin d'améliorer leur situation. Le rapport avec le client doit être plus direct mais tout en restant discret. La formation et la connaissance de ses marchandises doivent être meilleures. Et naturellement, il faut réfléchir à une amélioration de l'agencement des rayons et de l'architecture globale du magasin. La devanture mais aussi le mobilier intérieur sont conçus pour attirer le client. Tout ceci « *est une manière pour le commerçant de se singulariser et de fixer dans l'esprit de sa clientèle une image particulière qui restera sa meilleure publicité.* »<sup>389</sup>

En somme, c'est la même réflexion qu'avaient élaboré les grands magasins mais celle des détaillants a du se faire avec moins de moyens.

## **E. La devanture et l'influence de Paul Hankar<sup>390</sup>**

Comme c'était le cas pour les grands magasins, le phare de la modernité en matière de devanture est Bruxelles et en particulier Paul Hankar. Il va réaliser des devantures à

---

<sup>389</sup> S. JAUMAIN, *op. cit.*, p. 258

<sup>390</sup> Sur l'œuvre de Paul Hankar, nous consulterons l'ouvrage de F. LOYER, *Paul Hankar. La naissance de l'Art Nouveau*, Bruxelles, A.A.M., 1986.

Bruxelles qui vont être admirées au-delà de nos frontières. Comme il l'avait si bien réussi dans l'architecture particulière, Paul Hankar reconduit la diversité des matériaux dans la devanture. Certes, le verre doit rester prédominant car sa transparence répond le mieux à la fonction du local : une grande visibilité pour un étalage de qualité. L'utilisation du cuivre et du bois va permettre de souligner et d'intégrer l'étalage dans un tout décoratif. Les châssis de bois sont étirés jusqu'à devenir aussi légers que des ailes de libellules. Le cuivre, bien astiqué, recherche le premier coup d'œil. Le regard du passant se portera donc d'abord sur les éléments décoratifs de la devanture pour ensuite se porter sur l'étalage. Mais Paul Hankar ne s'arrête pas qu'à la vitrine, il va aussi aménager l'intérieur dans une approche qui rend l'intérieur et l'extérieur cohérents. La devanture doit être un avant-goût de ce que le client va voir à l'intérieur. Paul Hankar dessine le comptoir, les tabourets, les présentoirs. A partir de 1896, le succès sera tel que c'est près d'une trentaine de boutiques qu'il construira.

A Liège, il faut attendre 1900 pour voir apparaître les premières devantures Art Nouveau. Celle-ci apparaissent donc au même moment que le développement de la mode Art Nouveau dans notre ville.

La vitrine que réalise François Hens en 1900<sup>391</sup>, rue Sainte-Marguerite, est déjà très moderne. Le travail des boiseries révèle un grand savoir-faire de l'artisan. François Hens, comme le veut la philosophie de l'Art Nouveau, semble insister sur l'importance de l'artisanat qui doit produire des décors uniques. Les lignes en coup de fouet sont déjà bien présentes même si leur pureté et leur rigueur n'arrivent pas au niveau des réalisations de Paul Hankar. De plus ces lignes ne sont pas exprimées franchement. On ne les retrouve qu'aux extrémités de la vitrine et sont étouffées par d'autres boiseries d'inspiration florale.

La seconde devanture dessinée par Emile Dethier (1900 rue Cathédrale<sup>392</sup>), n'est en fait qu'un essai peu concluant. La porte ne s'intègre guère dans l'ensemble qui reste assez rigide. La dynamique Art Nouveau s'y ressent peu.

---

<sup>391</sup> Arch. Com. B. 238, n° 281.

<sup>392</sup> Arch. Com. B. 238, n° 282.



La devanture de Paul Jaspar, rue de l'Université (1900<sup>393</sup>), témoigne d'une plus grande assurance. L'esprit de l'Art Nouveau et de la modernité est affirmé très clairement dans la porte et dans une moindre mesure dans la baie vitrée. Cette devanture pourrait être insérée dans la production moderne mais très sobre de Paul Jaspar. On pourrait ainsi la comparer à la maison Janssens. Ici, point de fioritures inutiles. Seule la ligne compte. Elle devient force et tend manifestement vers l'abstraction. Il n'y a pas non plus de références à un art historique. Paul Jaspar va même à l'encontre de la mode qui recommande des éléments décoratifs extravagants pour accrocher le regard. Cette devanture reste très sobre peut-être car certaines maisons de commerce rechignaient à se lancer dans ce mouvement de « poudre aux yeux ». Pour certains, l'abondance de fioritures est un manque de sérieux. Par cette devanture, la Société anonyme des papiers peints montre son engagement dans la modernité tout en restant détachée d'une mode trop exubérante et artificielle.

L'installation des magasins Cohn-Donnay (1902<sup>394</sup>) à Liège verra l'arrivée d'un des élèves de Paul Hankar : Paul Hamesse<sup>395</sup>. Ce dernier réalisera dans notre ville, rue de l'Université, une des devantures les plus abouties. Le décor de la façade s'accompagne d'un aménagement intérieur sur deux étages. Ici, la ligne est plus droite et moins souple que chez son maître. La succession des vitrines développe un certain dynamisme dans la façade grâce aux châssis situés dans la partie supérieure de la fenêtre. La porte située au milieu de la façade reprend la même forme de châssis pour ne pas briser le rythme des vitrines. L'ensemble donne ainsi une sensation de mouvement et de transparence par la succession des châssis et l'abondance du verre. Les piédroits sculptés ainsi que les consoles de la loggia témoignent du souci du détail de l'architecte.

---

<sup>393</sup> Arch. Com. B. 243, n° 468.

<sup>394</sup> Arch. Com. B. 312, n° 3752.

<sup>395</sup> Sur l'œuvre de Paul Hamesse, nous lirons F. BORSI et H. WIESER, *Bruxelles. Capitale de l'Art Nouveau*, Braine-l'Alleud, J.-M. Collet, 1996

## F. Chronologie et situation géographique

Comme nous l'avons vu plus haut, la première devanture Art Nouveau apparaît à Liège en 1900. Il faudra attendre les années 1905-1906 pour voir une augmentation massive de ce type de devantures. Pour l'année 1905 l'exposition universelle a sans doute joué un rôle essentiel. Elle a poussé les commerçants à suivre la mode pour attirer le maximum de clients. L'implantation de ces devantures est assez significative. En effet, la grosse majorité de ces devantures se retrouve dans le centre de Liège (rue de l'Université, Cathédrale, En Feronstrée,...) et une aux alentours de la gare des Guillemins (où les voyageurs débarquent). On retrouve très peu ce type de devanture dans les autres coins de Liège où la pression économique est moins forte. Le centre regroupe beaucoup de commerces et donc beaucoup de passants mais en plus il attire les visiteurs de l'exposition. Les commerçants sont donc plus qu'ailleurs obligés de se mettre en valeur.

A partir de 1907<sup>396</sup>, on constate déjà un désintérêt pour la devanture Art Nouveau. Les commerçants sentent le goût du public changer et délaissent progressivement ce style pour revenir à des compositions plus classiques. Certains permis de bâtir sont ainsi introduits afin de remplacer la vitrine Art Nouveau pour une nouvelle plus conventionnelle. Le changement de goût mais aussi les nombreuses faillites des petits commerçants expliquent la disparition d'une grande partie des devantures Art Nouveau de Liège.

Les détaillants et les architectes qui continueront à croire dans la modernité se tourneront vers une ligne plus rigide. Le coup de fouet disparaîtra pour faire place à une ligne qui tend vers l'angle droit (rue de Fétille et rue Saint-Séverin<sup>397</sup>).

L'étude de la devanture est ce qui reflète le mieux le caractère artificiel et éphémère de l'Art Nouveau. Mis à part quelques réalisations isolées (Paul Jaspar), les devantures sont peu rationnelles et n'atteignent que rarement le niveau de Paul Hankar.

---

<sup>396</sup> Voir la succession chronologique dans le répertoire.

<sup>397</sup> Arch. Com. B. 134, n° 8586 et n° 8587.

Néanmoins, l'étude de la devanture se révèle intéressante d'un point de vue de l'histoire des mentalités. Elle est le reflet d'une société qui s'engage de plus en plus dans la consommation de masse. Une société qui va plus vite et qui recherche la nouveauté. Mais la nouveauté est, par essence, éphémère. Elle ne peut jamais être satisfaisante car dans l'absolu, elle demande un perpétuel dépassement. Ce n'est pas seulement le thème de la nouveauté qui caractérise cette société mais aussi la vitesse à laquelle la mode de l'Art Nouveau va disparaître. Plus ou moins dix ans, tel est le développement de l'Art Nouveau dans la devanture. Malheureusement, le dépassement n'aura pas lieu. Si l'Art Nouveau dans l'architecture particulière ou civile peut être considéré comme le début du mouvement moderne dans l'architecture contemporaine, l'Art Nouveau dans la devanture ne sera pas à la base d'un profond changement dans la manière de traiter la vitrine. Le mouvement fut trop court et la production peu réfléchie<sup>398</sup> par des particuliers ou par certains architectes va discréditer ce style.

## G. Description de l'ensemble de la production

### Victor ROGISTER

Cet architecte a réalisé peu de devantures Art Nouveau.

**N° 75.** Sa première vitrine fut dessinée en 1904<sup>399</sup> au n° 44 de la rue Entre-deux-ponts. Le châssis est assez sobre et reprend un motif qui se rapproche des châssis de la maison Joachims (rue H. Maus). La vitrine est coupée par un arc en plein cintre relié au linteau par trois tiges verticales. A l'intérieur du magasin, on retrouve, dans une parois en bois, le motif du cœur très prisé par V. Rogister.

**N° 121.** En 1906<sup>400</sup>, l'architecte construit rue Feronstrée une véranda vitrée en fer forgé pour M. Closson-Charlier. Elle repose sur des piédroits en fonte sculptés à leur

---

<sup>398</sup> D'une part, certains commerçants dessinèrent eux-mêmes leur devanture. Ils adoptaient une ligne accrocheuse mais compliquée. D'autre part, certains architectes tentèrent de pâles copies de la production de Paul Hankar sans véritablement à la force et à la cohérence de la ligne.

<sup>399</sup> Arch. Com. B. 354, n° 5351.

<sup>400</sup> Arch. Com. B. 407, n° 8239.

base. Le bâtiment est ouvert par deux entrées dont une est composée de châssis qui forment un cercle. La vitrine est décorée de verres colorés. La prédominance des formes géométriques (cercle et carrés) reflète l'influence viennoise.

**N° 126.** Quelques jours plus tard, un permis de bâtir pour la transformation d'une des entrées est introduit au service d'architecture<sup>401</sup>. Le seuil de celle-ci sera décoré d'une belle céramique reprenant le nom du magasin. Les différents éléments géométriques restent dans le style propre à l'architecte.

### **Joseph BOTTIN**

**N° 59.** La première vitrine de Joseph Bottin, réalisée en 1904<sup>402</sup>, présente une tendance géométrique claire. Si la porte reprend une ligne Art Nouveau, la partie supérieure de la vitrine est décorée de motifs très modernes sans pour autant être Art Nouveau.

Le dessin du plan n'est malheureusement pas très réussi (les tiges ne sont pas symétriques et le volume des deux quarts de cercles ne sont pas égaux).

**N° 164.** La seconde vitrine fut réalisée en 1908<sup>403</sup> pour A. Colpin et présente peu de caractéristiques Art Nouveau. Elle est décorée dans sa partie supérieure de châssis suivant une ligne « en coup de fouet ». Une barre horizontale traverse la vitrine et est reliée à l'encadrement supérieur par trois petites tiges.

**N° 197.** L'entrée de la salle « Laporte », dessinée en 1911<sup>404</sup>, présente de nombreuses caractéristiques Art Nouveau : le motif dominant du cercle, les trois tiges qui coupent celui-ci et les trois stries gravées dans les deux piédroits aux extrémités.

### **Jules LAMY**

---

<sup>401</sup> Arch. Com. B. 411, n° 8411.

<sup>402</sup> Arch. Com. B. 389, n° 7552.

<sup>403</sup> Arch. Com. B. 27, n° C 958.

<sup>404</sup> Arch. Com. B. 109, n° 7779.

C'est la sobriété qui caractérise les deux vitrines de Jules Lamy.

**N° 41.** La première, réalisée en 1903<sup>405</sup> pour Galopin Esser, est traversée par un long châssis suivant une ligne tendue. Ce châssis coupe ainsi la vitrine de manière horizontale. La partie supérieure est coupée par de nombreuses tiges obliques qui donnent un rythme à cette vitrine. La porte est traversée de châssis qui se croisent et qui donnent une idée de tension, de nervosité. Remarquons le dessin de la clenche qui démontre le souci du détail de l'architecte. Cette vitrine n'est pas sans rappeler celle du magasin « English Modern Company <sup>406</sup> » située rue Digue de Brabant 70 à Gand et dessinée par Paul Hankar en 1899. La filiation entre les deux architectes ne se limite pas à cela. Le cachet que Jules Lamy appose sur ses plans ressemblent étrangement à celui de Paul Hankar (triangle avec le nom de l'architecte sur les arêtes).

**N° 85.** La seconde vitrine, réalisée en 1905<sup>407</sup>, est plus classique et est ponctuée de piédroits sculptés de motifs géométriques.

## **Paul JASPAR**

Malgré les liens très étroits qui les liaient, Paul Jaspar ne semble pas avoir été fortement influencé par Paul Hankar en ce qui concerne la devanture.

Ses productions sont très sobres et rejettent l'ornement inutile :

**N° 8.** Rue de l'Université pour la Société anonyme des papiers peints en 1900<sup>408</sup>.

**N° 19.** Rue Cathédrale 39 pour Paul Antony en 1902<sup>409</sup>.

**N° 50.** Rue Vinâve d'Ile 13 et 15 pour la veuve A. Dumoulin en 1903<sup>410</sup>.

---

<sup>405</sup> Arch. Com. B. 336, n° 4570.

<sup>406</sup> W. REHME, Die Architektur der neuen freien Schule, Leipzig, 1902, table 91.

<sup>407</sup> Arch. Com. B. 361, n° 5681.

<sup>408</sup> Arch. Com. B. 243, n° 468.

<sup>409</sup> Arch. Com. B. 304, n° 3478

<sup>410</sup> Arch. Com. B. 341, n° 4768.

## Maurice DEVIGNEE

Cet architecte a réalisé de très belles vitrines Art Nouveau.

**N° 148.** Sa première devanture fut construite en 1907<sup>411</sup> au n° 29 rue Pont d'Ile. Par rapport à ses réalisations postérieures, cette vitrine exprime avec retenue le style nouveau. L'Art Nouveau se marque clairement dans les châssis de la partie supérieure de la vitrine, dans la porte et dans le soubassement. Maurice Devignee expose, comme dans ses maisons, son goût pour les matériaux de luxe : Il choisit le marbre pour le soubassement. Nous pouvons remarquer les trois points carrés de part et d'autre du soupirail.

**N° 192.** Sa seconde vitrine est la composition la plus lyrique qu'il ait produite pour une devanture. Elle fut élevée en 1911<sup>412</sup> pour un magasin de chaussures appartenant à Gustave Verlaine (de la même famille que les magasins Juliette Verlaine qui existent toujours). De nombreuses caractéristiques de l'Art Nouveau se retrouvent. Le « coup de fouet » est présent dans les châssis. L'architecte fait dialoguer des matériaux luxueux avec des matériaux industriels. Le marbre de Saint-Remy (soubassement) et les vitres biseautées du haut de la vitrine sont associés à la tôle décomposée des piédroits et aux visées laissées apparentes. Les châssis sont en chêne.

L'oiseau sculpté sur le haut de la porte est le même que celui que l'on retrouve sur la loggia de Maurice Dubois (avenue de l'Exposition).

**N° 194.** Moins lyrique que la précédente, cette vitrine (édifiée en 1911<sup>413</sup> rue Saint-Gilles) présente une tendance plus sobre et plus géométrique. Les châssis de la vitrine reprennent le « coup de fouet ». Nous pouvons remarquer le « B » de Bourgeois qui est le nom du propriétaire. Les portes et les impostes suivent une ligne moins ondulatoire.

---

<sup>411</sup> Arch. Com. B. 439, n° 9430.

<sup>412</sup> Arch. Com. B. 101, n° 7536.

<sup>413</sup> Arch. Com. B. 102, n° 7561.

**N° 204.** La quatrième vitrine moderne de cet architecte fut dessinée en 1912<sup>414</sup>. Elle présente de nombreuses caractéristiques Art Nouveau malgré son caractère tardif. En effet, nous sentons déjà que les architectes se lancent vers des formes plus rigides et droites.

Si Maurice Devignee garde le « coup de fouet », il choisit de les composer sur une ligne moins lyrique. Il semble donc lui aussi se tourner vers une forme géométrique plus affirmée. Les carrés qui ponctuent le soubassement font peut-être référence à la Sécession viennoise et font penser à la maison Counet de Victor Rogister (place du Congrès).

**N° 208.** Dans sa dernière vitrine, élevée en 1913<sup>415</sup>, Maurice Devignee suit le mouvement qui prône une ligne plus directe et moins ondulatoire. L'architecte continue de travailler avec des matériaux de luxe. Le soubassement est en marbre, les montants et linteau sont en bois mais recouverts de marbre et d'acajou.

### **Arthur LIMAGE**

L'étude des quatre vitrines de cet architecte montre clairement l'évolution globale du traitement des vitrines vers plus de retenue et d'éléments géométriques.

**N° 23 et 38.** Ses deux première devantures (1902<sup>416</sup>et 1903<sup>417</sup>) se rattachent à l'Art Nouveau floral. Les châssis adoptent une ligne végétale stylisée.

**N° 157.** En 1908<sup>418</sup>, l'architecte met en scène une vitrine beaucoup plus sobre. Celle-ci est coupée dans sa partie supérieure par un châssis Art Nouveau.

**N° 206.** En 1912<sup>419</sup>, il se rallie au mouvement géométrique. Sa vitrine alterne cercles et rectangles qui, en se succédant, donnent un rythme accrocheur à cette devanture.

---

<sup>414</sup> Arch. Com. B. 149, n° 9066.

<sup>415</sup> Arch. Com. B. 161, n° 9527.

<sup>416</sup> Arch. Com. B. 309, n° 3662.

<sup>417</sup> Arch. Com. B. 319, n° 3996.

<sup>418</sup> Arch. Com. B. 5, n° C 191.

<sup>419</sup> Arch. Com. B. 159, n° 9474.

## **Arthur SNYERS**

Cet architecte est certainement le plus prolifique dans le domaine des vitrines Art Nouveau. Adepte de la ligne claire et sobre, on peut diviser sa production en trois périodes :

**1<sup>ère</sup> période (de 1901 à 1903) :** La ligne en « coup de fouet » est mise en évidence.

Angle des rues Pont d'Ile et de l'Université en 1901<sup>420</sup> pour C. Dalimier

Rue de l'Université en 1903<sup>421</sup> pour H. Jackin

Angle boulevard de la Sauvenière et rue des Bégards en 1903<sup>422</sup> pour Viot de Spirlet

**2<sup>ème</sup> période (de 1904 à 1905) :** les références sont plus végétales et plus stylisées. Les châssis sont plus nombreux et plus complexes.

Rue de l'Université 12 en 1904<sup>423</sup> pour V.C. Vivario (pharmacien)

Boulevard de la Sauvenière en 1905<sup>424</sup> pour Hennis

Angle des rues Grétry et Méan en 1905<sup>425</sup> pour Lamby-Hanquet

**3<sup>ème</sup> période (1906) :** L'architecte revient à la ligne en « coup de fouet ». Celle-ci est cependant moins tendue que dans la première période. Il se dirige vers des compositions plus rigides et un peu géométriques.

Rue Gérardrie 31<sup>426</sup> pour Joseph Fryns

Boulevard d'Avroy 17<sup>427</sup> pour Alphonse Fryns

Rue Cathédrale 89<sup>428</sup> pour Léo Molinghen (pâtissier)

---

<sup>420</sup> Arch. Com. B. 258, n° 992.

<sup>421</sup> Arch. Com. B. 324, n° 4163.

<sup>422</sup> Arch. Com. B. 321, n° 4057.

<sup>423</sup> Arch. Com. B. 348, n° 5063.

<sup>424</sup> Arch. Com. B. 349, n° 5142.

<sup>425</sup> Arch. Com. B. 360, n° 5668.

<sup>426</sup> Arch. Com. B. 392, n° 7676.

<sup>427</sup> Arch. Com. B. 402, n° 8044.

<sup>428</sup> Arch. Com. B. 411, n° 8397.



Boulevard de la Sauvenière<sup>429</sup> pour l'Hôtel Métropol

### **Les autres réalisations**

Certains architectes ayant construit des maisons Art Nouveau ont aussi réalisé des vitrines modernes. D'autres dont la production n'a pas abordé l'Art Nouveau ont par contre élaboré des vitrines « Modern style ».

Remarquons aussi que toutes les vitrines ne sont pas le fruit du travail d'un architecte. Certains commerçants (ou autres professions) ont dessiné eux-mêmes leur propre vitrine ou ont fait appel à un menuisier (H. Halkin, R. Palmers,...).

On peut diviser l'ensemble de cette production en deux groupes :

### **La production à référence végétale de 1900 à 1906**

- Rue Sainte-Marguerite par François Hens en 1900<sup>430</sup>
- Rue Saint-Léonard 94 pour A. Laport par F. Close en 1903<sup>431</sup>
- Rue Louvrex 6 pour Simonis (rentier) par H. Halkin en 1903<sup>432</sup>
- Rue Grétry 22 pour et par J.F. Delilée (maître menuisier) en 1903<sup>433</sup>
- Rue Cathédrale 54 pour Colard et Cie (tailleur) par F. Hault en 1905<sup>434</sup>
- Rue Saint-Gilles 108 pour C. Harzé (chef à l'administration des postes) par B. Ramoux en 1905<sup>435</sup>
- Rue de la Régence 51 pour Kuppfferschaeger-Tasset (rentier) par J. Legrand en 1906<sup>436</sup>

### **Production à référence géométrique de 1900 à 1912**

---

<sup>429</sup> Arch. Com. B. 418, n° 8653.

<sup>430</sup> Arch. Com. B. 328, n° 281.

<sup>431</sup> Arch. Com. B. 333, n° 4457.

<sup>432</sup> Arch. Com. B. 339, n° 4708.

<sup>433</sup> Arch. Com. B. 340, n° 4726.

<sup>434</sup> Arch. Com. B. 364, n° 5833.

<sup>435</sup> Arch. Com. B. 375, n° 7025.

<sup>436</sup> Arch. Com. B. 419, n° 8688.

Le second groupe de vitrines est caractérisé par la mise en valeur de la ligne. Celle-ci est abstraite et ne fait plus référence au monde végétal.

La ligne est plus directe, plus sobre. Dans certaines vitrines, elle est force.

- Rue Cathédrale 34 pour Veuve Rasquinet (boucher) par Emile Dethier en 1900<sup>437</sup>
  - Angle de la place du Congrès et de la rue de la Justice pour Malaise (directeur de charbonnages) par E. Jamar en 1902<sup>438</sup>
  - Place Verte 7 pour Omer Bertrand (rentier) en 1902<sup>439</sup>
- 
- En Neuvise 8 pour Jean Creusen (horloger bijoutier) par François Close en 1903<sup>440</sup>
  - Rue Souverain Pont 3 pour et par R. Palmers en 1905<sup>441</sup>
  - Rue Cathédrale 68 par Victor Rubbers en 1905<sup>442</sup>
  - Rue de la Casquette 6 pour J. Vanderbelle (coiffeur) par F. Brasseur en 1905<sup>443</sup>
  - Rue de la Province 17 pour M. Cornelis (rentier) en 1906<sup>444</sup>
  - Rue Pont d'Ile 12 pour la veuve Dechesne-Rubbers par Victor Rubbers en 1906<sup>445</sup>
  - Rue Sainte-Marguerite 70 pour E. François (docteur) par J. Moosen en 1907<sup>446</sup>
  - Rue Dossin 43 pour F. Prévot-Vanden Doren par Fernand Daineff en 1907<sup>447</sup>

---

<sup>437</sup> Arch. Com. B. 238, n° 282.

<sup>438</sup> Arch. Com. B. 297, n° 3211.

<sup>439</sup> Arch. Com. B. 310, n° 3693.

<sup>440</sup> Arch. Com. B. 340, n° 4752.

<sup>441</sup> Arch. Com. B. 362, n° 5754.

<sup>442</sup> Arch. Com. B. 364, n° 5850.

<sup>443</sup> Arch. Com. B. 374, n° 6227.

<sup>444</sup> Arch. Com. B. 394, n° 7732.

<sup>445</sup> Arch. Com. B. 416, n° 8582.

<sup>446</sup> Arch. Com. B. 422, n° 8783.

<sup>447</sup> Arch. Com. B. 439, n° 9440.

- Rue Saint-Séverin 127 pour Dessers-Cocagne (boulangier) par J. Moosen en 1907<sup>448</sup>
- Rue du Pont 2 pour V. Franck par J. Nusbaum en 1909<sup>449</sup>
- En Feronstrée 133 pour V. Bosson-Delvaux (architecte) par V. Bosson en 1910<sup>450</sup>
- Place Saint-Lambert 19 pour la Société anonyme « Grand Bazar » (architecte inconnu) en 1910<sup>451</sup>
- Rue de Féтинne pour J. Wathelet en 1912<sup>452</sup>
- Rue Saint-Séverin 155 pour J. Deprez en 1912<sup>453</sup>
- Rue Chaussée des prés 34 pour Lejeune-Wéry en 1912<sup>454</sup>
- Rue Léopold 20 pour M. Beaujean par Edgard Thibeau en 1912<sup>455</sup>

## 5. La relation commanditaire-architecte

Le dépouillement des permis de bâtir et l'analyse des registres de population a permis de mettre en évidence différents paramètres expliquant les relations entre certains architectes et certains commanditaires. La question étant de savoir pourquoi tel commanditaire a choisi tel architecte.

### A. La famille et les amis

A partir des registres de population, nous avons constaté que certains architectes ayant élevé des bâtisses Art Nouveau avaient été choisis par un membre de leur famille.

<sup>448</sup> Arch. Com. B. 443, n° 9714.

<sup>449</sup> Arch. Com. B. 17, n° C 595.

<sup>450</sup> Arch. Com. B. 70, n° C 2150.

<sup>451</sup> Arch. Com. B. 84, n° C 2476.

<sup>452</sup> Arch. Com. B. 134, n° 8586.

<sup>453</sup> Arch. Com. B. 134, n° 8587.

<sup>454</sup> Arch. Com. B. 142, n° 8844.

<sup>455</sup> Arch. Com. B. 159, n° 9462.

On peut donc supposer que, dans ce cas, l'habitation Art Nouveau du commanditaire ne découle pas exclusivement des goûts artistiques modernes de celui-ci mais aussi d'une nécessité pratique. Le commanditaire ne choisit pas seulement l'architecte parce qu'il met en avant des qualités modernes mais parce qu'il fait surtout partie de la famille.

Lorsque Paul Comblen établit une loggia rue Louvrex pour Jules Blanpain, il travaille en fait pour son beau-père<sup>456</sup>. Jules Blanpain financera ensuite en son nom les travaux d'appropriation de la maison rue des Augustins dans laquelle Paul Comblen vivra avec sa femme.

La situation se répète avec Victor Rogister et Gaston Joachims. Ce dernier est le père de la femme de l'architecte<sup>457</sup>. Au total, Victor Rogister construira deux maisons pour son beau-père. On peut aussi poser l'hypothèse qu'Antoine Defeld, pour qui Victor Rogister construisit une maison rue Ernest de Bavière, est un collègue de Gaston Joachims. Ce dernier a peut-être influencé son collègue dans le choix de son architecte.

De même, lorsque Jules Micha construit en 1909 une maison à l'angle des rues Fusch et Louvrex, les commanditaires sont M. et R. Dejaer. Le M. est peut-être l'abréviation du prénom Maurice (Maurice Henri Léon Dejaer) qui était l'oncle de l'architecte (frère de Laure Cécile Antoinette Dejaer qui était la mère de l'architecte)<sup>458</sup>.

Maurice Devignee, quant à lui, profitera du mariage (21 juin 1889) de sa sœur Marie Jeanne Julienne avec Victor Francis Clément Joseph Verlaine (fils de Gustave Joseph Verlaine, négociant de chaussures)<sup>459</sup>. C'est donc pour le père de son beau-frère que Maurice Devignee va réaliser une de ses plus luxueuses constructions rue Grandgagnage. Il ira même jusqu'à décorer l'intérieur (fresques au rez-de-chaussée, cheminées sculptées,...) de ce riche commerçant. Il réalisera ensuite une superbe devanture pour son magasin de la place du Marché. Lorsqu'il construit en 1909 une

---

<sup>456</sup> Archives de la famille Comblen

<sup>457</sup> P. HEBBELINCK, *Victor Rogister*, Liège, Institut supérieur d'architecture de la Ville de Liège, 1980-1981, p. 36.

<sup>458</sup> Reg. Pop. 1911, vol. 62, fol. 142.

<sup>459</sup> Reg. Pop. 1901, vol. 31, fol. 143.

maison (Degrés des Tisserands) pour un certain Emile Freson, peut-être s'agit-il d'un membre de la famille de sa femme.

## **B. Le lieu de travail de l'architecte**

Certains architectes ont construit la plus grosse partie de leur production à proximité de leur domicile.

Louis Antoine Joseph Serrurier<sup>460</sup>, domicilié rue des Eburons 28, travaillera beaucoup rue des Guillemins<sup>461</sup>, rue du Plan Incliné<sup>462</sup>, rue Edouard Wacken<sup>463</sup> et Place des Franchises<sup>464</sup>. Il semble que donc que dans ce cas, le lieu de domicile de l'architecte intervienne dans le choix de l'architecte par le commanditaire. Il y a peut-être une sorte de spécialisation de l'architecte pour tel ou tel quartier.

Joseph Crahay travaille beaucoup dans le quartier Saint-Gilles Laveu et spécialement dans la rue Etienne Soubre (au total neuf maisons<sup>465</sup>)

Cette hypothèse se répète plus fortement encore avec l'architecte Joseph Nusbaum.

---

<sup>460</sup> Né à Charneux le 17 janvier 1835. Cet architecte est le père de Gustave Serrurier-Bovy. Ses constructions sont peu nombreuses et n'abordent pas l'Art Nouveau. Il a surtout réalisé des appropriations et des aménagements d'intérieurs.

<sup>461</sup> Arch. Com., B. 249, n° 649, B. 255, n° 885 et B. 265, n° 1216.

<sup>462</sup> Arch. Com., B. 237, n° 268, B. 273, n° 1449 et B. 262, n° 1126.

<sup>463</sup> Arch. Com., B. 250, n° 665.

<sup>464</sup> Arch. Com., B. 261, n° 1081.

<sup>465</sup> Arch. Com., B. 293, n° 2107, B. 300, n° 3327, B. 304, n° 3472, B. 306, n° 3596 et B. 318, n° 3969.

Domicilié rue de Hesbaye 123, il va construire de nombreuses maisons dans ce quartier. Il réalise huit maisons (dont quatre Art Nouveau) dans la rue de Hesbaye<sup>466</sup>. Il construit une vaste maison entre les rues Agimont et de l'Académie<sup>467</sup>, deux maisons rue Mont Saint-Martin<sup>468</sup>, une maison rue Saint-Séverin<sup>469</sup>. Il construit enfin quatre maisons Art Nouveau rue Léon Mignon et autre réalisation moderne rue Hocheporte et rue Saint-Nicolas<sup>470</sup>.

Naturellement, cette observation ne s'applique pas à tous les architectes pendant tout le temps de leur activité. Si Joseph Nusbaum construit beaucoup dans le quartier Sainte-Marguerite, cela ne l'empêche pas d'acheter des terrains sur l'ancienne place de Fragnée et d'y élever quelques bâtiments. Certaines concentrations de bâtisses (rue Léon Mignon et Place de Fragnée) de Joseph Nusbaum peuvent donc s'expliquer par le fait que l'architecte a lui-même acheté les terrains sur lesquels il a construit plusieurs maisons à ses frais. Il pouvait ensuite les louer ou les vendre. Ce système demandait un forte somme d'argent au départ et préfigurait le système de construction « clé sur porte ». Ce système est aussi important du point de vue historique car il est le reflet le plus pur de la tendance artistique de l'architecte. Etant donné qu'il n'y a pas de commanditaires pour lui dicter ses goûts, l'architecte peut s'exprimer librement.

### **C. Les convictions artistiques du commanditaire**

Il s'agit d'un des points les plus difficiles à développer. En effet, il est très difficile de connaître les goûts artistiques d'un commanditaire sans lettres ou archives personnelles. Si nous connaissons sa profession, son état civil, son âge,..., ses idées sur l'art n'en restent pas moins inconnues. Le commanditaire n'explique pas dans le permis de bâtir pourquoi il a choisi tel ou tel architecte.

---

<sup>466</sup> Arch. Com., B. 263, n° 1143, B. 266, n° 1128, B. 369, n° 6021 et B. 375, n° 7035. Pour les maisons Art Nouveau, se référer au répertoire.

<sup>467</sup> Arch. Com., B. 331, n° 4392.

<sup>468</sup> Arch. Com., B. 411, n° 8420 et B. 413, n° 8484.

<sup>469</sup> Arch. Com., B. 401, n° 8029.

<sup>470</sup> Se référer au répertoire.

Certes, quelques professions peuvent être associées à l'Art Nouveau par le fait qu'elles se tiennent au courant de la mode et de l'évolution de la production artistique en général. C'était le cas des commerçants avec leur devanture. C'est aussi le cas pour les imprimeurs. En effet, ceux-ci s'intéressent progressivement à ce style nouveau qui envahit les affiches et l'illustration de livres<sup>471</sup>. Cette profession est liée au monde littéraire et est peut-être plus au courant et plus favorable à la modernité en architecture. C'est ainsi que les imprimeurs choisissent le style à la mode pour construire leurs habitations et ateliers : Ernest Corombelle, Charles Desoer<sup>472</sup>, A. Lambotte et Auguste Bénard (1853-1907). Il est en tout cas certain que ce dernier aime se tourner vers la modernité en matière d'art. On le retrouve ainsi dans la liste des membres de « l'Avant garde » (cercle artistique liégeois) aux côtés de Jules et Oscar Berchmans, Paul Comblen, Armand Rassenfosse, Gustave Serrurier, James Ensor, ...<sup>473</sup> *L'Express* du 7 septembre 1907 souligne dans son éloge funèbre « *son goût très sûr*<sup>474</sup> » (en art).

« *De simple artiste graveur, il s'éleva jusqu'à devenir le créateur d'un établissement dont les œuvres toujours d'un goût artistique parfait, avaient fait connaître le maître imprimeur dans l'Europe entière.*<sup>475</sup> »

C'est peut-être son goût pour l'art qui l'a poussé à choisir l'Art Nouveau. Ayant fait partie de « l'Avant garde », on peut penser que Auguste Bénard préfère une architecture basée sur des formes nouvelles et une idée progressiste plutôt qu'une architecture classique. C'est pourquoi il choisit Paul Jaspar qu'il a pu côtoyer dans ce cercle artistique. Mais il est malheureusement difficile de savoir pourquoi Auguste Bénard a choisi cet architecte plutôt qu'un autre faisant partie de « l'Avant garde ».

En effet, d'autres architectes modernes font partie de ce cercle : Paul Comblen, Charles Castermans et Arthur Snyers. Les archives de Paul Jaspar ne renseignent malheureusement pas sur le lien qui unissait l'imprimeur à l'architecte.

---

<sup>471</sup> Georges Lemmen décore les couvertures des catalogues des XX en 1891 et 1892. De grands artistes se lancent dans l'illustration d'affiches publicitaires : Henri de Toulouse-Lautrec (1864-1901), Alfons Mucha (1860-1939), Jules Chéret (1836-1932). Sur l'affiche Art Nouveau, nous nous référons à l'ouvrage de Otto LORENZ, *Art Nouveau*, Kirchdorf, Berghaus Verlag, 1987.

<sup>472</sup> Il reprendra à partir de 1900 la maison d'édition de son père (Charles Auguste Desoer). Cette maison publiait notamment au 18<sup>ème</sup> siècle la *Gazette nationale liégeoise* et à partir du 19<sup>ème</sup> siècle la *Gazette de Liège*. In J. STIENNON, Une dynastie d'éditeurs-imprimeurs liégeois : les Desoer, Liège, 1950, p. 19.

<sup>473</sup> Wallonia, t. 11, pp. 82-85.

<sup>474</sup> *In memoriam Auguste Bénard. Imprimeur-Editeur*, s.l., 1907, p. 12.

<sup>475</sup> *Ibid.*, p. 16.

## D. Les convictions idéologiques du commanditaire

Les idées politiques ou philosophiques peuvent aussi avoir joué un rôle dans le choix d'un commanditaire pour l'un ou l'autre architecte. Il semble en effet que l'Art Nouveau ait été perçu en architecture comme un art laïc sans les connotations morales que pouvait avoir l'architecture néogothique. Il convient d'ailleurs de signaler que cette différence artistique intervient à un moment où, sur la scène politique, les tensions entre les libéraux et les catholiques atteignent leur paroxysme. Peut-être certains architectes ont-ils voulu poser un acte d'appartenance au monde laïc en choisissant une architecture progressiste et dénuée de connotations religieuses. L'Art Nouveau répondait bien à ce besoin car il présentait peu de références aux styles historiques mais en plus était intimement lié au monde libéral et laïc. Il est en effet troublant de remarquer que la plupart des architectes ayant abordé l'Art Nouveau furent inscrits à l'Académie des Beaux arts de Liège<sup>476</sup> alors que peu d'architectes modernes furent diplômés de Saint-Luc<sup>477</sup> qui préfère axer ses leçons sur l'étude des bâtiments religieux (dont certains cours sont donnés par des moines). Saint-Luc a favorisé l'enseignement de l'architecture néogothique faisant référence au passé glorieux de l'architecture religieuse. Certains critiqueront cette façon d'utiliser le style néogothique pour tout et n'importe quoi. Voici ce qu'écrit Fernand Bodson au sujet d'un concours pour l'édification d'un pavillon d'un club nautique : « *Le résultat, ayons le courage de le dire, fut plutôt piètre. [...] Saint-Luc avait envoyé un concurrent : c'était hilarant et aussi, à bien réfléchir, lamentable. Le cerveau de l'élève a si bien été faussé qu'il proposa, et probablement très ingénument le pauvre enfant, une chapelle gothique en guise de pavillon nautique !*<sup>478</sup> »

---

<sup>476</sup> Voici la liste des architectes Art Nouveau s'étant inscrits à l'Académie ainsi que la date d'inscription :

Joseph Barsin (1890)	Jules Lamy (1889)	Henri Emonts (1903)
Alphonse Caganus (1893)	Antoine Mottet (1881)	Victor Reuter (1898)
Fernand Daineff (1892)	Victor Rogister (1887)	Hubert Thuillier (1902)
Paul Comblen (1886)	Arthur Snyers (1885)	Victor Rubbers (1890)
Victor Hessel (1892)	Maurice Devignee (1899)	Victor Conrardy (1899)

<sup>477</sup> Les seuls architectes ayant construit en Art Nouveau et qui furent inscrits à Saint-Luc sont Henri Seaux et Edgard Thibeau mais celui-ci fut d'abord inscrit à l'Académie. Peut-être a-t-il échoué à l'Académie et s'est-il ensuite tourné vers saint-Luc. In Registres d'inscription de Saint-Luc.

<sup>478</sup> F. BODSON, *Saint-Luc contre l'enseignement officiel*, in *Tekhné*, 1911, n° 19, p. 218.



Saint-Luc s'est pourtant défendu de ces accusations, niant se limiter à l'architecture gothique : « *C'est du monde catholique en effet que doivent venir l'aide et le soutien, pour permettre à notre œuvre de continuer dans la voie du succès. Malheureusement, on entend parfois chez nos amis la vieille légende, toujours tenace, qu'à Saint-Luc on n'apprend que le gothique. Il est regrettable que notre exposition annuelle ne soit pas visitée par ceux qui tiennent ce langage, ils constateraient la fausseté de cette assertion et leur ignorance des principes, des méthodes et des résultats de l'Ecole de Saint-Luc.*<sup>479</sup> »

Le caractère plus progressiste de l'enseignement prodigué par l'Académie peut s'expliquer par le fait que l'institution est contrôlée par la Ville de Liège dont la scène politique est dominée par les libéraux<sup>480</sup>. Ceux-ci ont donc pu choisir des professeurs correspondant à leurs aspirations philosophiques. Ces professeurs ont ainsi enseigné des formules architecturales plus progressistes et donc détachées des styles historiques au profit d'une forme nouvelle attachée au monde laïc.

Cet attachement de l'Art Nouveau au monde laïc est encore plus net lorsque l'on observe les nombreux éléments décoratifs à référence franc-maçonne que l'on peut observer sur les façades (voir les caractéristiques de l'Art Nouveau à Liège). A Liège, en effet, certains architectes n'hésitent pas à placer ouvertement des symboles maçons sur les façades. Il faut savoir que le symbole constitue dans cette société un élément très important d'identité. En 1921, le Grand Orient de Belgique publiait des instructions maçonniques qui ne pouvaient être communiquées aux profanes. Ce texte expliquait l'emploi des symboles qui avait pour but : « *de distinguer la franc-maçonnerie des associations profanes ; de permettre à ses membres de se reconnaître entre eux ; d'établir une unité de formes entre toutes les Loges régulières du monde et de développer entre leurs membres l'unité de sentiment qui favorise la participation aux mêmes rites ; de maintenir la chaîne des traditions maçonniques tout en permettant de les interpréter conformément à l'esprit du temps ; d'assurer des satisfactions au sentiment esthétique par l'introduction d'éléments décoratifs et dramatiques.*<sup>481</sup> »

---

<sup>479</sup> *Ecole Saint-Luc Liège. Enseignement professionnel et artistique. Distribution des prix 1910-1911*, Liège, Lahaye & Co, 1911.

<sup>480</sup> De 1834 à 1899, tous les Collèges communaux sont libéraux. A partir de 1900, les libéraux sont affaiblis par des tensions internes. Leur domination sur le pouvoir communal sera donc moins incontestable. In J. STIENNON, op. cit., Toulouse, Privat, 1991, p. 211.

Ce caractère dramatique se retrouve dans la maison Pieper de Victor Rogister où une représentation de Hiram Ier décore la façade.

La maison joue donc un rôle important. Elle est le lieu où peut s'exprimer la symbolique maçonnique et est le reflet du travail du Maçon. « *Que le devoir du vrai maçon, c'est de tailler sans relâche la pierre brute, c'est à dire l'esprit obscurci de préjugés, le cœur alourdi par les passions, la société gangrenée par les abus et les imperfections pour en faire la pierre cubique [...]*<sup>482</sup> »

Il nous a été difficile de retrouver les noms de certains architectes liégeois dans des listes de francs maçons<sup>483</sup> mais il faut néanmoins remarquer que certains d'entre eux signent leurs plans<sup>484</sup> ou leurs constructions<sup>485</sup> de la signature des trois points caractéristique des francs maçons. Même si nous avons retrouvé peu d'architectes<sup>486</sup> Art Nouveau liégeois dans les listes de Francs-Maçons, il est probable que les contacts entre les deux groupes ont été importants. A Bruxelles, les deux initiateurs du courant architectural moderne firent partie de la Franc-Maçonnerie. Paul Hankar fut initié à la Loge « Les Vrais Amis de l'Union et du progrès réunis » le 8 mai 1887<sup>487</sup>. Victor Horta fut, quant à lui, initié à la Loge « Les Amis Philanthropiques » le 31 décembre 1889 et fut Maître le 10 mars 1890.

Nous avons aussi pu retrouver quelques commanditaires de maisons Art Nouveau cités dans le répertoire. Ces noms ont été retrouvés dans la liste des membres de la Loge de

---

<sup>481</sup> E. GOBLET d'ALVIELLA, *Tableau synoptique pour l'Instruction des Apprentis*, in L. NEFONTAINE, *Symboles et symbolisme dans la Franc-Maçonnerie*, t. 1, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 1994, p. 138.

<sup>482</sup> *Conférence donnée par le Frère Arthur Cornette de la Respectable Loge Les Elèves de Thémis à l'Orient d'Anvers. Sujet : Les bases de la morale. Publication de la respectable Loge Le Travail à l'Orient de Verviers. Fêtes de dames du 9<sup>ème</sup> jour 10<sup>ème</sup> mois 5876*, Verviers, Imprimerie Gillon, 1877, in L. NEFONTAINE, *op. cit.*, Bruxelles, Editions de l'Université, 1994, p. 59.

<sup>483</sup> Nous avons consulté les listes suivantes : P. OUWERX, *Les cagoulards démasqués. Répertoire des Francs Maçons belges*, s.l., 1939 ; R. POURET, *maçons d'hier et d'aujourd'hui*, Liège, Les Editions Maçonniques, 1947 ; *La Belgique maçonnique*, Bruxelles, Librairie Tillot, 1887 ; *Bulletin du Suprême Conseil de Belgique*, n° 66, Bruxelles, Imprimerie du Suprême Conseil, 1948. (liste des francs maçons morts durant la seconde guerre mondiale). La bibliothèque de la Franc-Maçonnerie (C.E.D.O.M.) conserve une liste des membres de « la Loge de la parfaite Intelligence et de l'Etoile réunies » datée de 1911.

<sup>484</sup> Certains des plans de Victor Rogister que nous avons pu consulter chez M. Hebbelinck sont signés des trois points.

<sup>485</sup> Lorsque Joseph Nusbaum construit ses maisons rue Léon Mignon, il les signe dans le soubassement de son nom suivi de trois points.

<sup>486</sup> Nous avons retrouvé seulement François Hens dans la liste des membres de la Loge de la « Parfaite Intelligence et de l'Etoile réunies » de 1911. Remarquons que l'architecte provincial M. Remouchamps est lui aussi inscrit dans cette Loge.

<sup>487</sup> L.J. PEELLAERT, *La représentation maçonnique dans les noms de rues à Bruxelles*, Bruxelles, 1982, p. 201.

« La Parfaite Intelligence et de l'Etoile réunies » de 1911. Il s'agit de Felix Mativa, Charles Lapaille, Emile Ghinigonet et Fernand Reuleaux. Un de ces commanditaires peut nous intéresser. Charles Lapaille a en effet demandé la construction de sa maison à Victor Rogister qui était l'architecte qui mettait le plus en évidence la symbolique maçonnique. Peut-être Charles Lapaille connaissait-il Victor Rogister et l'a-t-il choisi pour ses convictions maçonniques. Nous pouvons aussi remarquer que certains professeurs de l'Académie ont choisi un architecte diplômé de la même école. C'est le cas de Jacques Sacré et de Louis Bauës. Cela s'explique par le fait que ces professeurs devaient connaître les architectes qu'ils ont employé mais aussi par le fait qu'ils avaient peut-être le même attachement à un art laïc.

Les convictions idéologiques ont donc joué un rôle plus ou moins important dans le choix d'un architecte par le commanditaire même s'il reste difficile de définir clairement ce rôle. Certes, l'Art Nouveau est lié au monde laïc et libéral mais son rapport avec la Franc-Maçonnerie reste difficile à établir car les obstacles sont nombreux. D'une part, il y a le caractère secret attaché au monde de la Franc-Maçonnerie et d'autre part, les sources concernant la Franc-Maçonnerie ont, en grande partie, disparu. Elles ont soit été confisquées par les Allemands pendant la seconde guerre mondiale soit été détruites par les maçons eux-mêmes afin d'éviter les persécutions nazies. Les listes que nous avons consultées ne nous permettent donc pas de dire si un architecte ou un commanditaire est Franc-Maçon ou pas car elles sont incomplètes.

Pour terminer cette partie, il faut ajouter que le choix d'un architecte fut, pour certains commanditaires, complètement opposé à leur idéologie. En effet, la forme architecturale n'a pas été associée par tous à une quelconque pensée. Si nous étudions le cas de Félix Mativa (Franc-Maçon), nous remarquons qu'il a confié la construction de sa demeure à Henri Séaux, architecte diplômé de Saint-Luc.

---

## 6. Les caractéristiques de l'Art Nouveau à Liège

### A. Introduction

S'étant développé assez tard en province, l'Art Nouveau liégeois apparaît déjà comme un style et non plus comme un mouvement d'avant-garde. L'Art Nouveau devant, à l'origine, pallier aux limites de l'éclectisme, va progressivement s'adapter aux styles historiques. L'architecture éclectique est ainsi revitalisée par un style nouveau qu'elle va accorder avec le néogothique et le néoclassique. L'Art Nouveau n'est donc plus le produit d'un groupe d'artistes novateurs mais plutôt d'un large ensemble d'architectes qui s'adapte au marché et qui répond à une demande fortement influencée par la mode. Peu originale du point de vue architectonique, la majorité des réalisations liégeoises s'élève sur un plan classique où seule la façade reçoit toutes les attentions décoratives de l'architecte. La disposition des pièces reste classique, le système de cloisonnement provisoire et modulable inventé par Victor Horta dans l'Hôtel Van Eetvelde n'est repris par aucun des architectes liégeois. Le puits de lumière est assez rare et ne se retrouve que chez quelques architectes (Paul Comblen et Victor Rogister<sup>488</sup>).

La façade est donc le lieu d'expression principal de l'Art Nouveau liégeois. Si certaines façades sont de véritables résumés de l'histoire des styles architecturaux (Maison Meyers boulevard de l'Est), d'autres se dévouent entièrement au style nouveau et rejettent toute référence aux styles anciens. L'Art Nouveau liégeois est

---

<sup>488</sup> Paul Comblen utilise ce système dans sa maison personnelle (rue des Augustins) et Victor Rogister l'utilise dans les maisons Piot (rue de Sélys) et Alexandre (rue du Jardin Botanique).

donc enfanté par deux courants opposés qui vont se concilier dans cette architecture : la tradition et la modernité.

## **B. La permanence de la tradition et le style « Vieux Liège »**

Si le fer et le verre, fruits des exigences nouvelles en matière d'habitation, sont largement employés dans l'Art Nouveau à Liège, d'autres matériaux plus traditionnels se retrouvent fréquemment dans les constructions liégeoises. Ces matériaux, largement utilisés dans l'architecture renaissante mosane, témoignent d'une double influence : la tradition architecturale mosane et l'enseignement de la polychromie par les matériaux de Paul Hankar. Ce sont surtout les moellons (souvent en grès) utilisés dans les soubassements qui marquent les influences de l'architecture régionale mosane et de l'architecte bruxellois. Dans les autres villes, en particulier Bruxelles (sauf pour les constructions de Paul Hankar), les architectes utilisent de préférence la pierre bleue pour la composition du soubassement. Cette façon de travailler s'est peut-être inspirée des écrits du théoricien et architecte liégeois Paul Jaspar qui lie le matériau de construction à l'endroit dans lequel elle s'élève : « *La Wallonie emploie beaucoup de moellons grossiers, en murs épais, la pierre de grand appareil est jetée à profusion [...] Et celui qui conçoit, doit penser à cette exécution, aux difficultés de cette exécution, aux habitudes, aux us et coutumes, aux méthodes de construire dans la localité où s'érigera son œuvre, aux matériaux employés, etc...*<sup>489</sup> »

Le style « Vieux Liège » a aussi fortement influencé les architectes liégeois. Ce style proposait des formules architecturales s'inspirant des constructions médiévales ou renaissantes mais toujours avec les connotations régionales qui les caractérisaient.

Les principales caractéristiques de ce style que nous retrouvons dans l'Art Nouveau liégeois sont :

- Le soubassement en moellons

---

<sup>489</sup> Paul JASPAR, *Le sentiment wallon dans l'Art de l'Architecture*, in *Wallonia. Archives wallonnes d'autrefois, de naguère et d'aujourd'hui*, Liège, imprimerie industrielle et commerciale, 1905, pp. 40 et 42.

- Les fenêtres à croisées : L'utilisation de ce type de fenestration remonte déjà à la renaissance mosane et sera utilisé plus ou moins fréquemment selon les architectes.

Paul Jaspar, Victor Rogister, Joseph Bottin, Maurice Devignee et surtout Joseph Nusbaum et Joseph Moosen reprendront cette formule.

- L'imitation du pan de bois sera aussi utilisé surtout par Joseph Moosen et parfois par Joseph Nusbaum donnant ainsi un caractère traditionnel à leurs bâtiments.

Hubert Thuillier, architecte communal, va lui aussi prôner un respect des traditions locales dans l'art de bâtir. C'est ainsi qu'il écrit à propos de certains architectes : « *La plupart des bâtisses témoignent du plus mauvais goût, de la méconnaissance absolue des conditions du milieu, des règles de l'art, et surtout des principes préconisés plus haut : les traditions locales.*<sup>490</sup> » Il énonce ensuite toute une série de conseils en vue d'éviter la laideur en architecture : « *En général, on risque toujours de produire la laideur si l'on ne fait pas un choix approprié dans les matériaux de la localité ou des environs. [...] L'excès de fantaisie, le désir outré de l'originalité, l'imitation des styles étrangers sans rapport avec nos traditions, conduisent toujours à la laideur. [...] L'inspiration puisée aux sources des anciennes constructions de la contrée conduit très souvent à la beauté.*<sup>491</sup> »

L'Art Nouveau liégeois est donc un mouvement qui ne peut être détaché de la tradition architectural mosane voire... wallonne.

« *S'il est Wallon, s'il construit en terre wallonne, son sentiment sera wallon, malgré lui.*<sup>492</sup> »

### C. L'influence bruxelloise

---

<sup>490</sup> H. THUILLIER, *Du laid et du beau. Conseils pratiques aux bâtisseurs de demain*, Liège, Imprimerie Bénard, 1916, p. 4.

<sup>491</sup> Ibid. p. 10.

<sup>492</sup> Paul JASPAR, *Le sentiment wallon dans l'Art de l'Architecture*, in *Wallonia. Archives wallonnes d'autrefois, de naguère et d'aujourd'hui*, Liège, imprimerie industrielle et commerciale, 1905, p. 42.

De nombreux architectes liégeois ont été influencés par l'architecture de Paul Hankar. Il est cependant très difficile de savoir si les liégeois se sont inspirés de l'architecte bruxellois ou de Paul Jaspar qui fut le premier à utiliser les caractéristiques de Paul Hankar.

- L'arc brisé : il rappelle l'architecture orientale et est utilisé pour la première fois à Bruxelles par Paul Hankar en 1898 pour la maison Bartholomé (Avenue de Tervueren).

Paul Jaspar, Victor Rogister, Arthur Snyers, Paul Ledent,... utiliseront ce type d'arc pour les baies d'impostes et les fenêtres.

- L'arc outrepassé : L'architecte bruxellois utilise ce type d'arc en 1897 pour l'Hôtel de la veuve Ciamberlani (rue Defacqz à Bruxelles). Il reprendra encore cette formule dans la décoration de l'exposition de Tervueren<sup>493</sup> en 1897. De nombreux architectes liégeois reprendront cette formule dans les châssis ainsi que dans les baies. A Liège, on retrouve ce type de fenestration et de baie rue Léon Mignon (Joseph Nusbaum), rue Ernest de Bavière (Victor Rogister et Maurice Devignée), boulevard de l'Est (Joseph Simonis),...

- La diversité des matériaux : Paul Hankar s'est surtout démarqué de Victor Horta par l'emploi d'un grand nombre de matériaux imprimant ainsi sur la façade une large variété de couleurs. La majorité des architectes liégeois ont repris cette idée : Maurice Devignée (maison Verlaine), Paul Jaspar (maison Bénard), Victor Rogister (maison Piot).

#### **D. L'influence de la sécession viennoise<sup>494</sup>**

Cette influence se marque essentiellement dans la tendance géométrique de nombreuses constructions liégeoises. On retrouve chez Victor Rogister et Paul Jaspar

---

<sup>493</sup> Sur l'exposition de Tervueren de 1897, nous consulterons F. DIERKENS-AUBRY et J. VANDENBREEDEN, *Art Nouveau en Belgique. Architecture et intérieurs*, Bruxelles, Ed. Racine, 1994, pp. 197-199.

<sup>494</sup> Pour un aperçu concis de l'architecture Art Nouveau à Vienne et Darmstadt, nous consulterons K-H SEMBACH, *L'Art Nouveau. L'utopie de la réconciliation*, Köln, Taschen, 1991.

des bâtisses où sobriété et éléments décoratifs géométriques sont des caractéristiques bien affirmées. Victor Rogister utilise dans la décoration de ses façades des décorations se rattachant à la sécession viennoise (et peut-être aussi à la symbolique maçonnique). Les frises décoratives ponctuées de carrés relèvent peut-être de l'architecture viennoise et en particulier de l'architecte Josef Hoffmann<sup>495</sup>. Les cercles que l'on retrouve parfois sous les corniches (les maisons Counet et Defeld) sont peut-être eux aussi d'inspiration autrichienne.

L'utilisation par Victor Rogister d'un enduis blanc dans le traitement de trois façades (Maisons Counet, Lapaille et Meyers) découle indiscutablement de l'architecture viennoise et spécialement de celle de Joseph Maria Olbrich.

Il est intéressant de remarquer qu'un élément décoratif utilisé par l'architecte autrichien dans sa maison personnelle en 1901 a peut-être été repris par Victor Rogister. En effet, en dessous de la corniche, on peut voir des sortes de têtes de hiboux sculptées dans le bois mais aussi moulées dans l'enduis blanc de la façade. Nous retrouvons des têtes de hibou stylisées moulées dans le ciment blanc qui recouvre la façade de la maison Counet.

## **E. L'importance de la sculpture ornementale**

L'abondance de motifs sculptés (surtout des têtes) en façade peut aussi découler de l'influence viennoise. L'utilisation de la sculpture ornementale dans la décoration des constructions constitue un des points majeurs de la différenciation de l'Art Nouveau liégeois par rapport aux autres villes belges. De très nombreux architectes raffolaient de ce type de décoration : Paul Jaspar, Victor Rogister, Arthur Snyers, Clément Pirnay, Maurice Devignee,...

L'étude de l'évolution du nombre d'élèves en section de sculpture ornementale à l'Académie royale des Beaux-arts de Liège est révélatrice de l'intérêt accru des architectes pour la sculpture en façade. Les chiffres cités ci-dessous représentent le

---

<sup>495</sup> La construction du Palais Stoclet (1905-1911) à Bruxelles a peut-être influencé Victor Rogister. La façade est caractérisée par des motifs géométriques (essentiellement des carrés et des cercles). De même, les bas reliefs de Franz Metzner qui se trouvent sur la façade (côté rue) ne sont pas sans rappeler les sculptures apposées par Victor Rogister sur certaines de ses maisons (maison Counet).



nombre d'étudiants en sculpture ornementale dans l'enseignement moyen à l'Académie (ne sont pas compris les élèves de l'enseignement supérieur)<sup>496</sup> :

1885 : 12	1890 : 19	1895 : 20	1900 : 38	1905 : 32	1910 : 33
1886 : 8	1891 : 24	1896 : 25	1901 : 31	1906 : 29	1911 : 26
1887 : 16	1892 : 20	1897 : 32	1902 : 30	1907 : 34	1912 : 26
1888 : 20	1893 : 22	1898 : 25	1903 : 25	1908 : 27	1913 : 34
1889 : 19	1894 : 23	1899 : 24	1904 : 40	1909 : 27	1914 : 37

Moyenne mobile de la période 1885-1889 : 15 étudiants

Moyenne mobile de la période 1890-1894 : 21,6 étudiants

Moyenne mobile de la période 1895-1899 : 25,2 étudiants

Moyenne mobile de la période 1900-1904 : 32,8 étudiants

Moyenne mobile de la période 1905-1909 : 29 étudiants

Moyenne mobile de la période 1910-1914 : 31,2 étudiants

On constate donc une augmentation progressive du nombre d'étudiants en classe de sculpture ornementale qui débute en 1885-1889 pour atteindre son point culminant durant la période 1900-1905, qui est la période d'apogée de l'Art Nouveau à Liège.

Les éléments sculptés sont variés mais sont majoritairement des têtes sculptées. Ce thème était très prisé par les créateurs Art Nouveau. Les créateurs reprenaient le motif de la chevelure pour développer l'idée de mouvement et d'ondulation. Cependant, d'autres motifs peuvent se retrouver sur les façade : motifs abstraits (frise décorative de la maison Corombelle), motifs animaliers (oiseau : maison Dubois), motifs ésotériques (sphinx : maison Piot et Hiram 1<sup>er</sup> : maison Pieper).

## F. La symbolique maçonnique

---

<sup>496</sup> Informations collectées dans les *Bulletins administratifs de la Ville de Liège* de 1885 à 1914.

En partie liée à la sculpture ornementale, la symbolique maçonnique peut s'exprimer non seulement par la sculpture mais aussi par l'utilisation de motifs dans les fers forgés ou les sgraffites. Ces représentations ne laissent parfois aucune ambiguïté quant à la signification de celles-ci. Certaines d'entre elles sont récurrentes chez certains architectes.

Victor Rogister : le hibou, les motifs de tradition égyptienne ou orientale (Osiris, sphinx, Hiram 1<sup>er</sup>).

Maurice Devignee : l'oiseau aux ailes déployées (ce motif se retrouve sur le temple du boulevard d'Avroy) et le coq.

Joseph Nusbaum : certaines de ses maisons sont signées de son nom accompagné des trois points.

Le cercle percé des trois lignes pourrait être un symbole franc-maçon et fut utilisé par de nombreux architectes (Maurice Devignee<sup>497</sup>, Victor Rogister, ...). En lisant quelques ouvrages sur la Franc-Maçonnerie, nous avons pu développer une hypothèse qu'il ne nous a pas été possible de la vérifier car les archives personnelles des architectes sont rares. De plus, un Franc-Maçon a plutôt la réputation d'être discret sur ses activités. La signification de ces motifs pourrait être trouvée dans *l'Histoire de l'architecture* de Eugène Viollet-le-Duc<sup>498</sup> où le théoricien met en scène deux personnages opposés : Doxi et Epergos.

Le premier symbolise la tendance conservatrice en architecture, soucieux de perpétuer les usages et les règles ancestrales. A celui-ci s'opposait Epergos, soucieux de progrès, voulant sans cesse réformer les règles pour atteindre une situation idéale.

Doxi optait naturellement pour des constructions basées sur un plan traditionnel symbolisé par le rectangle. A cela, Epergos répondait par un plan circulaire où les arêtes étaient bannies. Cette idée fut reprise et mise en scène par l'architecte du nouveau temple maçonnique construit en 1956 rue de Laeken à Bruxelles<sup>499</sup>.

L'utilisation par certains architectes Art Nouveau du cercle percé de trois lignes pourrait peut-être symboliser la réconciliation de la tradition et de la modernité. En effet, dans ce motif nous retrouvons le cercle (symbole de progrès) qui, une fois percé

---

<sup>497</sup> Contacté par téléphone, le fils de l'architecte nous a pourtant assuré que son père n'était pas Franc-Maçon.

<sup>498</sup> Le fait que ce soit Viollet-le-Duc qui est à la base de cette histoire est très intéressant car il fut le premier théoricien qui fut à la base du renouveau en architecture et qui inspira tous les créateurs Art Nouveau.

<sup>499</sup> L. NEFONTAINE, *Symboles et symbolisme de la Franc-Maçonnerie*, t.1, Bruxelles, Ed. de l'université de Bruxelles, 1994, p. 139-140.

en son centre par trois lignes parallèles, produit l'image du rectangle (symbole de la tradition). Cette interprétation se justifierait bien pour Liège car nous avons montré la tension permanente qui opposait tradition et modernisme dans l'Art Nouveau liégeois.

Si de nombreux symboles font ouvertement référence à la Franc-Maçonnerie, d'autres sont plus ambigus. Les têtes sculptées de la maison Counet représentent des visages bâillonnés dont on pourrait penser qu'ils symbolisent le secret auquel sont tenus les francs maçons. Mais nous pouvons aussi l'interpréter autrement. Il pourrait s'agir d'une sculpture appartenant au mouvement symboliste où le secret et le repli sur soi étaient des thèmes très prisés par des artistes comme Fernand Khnopff ou Jan Toorop (1858-1928). Le fait que l'on retrouve de nombreux éléments décoratifs faisant référence à l'antiquité égyptienne (maison Piot) nous met aussi en difficulté lorsqu'il s'agit de savoir si ces éléments sont des signes d'appartenance à la Franc-Maçonnerie ou alors des thèmes symbolistes. Victor Rogister semble donc avoir développé des constructions jouant sur les deux registres peut-être pour semer la confusion et éviter ainsi d'indisposer le commanditaire en montrant trop clairement son appartenance à la Franc-Maçonnerie. Victor Rogister reprend des thèmes autant appréciés par le courant symboliste que par la Franc-Maçonnerie. Le goût de Victor Rogister pour la mythologie (maisons Piot, Pieper et Counet dite « des Aztèques ») se retrouve chez Gustave Moreau (1826-1898). L'attirance de l'architecte pour tout ce qui touche à la mort (maison Piot) se retrouve clairement chez le peintre français.

La frontière entre symbolisme et Franc-Maçonnerie est donc bien mince et il est difficile de savoir quel fut le message de l'architecte. Des archives de celui-ci nous aurait été utiles mais ont malheureusement disparus.

## V. Biographie des architectes cités dans le répertoire

Tous les architectes du répertoire n'ont malheureusement pas pu être identifiés. Leur état soit inconnue soit erronée.

### **BARSIN Joseph Gilles (18/11/1880 – 12/07/1928)**

Né à Liège en 1880. Il termine ses études d'architecture à l'Académie en 1903<sup>500</sup>.

Il se marie le 21 janvier 1908 avec Marie Augustine Hubertine Wéra (née à Liège le 10 mars 1884). Ils n'auront pas d'enfants. Il meurt quatre mois après sa femme (30 mars 1928)<sup>501</sup>.

### **Son œuvre**

Sa production Art Nouveau est peu importante mais de bonne qualité.

Il construit des maisons de maîtres où la pierre bleue domine la composition de la façade (1 rue de Campine).

---

<sup>500</sup> *Bulletin administratif de la Ville de Liège. 1903*, op. cit., p. 839.

<sup>501</sup> Reg. Pop. 1911, vol. 48, fol. 29.

## **BODSON Fernand (1877 – 1966)**

Fernand Bodson fit son stage chez l'architecte hollandais P.H.J. Cuypers (1827-1921)<sup>502</sup> en 1902. Il y rencontra Hendrik Petrus. Berlage (1856-1934)<sup>503</sup> avec lequel il partagea ses idées sur la modernité en architecture. En 1911, il fonda la revue *Tekhné* et en fut le rédacteur en chef jusqu'en 1913. La revue n'avait pas de programme précis mais elle plaidait pour une architecture dont la forme était le produit de la fonction et de la structure. Elle rejetait ainsi toute imitation d'un style historique.

Il travailla avec Georges Hobé (1854-1936) pour la construction du casino de Namur en 1906-1907) et avec Antoine Pompe (1873-1980). Avec ce dernier, il réalise à Bruxelles un viaduc en 1909 et un château d'eau en 1912. De 1919 à 1928, il participe à la rédaction de *La Cité* qui est le prolongement de *Tekhné* et de *Art et Technique*. Il quitta l'organe en 1928 lui reprochant d'afficher trop ouvertement ses préférences pour l'architecture cubiste. En 1930, il participa à la construction des habitations ouvrières pour l'Exposition de Liège de 1930 (Trébouillet).

Il meurt en 1966 à Madison (U.S.A.).

## **CAGANUS Alphonse (23.07.1875 - 1945)**

Né à Liège, il fut diplômé à l'Académie Royale des Beaux-arts de Liège. Il reçut une bourse de fin d'étude et obtint le premier prix en législation du bâtiment.

Il fit ensuite un stage de deux ans chez Arthur Snyers, un autre de trois ans chez P. Jaspar et un dernier de trois ans chez Charles Soubre (1821-1895). Il fut attaché en qualité d'architecte adjoint à la Société « Liège Exposition ». Il a participé à la construction du Palais des Beaux-arts, du Palais des fêtes, du Palais d'Art ancien,...

---

<sup>502</sup> C'est cet architecte qui va faire connaître en Hollande le rationalisme de Viollet-le-Duc. Il propose une réinterprétation de la tradition locale gothique.

<sup>503</sup> De 1875 à 1878, il étudie à l'Ecole Polytechnique de Zürich et dans un premier temps il travaille à Francfort. Après 1881, il se fixe à Amsterdam où il construira en 1897 la Bourse. Celle-ci, de facture résolument moderne, marquera un tournant fondamental dans son activité et sera le début d'un renouvellement profond de l'architecture hollandaise.

Il collabora aux enquêtes du Comité de patronage des habitations ouvrières de Liège et des communes voisines (Herstal,...). Il fut professeur des cours supérieurs d'architecture et de construction à l'Ecole industrielle de Sprimont.

Pendant la guerre 14-18, il s'occupa du Secours discret, du Comité de logement des évacués français et fut Directeur du Département des vêtements du Comité provincial de secours.<sup>504</sup>

Le 3 août 1901<sup>505</sup>, il se marie à Liège avec Adèle Marie Judith Lousberg (fille de l'architecte communal Joseph Lousberg).

En 1912, il entre au Comité directeur de l'Association des architectes de Liège. Il est de toutes les séances et participe à tous les travaux. En 1930, il est nommé vice-président de cette même association et simultanément délégué de la Fédération, membre du Conseil de discipline et de la Chambre d'Arbitrage.

Il meurt en 1946 : « *Le 31 mars nous parvient la triste nouvelle : Alphonse Caganus vient de mourir à l'âge de 68 ans.[...] Modestie, simplicité, probité sont au fond de son activité ; et, plus encore, une autre qualité marque fortement le caractère d'Alphonse Caganus : une généreuse bonté.*<sup>506</sup> »

### **CASTERMANS Charles Auguste Albert (8/05/1865 – ?)**

Né à Liège, il se marie le 8 août 1889 à Anvers avec Adolphine Marie Clémentine Lens (née à Liège le 18 septembre 1862).

#### **Son œuvre**

Avant sa construction moderne du quai de Fragnée (maison Desoer), il construit des maisons très classiques où la sculpture ornementale domine la façade.

---

<sup>504</sup> Dossier des anciens professeurs de l'Académie Royale des Beaux-Arts de Liège : Curriculum vitae envoyé en 1920 pour la charge de professeur de composition architecturale.

<sup>505</sup> Reg. Pop. 1891 : Vol. 237, fol. 30.

<sup>506</sup> *Bulletins de l'Association des architectes de Liège*, n°62, août 1945, p. 1.

La villa qu'il construit à Basse-Hermalle entre dans la tradition anglaise des cottages. Il construira en outre deux pavillons pour l'éditeur Desoer pour l'exposition de 1905. Très épurés mais aussi très aériens, ces bâtiments sont de la même qualité architecturale que la maison qu'il construisit sur le quai de Fragnée.

### **COMBLEN Paul (1869-1954)**

Diplômé en 1896<sup>507</sup> à l'Académie royale des Beaux-arts de Liège.

Il fut trésorier, vice-président et président de l'Association des jeunes architectes », transformée en 1912<sup>508</sup> en l'Union professionnelle des architectes.

*« Son tempérament d'artiste le désignait tout naturellement pour s'intéresser aux travaux du Comité de l'Esthétique des Villes auquel il apporte, notamment au cours des années 1915-1919, la plus active et la plus éclairée des collaborations en s'attachant avec compétence aux études de la sous-commission formée pour la sauvegarde des quartiers anciens.[...] Or, le caractère original de Paul Comblen se révélait, d'une part, comme celui d'un amant averti des vestiges d'architecture régionale, sur lesquels il avait rassemblé une documentation inédite, et d'autre part, celui d'un protagoniste de l'architecture moderne, un défenseur des idées nouvelles tant dans le domaine de la construction que celui de l'urbanisme ; et cela dès l'époque 1900. Depuis de nombreuses années, Paul Comblen avait abandonné la pratique de son art pour s'isoler dans sa paisible retraite à Nonceveux où son esprit de haute culture se délectait dans les spéculations philosophiques et artistiques. »<sup>509</sup>*

### **Son œuvre**

Cet architecte a très peu construit à Liège. Néanmoins, les deux constructions qu'il édifie à Liège témoignent d'une grande maîtrise de son art et d'une profonde réflexion sur le renouveau en architecture. En effet, il ne se limite pas à un travail de façade

---

<sup>507</sup> *Bulletin administratif de la Ville de Liège*, op. cit., 1896, p. 553

<sup>508</sup> *Bulletins de l'Association des architectes de Liège*, n° 99, février 1956, p. 1.

<sup>509</sup> *Bulletins de l'Association des architectes de Liège*, n° 99, février 1956, p. 1.

mais réorganise aussi l'espace intérieur de sa maison rue des Augustins. Le puits de lumière à l'arrière du bâtiment montre que l'architecte tente de résoudre le problème du manque d'illumination de la maison classique. S'il y parvient avec succès, d'autres formules employées par Paul Comblen sont moins judicieuses. L'escalier, dans le hall d'entrée, semble très fragile et s'intègre mal dans l'ensemble.

Paul Comblen, même s'il a peu construit à Liège, était une référence à Liège. Rappelons nous la lettre qu'envoya Clément Pirnay pour avoir l'avis de Victor Horta et Paul Comblen quant à la construction qu'il veut édifier pour la Veuve Clerfayt. Paul Comblen est donc mis sur le même pied que Victor Horta.

### **DETHIER Emile (24.06.1864 – 29.09.1943)**

En 1889, Emile Dethier remporte un concours pour une bourse de voyage. Deux candidats s'étaient présentés à ce concours et le jury, à l'unanimité, a décerné le prix à Emile Dethier<sup>510</sup>. Diplômé architecte à l'Académie des Beaux-arts en 1891, il termine ses études avec grande distinction<sup>511</sup>. Il remporte la médaille en vermeil de composition architecturale, le prix triennal d'architecture et la médaille de sculpture ornementale.

Il fut l'auteur des plans d'agrandissement du Palais de Justice de Liège qui furent exposés à l'Exposition de Bruxelles de 1910<sup>512</sup>. Il réalisa des projets de restauration et d'aménagement du Palais provincial et il construisit des hôtels communaux et de Justice de Paix pour diverses communes de la province<sup>513</sup>.

Il sera choisi comme professeur intérimaire en 1908 et de 1915 à 1920. Le Conseil par délibération du 26 juillet 1920<sup>514</sup> le nomma professeur de composition architecturale et de législation du bâtiment. Cette délibération est intéressante car elle renseigne sur certains détails de la vie de l'architecte. M. Remouchamp (architecte provincial)

---

<sup>510</sup> *Bulletin administratif de la Ville de Liège*, op. cit., 1889, p. 347.

<sup>511</sup> Dossier personnel Académie Royale des Beaux-Arts de Liège.

<sup>512</sup> Id.

<sup>513</sup> Id.

<sup>514</sup> Id.



précise que pendant la guerre, il fit partie du service d'espionnage. De plus, il obtint la Croix de guerre. L'architecte provincial ajoute que Emile Dethier est détenteur de certificats de l'Administration des Ponts et Chaussées.

De plus, les anciens élèves d'Emile Dethier appréciaient ses qualités de professeur : *Ils reconnaîtront qu'il les a fait travailler. Il a réorganisé le cours qu'il donne et introduit les réformes réclamées par les architectes.*<sup>515</sup> »

Il sera nommé professeur en 1922 et exercera cette fonction jusqu'à sa retraite en 1929. Il sera, en outre, directeur de l'Académie de 1925 à 1930<sup>516</sup>.

Avant ses fonctions à l'Académie, il fut professeur de géométrie descriptive aux écoles industrielles de Liège, Aywaille et Sprimont.

### **DEVIGNEE Maurice Jean Henri (16/02/1887 – 11/05/1969)**

Né à Bressoux. Son père, Charles Joseph, était boucher. Sa mère, Clémence Marie Joseph Walrant était originaire de Maestricht<sup>517</sup>.

En 1908, il termine ses études avec distinction et reçoit une bourse de voyage de 1000 francs.<sup>518</sup> De plus, il remporte la médaille grand module pour l'architecture et le premier prix de construction, d'hygiène et de législation.<sup>519</sup> Il remporta le prix triennal d'architecture.

Il se marie à Liège le 26 août 1910 à M. Freson. Sa femme lui donnera trois enfants (deux fils et une fille)<sup>520</sup>. En 1913, il quitte Liège pour s'installer à Tilff (place Saucy). Sa sœur Marie Jeanne Julienne (née à Liège le 21 juin 1889) se marie avec Victor Francis Clément Joseph Verlaine (marchand de chaussures) le fils de Gustave Verlaine<sup>521</sup>. Maurice Devignee construira ainsi pour le beau-père de sa sœur une de ses plus belles réalisations Art Nouveau.

---

<sup>515</sup> Id.

<sup>516</sup> J.P. DEPAIRE, *op. cit.*, Liège, Ed. Yellow Now, 1995, p. 130.

<sup>517</sup> Reg. Pop. 1901, vol. 226, fol. 79.

<sup>518</sup> *Bulletin administratif de la Ville de Liège. 1908*, *op. cit.*, p. 839.

<sup>519</sup> Dossier personnel Académie Royale des Beaux-arts de Liège. Curriculum vitae envoyé à l'Académie Royale des Beaux-arts de Liège pour le poste de professeur d'élément d'architecture en remplacement de Victor Reuter.

<sup>520</sup> Reg. Pop. 1901, vol. 54, fol. 39.

<sup>521</sup> Reg. Pop. 1901, vol. 31, fol. 143.

Pendant la guerre, il s'est occupé d'œuvres patriotiques en Angleterre. Volontaire de guerre (sergent), il fut adjoint au chef technique à l'Institut des Invalides de Port-Willez.

Pour obtenir le poste des cours d'élément d'architecture et de construction pratique et d'hygiène à l'Académie, il reçut l'appui de l'architecte communal Hubert Thuillier :  
« *M. Devignee est un artiste épris de son art, et les constructions qu'il nous a déjà données à Liège, témoignent d'un réel tempérament et d'une expérience qui s'accuse. Je ne doute nullement qu'un tel professeur, ferme et actif, ne donne à nos cours d'architecture un essor très sérieux.*<sup>522</sup> »

Le Capitaine en second à Port-Willez envoie lui aussi une lettre de recommandation le 10 août 1919 de Woluwe : « *Je certifie que le sergent volontaire de guerre Devignee, Maurice a servi d'une manière exemplaire et a toujours été un modèle de conduite pendant son séjour à l'Institut des Invalides [...] Il avait la direction des ateliers des Beaux-arts : architecture, peinture, sculpture et l'atelier de menuiserie qui comptait une personnel élèves très nombreux.* »

En 1920, il est nommé professeur de construction pratique et d'hygiène et professeur d'élément d'architecture à l'Académie. En 1922, il est nommé professeur de nomenclature architecturale et du cours supérieur de mise en œuvre des matériaux.

Il sera pensionné à l'âge de 65 ans, le premier juillet 1952.

Estimé de tous, il meurt le 11 mai 1969<sup>523</sup>.

## **Son Œuvre**

Il est intéressant de remarquer que dès 1905, Maurice Devignee commence déjà à dessiner des plans de maison. La première construction qu'il élève est une maison Art Nouveau. L'architecte entre donc directement dans la modernité.

Cependant, après sa sortie de l'Académie, il semble se tourner vers une architecture plus conventionnelle : Maison Mottet (1908, rue Grandgagnage)<sup>524</sup>

Maison Delaunoy (1909, rue des Venues)<sup>525</sup>

---

<sup>522</sup> Lettre envoyée le 6 septembre 1919 par Hubert Thuillier à Maurice Devignee pour appuyer sa candidature.

<sup>523</sup> Date aimablement fournie par le fils de l'architecte C.-M. Devigné.

<sup>524</sup> Arch. Com. B. 18, C 628.

<sup>525</sup> Arch. Com. B. 38, C 1333.

Mais la plus grosse partie de sa production est caractérisée par le traitement moderne de la façade et le souci du détail. Ses constructions sont, en général, élevées sur deux travées dont une est souvent couronnée d'un arc en plein cintre en maçonnerie.

De nombreux symboles francs-maçons se retrouvent sur ses façades (garde-corps, grilles de fenêtre).

### **DOFLEIN Jean Joseph Julien (9/07/1855 – 15/12/1928)**

Né à Liège le 9 juillet 1855<sup>526</sup>. Il est architecte communal et sera plus tard conseiller communal. Il sera élu conseiller provincial (libéral) en 1904 par le premier canton de Liège. Il se marie à Liège avec Moest Josephine Agnès Virginie (née à Liège en 1858). Elle lui donnera un fils et une fille :

Jean Joseph Georges Jules né à Liège le 16 juin 1883.

Marie Virginie Jeanne Laure née à Liège le 9 avril 1888.

Après les décès de son fils (le 22 janvier 1905) et de sa femme (24 août 1906)<sup>527</sup>, il restera célibataire jusqu'au 18 février 1922 lorsqu'il se remarie à Ixelles avec Hillen Marie Hubertine Clémentine.

Il meurt à Liège le 15 décembre 1928<sup>528</sup>.

Nous n'avons malheureusement trouvé aucune indication sur son parcours scolaire et professionnel.

### **Son œuvre**

Il réalisa de très nombreuses constructions à Liège. Ses maisons sont très classiques et ne comportent généralement aucun élément Art Nouveau. Il semble s'être spécialisé dans les petites maisons d'employés (exemple : 10 rue des Armuriers en 1894)

### **EMONTS Henri Joseph Hubert Marie (25/11/1891 – 1/03/1916)**

---

<sup>526</sup> Reg. Pop. 1891, vol. 101, fol. 8.

<sup>527</sup> Reg. Pop. 1901, vol. 147, fol. 75.

<sup>528</sup> Reg. Pop. 1911, vol. 187, fol. 128.

Né à Spa, il meurt pour la Patrie à Ollièrgues (Puy de Dôme)<sup>529</sup>.

Le dépouillement des permis de bâtir nous a permis de trouver une seule de ses constructions à Liège. Celle-ci reflète fort le style de Victor Rogister.

Si c'est sa seule construction à Liège, peut-être a-t-il construit à Spa.

### **FANIEL Georges (14/07/1882 – 1959)<sup>530</sup>**

Né à Charleroi, il remporte la médaille en vermeil pour le concours de dessin d'après modèle vivant à l'Académie des Beaux-arts de Liège où il fut diplômé en 1904. Il déclare être au fait de la peinture, sculpture et de la décoration. Engagé volontaire en

1914, il fait 47 mois de service comme soldat puis maréchal des logis et termine sous lieutenant auxiliaire<sup>531</sup>.

Il reçoit la Croix de guerre belge et française et la médaille commémorative belge de la victoire<sup>532</sup>. Il participera ensuite à la seconde guerre mondiale : « *Le président (de l'Association des architectes de Liège) dit son admiration pour M. Faniel qui, ancien combattant de l'autre guerre, n'a pas hésité malgré son âge plus avancé à faire son devoir pendant celle-ci.* »<sup>533</sup>

### **HAMESSE Paul (1877 – 1956)<sup>534</sup>**

Né à Bruxelles, il est stagiaire puis collaborateur de Paul Hankar jusqu'à la mort de celui-ci en 1901. Il travaille ensuite dans l'atelier du peintre décorateur Alban

---

<sup>529</sup> Reg. Pop. 1911, vol. 52, fol. 105.

<sup>530</sup> *Bulletins de l'Association des architectes de Liège*, n° 111, décembre 1959, p. 1.

<sup>531</sup> C.V. envoyé par l'architecte pour une place de professeur à l'Académie de Liège.

<sup>532</sup> Dossier personnel Académie Royale des Beaux-arts de Liège.

<sup>533</sup> P. BRASSINE, *Nos prisonniers*, in *Bulletins de l'Association des architectes de Liège*, n° 65, avril 1946, p. 247.

<sup>534</sup> F. BORSI et H. WIESER, *Bruxelles capitale de l'Art Nouveau*, Braine-l'Alleud, J.-M. Collet, 1996, pp. 369-370. En plus d'une biographie complète de l'architecte, cet ouvrage donne une liste des constructions établies par l'architecte. Malheureusement, la devanture qu'il édifia à Liège n'est pas renseignée dans cette liste.

Chambon. Il travaillera beaucoup pour des artistes dont il réalisera les ateliers (Franz Seeldrayers, Jean Gouwelloos). En outre, il réalisa en compagnie de ses frères de nombreuses villas ainsi que des salles de cinéma (« Select-Pathé » à Bruxelles).

### **Son œuvre**

Son œuvre à Liège se limite à la construction des magasins Cohn-Donnay dont il réalisa le magasin principal à Bruxelles. Ce bâtiment est plus connu aujourd'hui pour abriter le café « Ultieme Hallucinatie »

### **HANKAR Paul (11/12/1859 – 19/01/1901)**

Fils d'un tailleur de pierres, il fréquente de 1873 à 1875 les cours de l'Académie royale des Beaux-arts de Bruxelles. Il fait un stage chez l'architecte Henri Beyaert de 1879 à 1894. Il collabore avec le décorateur Adolphe Crespin en 1888/1889<sup>535</sup>. En 1891, il est nommé professeur d'architecture à l'Académie de Schaerbeek et, la même année, épouse la sœur de Paul Jaspar. Ne voulant pas se limiter à l'architecture, il se lance bientôt dans la création de mobilier.

Ses réalisations s'inspirent d'abord de la Renaissance flamande. Il fut fortement influencé par Henri Beyaert, notamment dans le sens du pittoresque et de la couleur.

Il sera avec Victor Horta l'un des précurseurs du mouvement Art Nouveau en Belgique.

### **Son œuvre**

---

<sup>535</sup> A.-F. GOFFAUX et B. WODON, *répertoire des architectes wallons du 13<sup>ème</sup> siècle au 20<sup>ème</sup> siècle*, Namur, M.R.W., 1999, pp. 78-84.

Il a édifié de nombreuses maisons à Bruxelles (maisons Zegers-Regnard, Hanssens, Jaspar,...). Sa production liégeoise se limite quant à elle à la maison Ladam rue des Augustins.

**HERZE Antoine François (22/11/1879 – 1851<sup>536</sup>)**

Né à Liège, il se marie à Liège le 10 avril 1906 avec Marie Louis Hackier (née à Liège le 15 octobre 1886). Sa femme lui donnera deux filles<sup>537</sup>.

**Son œuvre**

Cet architecte n'a pas laissé de nombreuses productions. Les plans de la maison qu'il a construite rue Saint-Eloi ont été déposés sous son nom, mais le soubassement porte deux signature : Herze et Pliers.

Le détail de la seule maison connue de cet architecte permet de montrer l'influence de Victor Rogister sur cet architecte (voir chapitre sur l'analyse du répertoire).

**LIMAGE Joseph Alfred Arthur (23/07/1867 - ?)**

Né à Echt (Hollande), il se marie à Liège le 3 juin 1872 avec Leocadie Alphonsine Marie Delchevallerie<sup>538</sup>.

**Son œuvre**

---

<sup>536</sup> *Bulletins de l'Association des architectes de Liège*, n° 80, septembre 1951, p. 1.

<sup>537</sup> Reg. Pop. 1911, vol. 259, fol. 129.

<sup>538</sup> Reg. Pop. 1891, vol. 26, fol. 38.

D'un style assez conventionnel, il a néanmoins construit de belles réalisations Art Nouveau dont la piscine des Bains Grétry et l'appropriation du « Grand Bazar ».

### **LOUSBERG François Jacques Joseph (13/09/1857 – 25/09/1912)**

Né à Baelen en 1857, Joseph Lousberg se fait très tôt remarquer des instances communales qui l'engagent le 3 mars 1884 comme conducteur au service des bâtiments communaux de la Ville de Liège. Au sein de ce service, il aura la charge de contrôler les plans joints aux demandes de permis de bâtir et de vérifier leur conformité avec le règlement communal. Mais la trace de cet architecte, attaché au style mosan, restera dans les nombreux bâtiments qu'il a construit pour les services de la Ville de Liège. Il réalisa en effet de nombreuses écoles, crèches et bâtiments communaux divers. Sa plus belle réussite dans ce cadre sera sans aucun doute la construction de l'Académie royale des Beaux-arts de Liège édifiée entre 1891 et 1895. Les plans de ce bâtiment seront exposés dans les anciens bâtiment de l'Académie et feront l'unanimité. Les locaux sont distribués en quatre ailes de bâtiments, formant un vaste rectangle, avec une cour centrale. 4000 mètres carré sont réservés à la construction. Le bâtiment comporte de nombreux ateliers, des bureaux, une bibliothèque, la galerie des plâtres,... Les façades sont d'esprit néo-renaissant. Alors que les façades donnant sur la rue des Anglais sont très sobres, les façades donnant sur la cour intérieure méritent que l'on s'y attarde. Aux différents niveaux du bâtiment, la forme et la décoration des baies varient. Plein cintre au rez-de-chaussée, rectangulaire au premier étage, les baies sont géminées et garnies de chapiteaux corinthiens au second étage. Au centre du bâtiment, un monumental escalier en pierre calcaire relie le premier étage à la cour. L'édifice fut inauguré le 14 juillet 1895 par le roi Léopold II.

Avec la restauration de la Maison Curtius en 1902, Joseph Lousberg frappe une nouvelle fois très fort dans le cœur des Liégeois. Il démontre en effet une nouvelle toute l'étendue de son talent. Mais ce bâtiment est aussi une étape importante dans l'évolution du style de l'architecte car il marque l'intérêt de celui-ci pour l'architecture traditionnelle mosane. Cette passion pour le style mosan le suivra ainsi jusqu'à sa mort. Les travaux de Joseph Lousberg sur la maison Curtius ont permis à cet illustre bâtiment de retrouver son aspect originel mais a surtout plongé l'architecte dans l'étude d'un style dont il sera bientôt l'un des plus ardents défenseurs avec Paul Jaspar.

En 1902, Joseph Lousberg sera chargé par le Conseil communal de concevoir les pavillons qui doivent représenter la Ville de Liège à l'Exposition Universelle de Liège en 1905. Plus de 7 millions de visiteurs purent ainsi admirer un condensé de l'architecture traditionnelle liégeoise. Le bâtiment, qui présente de nombreuses ressemblances avec la Maison Curtius, est en effet une compilation des caractéristiques de l'architecture mosane liégeoise des 16<sup>ème</sup> et 17<sup>ème</sup> siècles.

Les soubassement en pierre calcaire, les fenêtres à croisées et les colombages sont en effet quelques caractéristiques du style que l'on appellera bientôt le « style Vieux-Liège ».

Il participera ensuite à l'Exposition Universelle de Bruxelles en 1910

### **MICHA Jules Henri Joseph (11/10/1878 – 1950)**

Né à Liège, il est le fils de l'avocat et échevin libéral Alfred Micha<sup>539</sup> et Laure Dejaer<sup>540</sup>.

Il se marie à Liège le 4 octobre 1904 à C/olette Van Kelecom (de Berchem).

Après la mort de celle-ci le premier novembre 1920, il se remarie en septembre 1928 avec Juliette Motte. De sa première épouse, il aura trois fils et une fille et de sa seconde épouse, il aura une fille<sup>541</sup>.

Membre actif de l'Association des architectes de Liège, il s'est particulièrement dévoué au sein du Comité juridique<sup>542</sup>.

### **Son œuvre**

---

<sup>539</sup> Alfred Henri Joseph Micha est né à Liège le 6 décembre 1845 et est décédé dans la même ville en novembre 1925. Il fut membre de la Chambre des Représentants pour l'Arrondissement de Liège du 26 mars 1899 à 1900. Il fut conseiller communal et échevin à Liège. In *Mémorial de la Province de Liège 1836-1986*, op. cit., p. 209.

<sup>540</sup> Reg. Pop. 1911, vol. 62, fol. 142.

<sup>541</sup> Reg. Pop. 1901, vol. 35, fol. 16.

<sup>542</sup> *Bulletins de l'Association des architectes de Liège*, n°75, avril 1950, p.1.



Même si l'on retrouve quelques constructions Art Nouveau, cet architecte semble ne pas avoir développé une réelle réflexion sur une nouvelle architecture. Ses façades restent assez conventionnelles. Il utilise des éléments décoratifs Art Nouveau pour se rattacher au goût du moment.

La maison (1 rue des Anges)<sup>543</sup> présente quelques caractéristiques Art Nouveau (un linteau en pierre bleue sculpté) mais présente une allure globalement classique.

Autres maisons :Maison Raikem (1906 rue des Coteaux)<sup>544</sup>

Maison Dessers (1904 rue du Laveu)<sup>545</sup>

Maison personnelle (1906 rue Lambinon)<sup>546</sup>

Il réalisera aussi des travaux divers dans les locaux de la Société anonyme « La Meuse » rue Basse Sauvenière<sup>547</sup>.

## **MILLER Ernest**

N'ayant pas trouvé son adresse, nous n'avons pas pu l'identifier.

Il a réussi ses études d'architecture à l'Académie en 1904 avec grande distinction<sup>548</sup>.

## **NUSBAUM Adam Joseph (12/06/1876 – 7/09/1950)**

---

<sup>543</sup> Arch. Com. B. 95, C 2757.

<sup>544</sup> Arch. Com. B. 18, C 600.

<sup>545</sup> Arch. Com. B. 355, n° 5418.

<sup>546</sup> Arch. Com. B. 441, n° 9624.

<sup>547</sup> Arch. Com. B. 51, n° C 1741.

<sup>548</sup> *Bulletin administratif de la Ville de Liège. 1904*, op. cit., p. 354.

Né à Liège, il passe cependant son enfance à Noville.

Il se marie à Marche le 13 février 1879 avec Marie Sophie Jeanne Lecarme<sup>549</sup>.

Diplômé géomètre architecte, ni les registres d'inscription de Saint-Luc à Liège, ni ceux de l'Académie ne mentionnent son nom. Peut-être a-t-il étudié à l'Ecole industrielle de Liège.

Sa notoriété sera assurée par un concours d'architecture dont il remporta le premier prix pour le volume d'angle des rues Agimont et de l'Académie en 1903<sup>550</sup>. Cette bâtisse fut commandée par la Société anonyme Saint-Sauveur de Paris.

Il partit à l'étranger en 1912 et revint à Liège en 1925. Il se consacra aux œuvres caritatives en 1933 et dressa des plans de lotissement à Banneux.

Il s'éteint à Marche en 1950.

B. STRAETEN<sup>551</sup> distingue trois périodes dans le développement du style architectural de J. Nusbaum :

1. Style « Vieux Liège » alliant tradition 1900: Maison Saint-Sauveur<sup>552</sup>

Maison Hanson (1903 rue Wacherau)<sup>553</sup>

Maison Loyens (1905 rue Saint-Séverin)<sup>554</sup>

2. Période Art Nouveau (1904-1910) : les maisons de la rue Léon Mignon citées dans le répertoire.

3. Retour aux styles académiques (1910-1912) : 46 Boulevard de la Sauvenière.

### **MOOSEN Joseph Marie (25/09/1873 – 17/09/1920)**

Né à Liège, il se marie à Liège à Elisabeth Piron (née à Liège le 27 août 1877).

Il meurt à Liège et laisse quatre enfants (trois fils et une fille)<sup>555</sup>.

<sup>549</sup> Reg. Pop. 1891, vol. 192, fol. 22.

<sup>550</sup> Arch. Com. B. 331, n° 4392.

<sup>551</sup> B. STRAETEN, *Joseph Nusbaum architecte (Mémoire en vue de l'obtention du diplôme d'architecte)*, Liège, Liège, Institut supérieur d'architecture intercommunal Lambert Lombard, 1995-1996, p. 23.

<sup>552</sup> Arch. Com. B. 331, n° 4392.

<sup>553</sup> Arch. Com. B. 331, n° 4384.

<sup>554</sup> Arch. Com. B. 401, n° 8029.

<sup>555</sup> Reg. Pop. 1911, vol. 96, fol. 47.

## Son œuvre

Malgré sa courte vie, cet architecte laisse une production assez importante surtout en architecture privée. La plupart de ses constructions sont caractérisées par l'utilisation en pignon d'un recouvrement en béton blanc qui semble imiter les maisons à colombages (sorte de pan de bois). Il semble avoir été fortement influencé par la tradition mosane notamment dans l'emploi des fenêtres à croisées. Cependant, les distribution asymétrique des baies laisse penser que cet architecte n'était pas indifférent au mouvement moderne.

### **REUTER Victor Paul Georges (9/07/1880 – 1945)**

Né à Liège, il se marie le 29 août 1922 à Liège avec Marie Antoinette Belloy.

Elle lui donnera trois fils (Philippe, Jean et Guy)<sup>556</sup>.

Il termine ses études d'architecture à l'Académie Royale des Beaux-arts de Liège en 1905 avec grande distinction<sup>557</sup>. La même année, il reçoit une bourse de voyage de 1000 francs et sera le lauréat du concours triennal d'architecture.

Engagé volontaire (infanterie) durant la guerre, il sera lieutenant en génie de réserve en 1917<sup>558</sup>.

Il fut secrétaire de l'Association des architectes de Liège.

En 1919 (10 décembre), il devient professeur intérimaire d'éléments d'architecture et de nomenclature architecturale<sup>559</sup>.

Il sera pensionné le 31 juillet 1942<sup>560</sup>.

## Son œuvre

---

<sup>556</sup> Dossier personnel Académie Royale des Beaux-Arts de Liège.

<sup>557</sup> *Bulletin administratif de la Ville de Liège*, op. cit., 1905, p. 535.

<sup>558</sup> Dossier personnel Académie Royale des Beaux-Arts de Liège. Curriculum vitae envoyé par l'architecte pour sa candidature au poste de professeur de nomenclature architecturale à l'Académie Royale des Beaux-Arts de Liège.

<sup>559</sup> Dossier personnel Académie Royale des Beaux-Arts de Liège.

<sup>560</sup> Dossier personnel Académie Royale des Beaux-Arts de Liège.

Cet architecte a très peu réalisé de constructions Art Nouveau (voir répertoire). Son curriculum vitae mentionne la construction du pont des Arches (provisoire) et une construction au Brésil à Manaus (Amazonas) sur le fleuve Amazone<sup>561</sup>.

### **ROGISTER Victor Marie Joseph Guillaume (10/01/1874 – 23/06/1955)**

Né à Verviers le 10 janvier 1874, il fait ses études d'architecture à Liège à l'Académie des Beaux-arts dont il sort en 1899<sup>562</sup>. Médaille d'argent grand module au cours de composition ornementale, il remporte ensuite la médaille d'or de l'exposition de 1905 à Liège et la médaille d'or de l'exposition de Bruxelles en 1910<sup>563</sup>. Il a aussi concouru pour le prix de Rome. En 1905, il se marie avec Marguerite Joachims qui lui donnera un fils (Victor)<sup>564</sup>.

Il réalisa quelques pavillons pour les expositions de 1905 et 1930.

De 1925 à 1935, il voyage à Paris et en Italie. Il fut professeur de composition architecturale à l'Académie des Beaux-arts de Liège, succédant à Emile Dethier.

Voici l'éloge funèbre qui fut prononcé en son honneur peu après sa mort le 23 juin 1955 : « *Ils sont devenus rares parmi nous ceux qui ont connu naguère ce confrère, depuis plusieurs années Victor Rogister était souffrant et ne participait plus à nos travaux. Et cependant, non seulement il collabora à la fondation de la société (l'Association des architectes de Liège), mais il en fut membre assidu pendant longtemps. Il y a quelques 40 ans, Victor Rogister était un des membres actifs du Comité de l'Esthétique des Villes. Après des études à l'Académie de Liège et des stages chez nos maîtres Charles Soubre et Paul Jaspar, notre confrère exerçait son art avec passion et s'imposait tant par son talent d'architecte que par son labeur opiniâtre.* »<sup>565</sup>

### **Son œuvre**

---

<sup>561</sup> L. SWYSEN et G. SERET, *Atlas Erasme. Espace et société*, Namur, Ed. Erasme, 1988.

<sup>562</sup> *Bulletin administratif de la Ville de Liège*, op. cit., 1899, p. 815

<sup>563</sup> Dossier personnel Académie Royale des Beaux-Arts de Liège.

<sup>564</sup> P. HEBBELINCK, op. cit. Liège, Institut supérieur d'architecture de la Ville de Liège, 1980-1981, p. 6.

<sup>565</sup> *Bulletin de l'Association des Architectes de Liège*, n°90, août, 1955, p. 1.

Il fut un créateur Art Nouveau très prolifique. Il affectionne le thème de la loggia ou de l'auvent traité en bois puis en pierre. Ses façades se caractérisent aussi par une grande variété des éléments décoratifs.

Ses pavillons pour la F.N. lors des expositions de Liège et Bruxelles (1905 et 1910) trahissent un goût pour la monumentalité.

### **RUBBERS Victor Charles Armand (2.06.1870. – octobre 1955)**

Né à Liège d'un père allemand, il termine ses études d'architecture à l'Académie des Beaux-arts de Liège en 1895. Il reçoit en 1897 le prix triennal d'Architecture et remporte une bourse de 1000 fb.<sup>566</sup>

Il se marie à Tilff le 8 septembre 1906 avec Aloysia-Justina-Maria-Johanna Osterrath (née à Tilff le 15 juillet 1885<sup>567</sup>).

Ils auront un fils : Henri Charles Jean Marie né à Liège le 23 février 1912.

Pendant la guerre, sa famille part se réfugier en Grande-Bretagne.

Membre fondateur de l'Association des Architectes de Liège en 1891. Il en fut le bibliothécaire de 1896 à 1903. Membre du Comité des Cahiers des charges-type de 1915 à 1924. Il représente à de multiples fois l'Association au sein du jury des concours de Maîtres de carrière.

Il réalise une belle carrière d'architecte tant à Liège qu'à Bruxelles<sup>568</sup>.

Il était très apprécié de ses collègues : « *Ceux qui ont connu Victor Rubbers, ils se font rares, se souviennent de cet homme au cœur d'or, d'esprit vif, clairvoyant, opiniâtre au travail. Ils admiraient ce caractère solidement trempé, qui domptait les infirmités survenues ces dernières années et conservant dans la souffrance toute sa sérénité et sa belle humeur.* »<sup>569</sup>

---

<sup>566</sup> *Bulletin administratif de la Ville de Liège*, op. cit., 1895, p. 493

<sup>567</sup> Reg. Pop. 1911, vol. 65, fol. 105.

<sup>568</sup> A Bruxelles, il participera avec Victor Bourgeois à l'organisation du paysage de Berchem Sainte-Agathe en 1922 (cité moderne). A ce sujet, nous pourrions consulter P. PUTTEMANS, *Architecture moderne en Belgique*, Bruxelles, Marc Vokaer, 1974.

<sup>569</sup> *Bulletins de l'Association des architectes de Liège*, n° 98, décembre 1955, p.1.

Lors de sa promotion au titre de Chevalier de l'Ordre de Léopold en 1951 : « *Laissez moi vous dire qu'à mon avis, ma nomination de Chevalier est due bien plus aux démarches de mes confrères qu'à mon prétendu mérite. Je vous en remercie et je fais des vœux pour que notre chère Association continue sa marche brillante dans la voie du succès.* <sup>570</sup>»

### **SIMONIS Simon Jules (8/08/1854 - ?)**

Entrepreneur né à Charneux, il se marie à Oreye le 6 octobre 1860 avec Marie Catherine Isabelle Macar (née à Oreye le 21 juin 1887)<sup>571</sup>. N'étant pas architecte, il est difficile de savoir quelles furent ses influences, sa façon de voir l'architecture, etc...

### **SNYERS Arthur Marcel Charles (6/06/1865 – 2/02/1942)**

Né à Namur le 6 juin 1865<sup>572</sup>, il eut une enfance difficile : sa mère meurt alors qu'il n'est âgé que de trois ans. Tout jeune, il est mis en pension dans les environs de Gand. Après quelques temps, il s'échappe et s'engage sur un trois mâts de la « Red Star Line » et part en Amérique. Il visitera Philadelphie à trois reprises. Il s'installe ensuite à Liège où il habitera d'abord rue des Célestines et ensuite du Pont d'Ile 40.

Arthur Snyers entreprend des études d'architecture à l'Académie des Beaux-arts des Liège d'où il sort six ans plus tard (en 1891) avec distinction<sup>573</sup>. Il remporte le prix de la Ville qui lui permet de partir deux mois en Italie avec le sculpteur H. Sauvage. Après ce voyage, il entre au bureau de l'architecte Charles Soubre. Son premier travail est le « Café du Coin » de la Place du Théâtre. En 1900, il construit le casino de

---

<sup>570</sup> *Id.*

<sup>571</sup> Reg. Pop. 1891, vol. 53, fol. 89.

<sup>572</sup> Reg. Pop. 1891, vol. 8, fol. 79, vol. 12, fol.20. et Reg. Pop. 1901. vol. 14 fol. 23.

<sup>573</sup> *Bulletin administratif de la Ville de Liège 1891*, Liège, Vaillant-Carmanne, 1891, p. 431.

Namur où il rencontre sa future femme. Il se marie à Compiègne en France le 17 octobre 1900 avec Leborgne Elisa née en 1872 à Tracy Le Mont en France. Après son mariage, le couple décide de s'installer rue Sainte-Aldegonde 1.

Sa femme lui donna trois enfants :

Henri Edgard né à Liège le 13 septembre 1901. Louis Jean Arthur né à Liège le 17 mai 1903 et décédé en bas âge à Compiègne (Oise) sûrement chez ses grands parents.

Jacques Emile Arthur né à Liège le 25 juin 1905.

Membre fondateur de l'Association des architectes des Liège en 1891, il fut unanimement regretté par ses confrères : « *Sa mort a soulevé des regrets unanimes dans la grande famille des architectes belges où il ne comptait que des amis. C'est par une journée neigeuse, triste, d'un hiver de guerre particulièrement rigoureux, en présence d'une grande affluence, tant du monde des architectes que du bâtiment et autres, qu'Arthur Snyers fut conduit à sa dernière demeure.*<sup>574</sup> »

Il comptait parmi ses amis Jules Lamy, Paul Jaspar et Victor Reuter.

Voici ce que déclara son élève Joseph Moutschen<sup>575</sup> (1895-1977) : « *Esprit clair et de décision, fertile en trouvailles aussi bien par la mise au point d'un plan que sur le chantier, il simplifiait les questions ou les expertises compliquées, en faisait la synthèse et trouvait les solutions pratiques.*<sup>576</sup> »

### **Son œuvre**

Il réalisa de nombreuses devantures et maisons particulières où tradition et esprit moderne se confondent. Il est l'auteur du cinéma « trianon », de l'Hôtel « Moderne » et du vélodrome de la Boverie. Il fut le premier à Liège à employer le béton armé dans une construction privée<sup>577</sup>.

---

<sup>574</sup> *Bulletin de l'Association des architectes de Liège*, n°53, octobre 1942, p. 1.

<sup>575</sup> Diplômé architecte de l'Académie royale des Beaux-arts de Liège en 1916, il fut professeur puis directeur de cette institution. Il est notamment l'auteur de l'aérogare de Zaventem.

<sup>576</sup> *Bulletin de l'Association des architectes de Liège*, n°134, octobre 1965, p. 402.

<sup>577</sup> *Ibid.*, p. 399.

## **VI. Conclusion**

L'utilisation de la demande d'autorisation de bâtir comme source d'une étude sur l'histoire de l'architecture s'est révélée indispensable à partir du moment où elle était associée à d'autres sources (registres de population, *Bulletins administratifs de la Ville de Liège*,...). Cette source combine en effet deux éléments importants tant pour l'historien que pour l'historien de l'art. L'historien par l'identification de la profession du commanditaire et donc par la connaissance de son statut social verra dans cette source un point de départ utile pour une recherche socio-économique ou pour une étude d'histoire urbaine. L'historien de l'art, par l'analyse des plans, pourra retracer l'évolution des styles architecturaux, l'influence d'un artiste sur un autre,...

Elle permet aussi de rapprocher dans une étude commune l'historien et l'historien de l'art. Le premier éclairant le second par sa connaissance du contexte historique (social, économique, politique), de l'ambiance de l'époque. Le second aidant le premier par sa connaissance des mouvements artistiques, de l'histoire de l'art en général. Le résultat étant une étude de l'art historiquement contextualisée. Les œuvres architecturales sont



placées dans une société qui elle même peut être expliquée par la description de la construction. On pourrait dire : « *Dis-moi où tu habites, je te dirai qui tu es !* ».

Notre source nous a aussi permis de répondre aux différentes hypothèses émises au début de ce travail. L'Art Nouveau dans notre ville suit le même cheminement que celui décrit par Pierre et François Loze<sup>578</sup>. L'Art Nouveau, avant 1900, concerne des personnes éclairées et versées dans l'art. Auguste Bénard peut être comparé à un Albert Ciamberlani bruxellois. Les deux se sont intéressés au style nouveau avant qu'il ne se corrompe sous l'effet de la mode. Celle-ci atteindra notre ville au même moment que Bruxelles ou An vers soit en 1900. Notre source a aussi mis en évidence les différentes concentrations de maisons Art Nouveau dans les quartiers en faisant resurgir du passé des bâtiments aujourd'hui disparus. Ceux-ci nous ont plongé dans divers aspects de notre histoire locale. Le bâtiment « Le logement ouvrier » d'Edgard Thibeau nous a rappelé les conditions de logement difficiles que connaissait « le petit peuple » au début du siècle et les solutions que nos édiles tentèrent d'y apporter. Les « Bains permanents Grétry » de Paul Ledent et Jules Lamy nous ont baigné dans une toute autre atmosphère. Celle du luxe, des comportements ralentis par la chaleur et l'humidité. Celle plus énergique aussi qui faisait de ce centre une place sportive reconnue dans notre ville. Nous avons étudié les maisons cossues des quartiers Saint-Gilles et Fragnée et sommes ainsi rentré dans la vie de riches marchands liégeois comme Gustave Verlaine, Charles Desoer et la famille Sévart. Nous avons déambulé dans les grands magasins qui faisaient déjà de notre ville un pôle commercial important.

Bref, par l'étude de l'architecture, nous avons fait resurgir de la mémoire de notre ville l'histoire des petits et grands personnages qui tinrent un rôle plus ou moins grand dans la société de l'époque. Nous avons montré que l'architecture pouvait être le reflet d'une époque. La politique avec la Franc-Maçonnerie a chez certains influencé la forme architecturale. Le problème social du logement a lui aussi pesé sur les transformations dans la construction faisant apparaître une toute nouvelle vision de l'art d'habiter avec l'immeuble à logements multiples. Le niveau économique par la volonté d'entreposer et de vendre de plus en plus a lui aussi eu une incidence sur la façon de construire. En faisant de l'histoire de l'architecture, nous avons fait de l'histoire économique, sociale et politique.

---

<sup>578</sup> P. et F. LOZE, *op. cit.*, Bruxelles, Editions Eiffel, 1991

## **VII. Liste des abréviations**

<b>Arch. Com., B. 10, n°10</b>	<b>Archives Communales, Boîte 10, n°10</b>
<b>Reg. Pop. 1891, vol. 10, fol. 10</b>	<b>Registre de Population de 1891, volume 10, folio 10</b>
<b>p. et pp.</b>	<b>page et pages</b>
<b>M. R. W.</b>	<b>Ministère de la Région Wallonne</b>
<b>S.A.</b>	<b>Société Anonyme</b>

## **VIII. Table des illustrations**

Toutes les illustrations numérotées de 2 à 114 et 116 à 218 (les plans) proviennent des archives communales de la Ville de Liège.

Les photographies suivantes proviennent :

- 1**      **La maison Bénard** : photographie personnelle (14/07/2000)
- 1.2**    **Le sgraffite de la maison Bénard** : Centre de Documentation d'Architecture.  
Bibliothèque « Les Chiroux » Place des Carmes, 8 B-4000 LIEGE
- 1.3**    **Intérieur de la maison Bénard** : Centre de Documentation d'Architecture.  
Bibliothèque « Les Chiroux » Place des Carmes, 8 B-4000 LIEGE
- 2.1**    **La Société métallurgique de Prayon** : Centre de Documentation d'Architecture.  
Bibliothèque « Les Chiroux » Place des Carmes, 8 B-4000 LIEGE
- 2.2**    **La porte de la Société métallurgique de Prayon** : Centre de Documentation  
d'Architecture. Bibliothèque « Les Chiroux » Place des Carmes, 8 B-4000 LIEGE
- 82**    **Les « Galeries du Pont d'Avroy** : Centre de Documentation d'Architecture.  
Bibliothèque « Les Chiroux » Place des Carmes, 8 B-4000 LIEGE
- 115**   **La maison Nusbaum** : photographie personnelle (14/07/2000)

- 115.1 La boîte aux lettres de la maison Nusbaum :** photographie personnelle (14/07/2000)
- 144.1 La maison Rogister :** Centre de Documentation d'Architecture. Bibliothèque « Les Chiroux » Place des Carmes, 8 B-4000 LIEGE
- 146.1 La piscine des hommes de la Société des « bains permanents Grétry » :** Archives communales de la Ville de Liège, Boîte bains publics
- 166.1 La maison Dejaer :** Centre de Documentation d'Architecture. Bibliothèque « Les Chiroux » Place des Carmes, 8 B-4000 LIEGE
- 178.1 Détail de la loggia de la maison Dautrepoint :** Centre de Documentation d'Architecture. Bibliothèque « Les Chiroux » Place des Carmes, 8 B-4000 LIEGE
- 178.2 Détail de la loggia de la maison Dautrepoint :** Centre de Documentation d'Architecture. Bibliothèque « Les Chiroux » Place des Carmes, 8 B-4000 LIEGE
- 202.1 Vue plongeante du Palais des Sports :** Centre de Documentation d'Architecture. Bibliothèque « Les Chiroux » Place des Carmes, 8 B-4000 LIEGE

## **IX. Bibliographie**

### **1. Sources**

- *Architektur des Auslandes*, Wien, Leipzig, F. Wolfrum & Co., s.d.
- Archives communales de la Ville de Liège, Permis de bâtir introduits au service d'architecture entre 1893 et 1914.
- BLONDEN H.G., *Notice sur l'origine de Liège, ses agrandissements et ses transformations principalement depuis 1830*. Imprimerie Léon de Thier, Liège, 1881.
- *Bulletin administratif de la Ville de Liège*, Liège, H. Vaillant-Carmanne.

- DE BRUYNE, *La valeur des terrains à Liège*, Liège, H. Dessain, 1907.
- Dossiers des anciens professeurs de l'Académie royale des Beaux-arts de Liège.
- *Ecole Saint-Luc Liège. Enseignement professionnel et artistique. Distribution des prix 1910-1911*, Liège, Lahaye & Co, 1911.
- *Exposé des griefs au nom du quartier du nord*, Liège, Imprimerie J.G. Lardinois, 1851.
- *Livre d'adresses De Bruyne ou almanach officiel de la ville et de la banlieue de Liège*, Liège, 1891.
- Registres de population de 1891, 1901 et 1911.
- Registres d'inscription de l'Académie royale des Beaux-arts de Liège.
- Registre d'inscription de Saint-Luc à Liège.
- REHME W., *Die Architektur der neuen freien Schule*, Leipzig, 1902.
- *In memoriam Auguste Bénard. Imprimeur éditeur*, Liège, 1907.
- NOBLET, *Dérivation de l'Ourthe et transformation des quartiers de Longdoz – Fétinne – Vennes*, Liège, Imprimerie Léon de Thier, 1890.
- Ville de Liège, *Règlement sur les bâtisses et constructions diverses*, Liège, Riga imprimeur, 1839.

## **2. Instruments de travail**

- DELZENNE Y.W. et HOUYOUX J., *Le nouveau dictionnaire des Belges*, Bruxelles, Le Cri, 1998.
- CASTANO D. C., *Inventaire des fonds d'archives, des cartes, plans et vues de l'exposition universelle de Liège de 1905*, Inst. Prov. d'Etudes et de Recherches bibliothéconomiques de Liège, mémoire 1987-1988.
- GERIN P. et M.L. WARNOTTE, *La presse liégeoise de 1850 à 1914. Répertoire général*, Louvain – Paris, Nauwelaerts, 1971.
- GOBERT Th., *Liège à travers les âges. Les rues de Liège*, Bruxelles, Editions Culture et Civilisation, 1977.
- GOFFAUX A.-F. et WODON B., *répertoire des architectes wallons du 13<sup>ème</sup> siècle au 20<sup>ème</sup> siècle*, Namur, M.R.W., 1999
- *Guide communal des Liégeois*, Liège, s.d.
- *Le patrimoine monumental de la Belgique. Vol. 3 Province de Liège, Arrondissement de Liège, Ville de Liège*, Liège, Ed. Soledi, 1974.

### **3. Travaux**

- *Belgique Art Nouveau. De Victor Horta à Antoine Pompe*, Bruxelles, Eiffel éditions, 1991.
- *La Belgique maçonnique*, Bruxelles, Librairie Tillot, 1887.

- BENEVOLO L., *Histoire de l'architecture moderne*, Paris, Bordas, 1987.
- BERTRAND L., *L'ouvrier belge depuis un siècle*, Bruxelles, L'Eglantine, 1924.
- BONIVER F., *Les styles des constructions liégeoises*, Liège, F. Gothier, 1938.
- BORSI F. et WIESER H., *Bruxelles. Capitale de l'Art Nouveau*, Braine-l'Alleud, J.-M. Collet, 1996.
- BROSE J., *Dictionnaire des rues de Liège*, Liège, Vaillant-Carmanne S.A., 1977.
- *Bruxelles fin de siècle*, sous la dir. de P. Roberts-Jones, Paris, Flammarion, 1994.
- CONRADT M., *La vraie vie du Grand Bazar de la place Saint-Lambert à Liège*, Bruxelles, Editions Luc Pire, 1999.
- DECHESNE M., *le parti libéral à Liège, 1849-1899 : structure interne*, Mémoire de licence en Histoire, Liège, U.L.G., 1965-1966.
- DELVOYE, *Franc-maçonnerie. Symboles, Figures, Histoire*, Bruxelles, Ed. de l'Université de Bruxelles, 1977.
- DEPAIRE J.P., *Académie royale des Beaux-arts de Liège 1775 – 1995. 220 ans d'histoire*, Liège, Ed. Yellow now, 1995.
- DIERKENS-AUBRY F. et VANDENBREEDEN J., *Art Nouveau en Belgique. Architecture et intérieurs*, Bruxelles, Editions Racine, 1994.
- DWELSHAUVERS – DERY V., *Histoire de la franc-maçonnerie à Liège avant 1830*, Bruxelles, Imprimerie J. Baertsoen, 1879.

- GUILLAUME P., *Regards sur les classes moyennes. 19<sup>ème</sup> et 20<sup>ème</sup> siècle*, Talence, Ed. de la maison des sciences de l'homme d'Aquitaine, 1995.
- HENNAUT E. et DEMANET M., *Le bois et le métal dans les façades des maisons à Bruxelles 1850-1940*, Bruxelles, A.A.M., 1997.
- *Historique de la natation. Technique et gérance des bains. Hommage à Georges Truffaut*, Liège, Desoer, 1946.
- HOCK A., *Liège au XIX<sup>ème</sup> siècle*, Liège, Imprimerie Vaillant-Carmanne, 1886.
- HORTA V., *Mémoires*, édités par DULIERE C., Bruxelles, Ministère de la communauté française, 1985.
- *Itinéraires Art Nouveau en Wallonie*, sous la coordination d'A. Lemonnier, Bruxelles, P.A.C., 1996.
- JAUMAIN S. et KURGAN-VAN HENTENRYK G., *Aux frontières des classes moyennes. La petite bourgeoisie belge avant 1914*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 1992.
- JAUMAIN S., *Les petits commerçants belges face à la modernité*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 1995.
- LACROSSE J. et DE BIE P., *Emile Bernheim, histoire d'un grand magasin*, Bruxelles, Ed. Labor, 1972
- LEMONNIER A., *Itinéraires Art Nouveau en Wallonie*, Bruxelles, P.A.C., 1996



- LORENZ O., *Art Nouveau*, Kirchdorf, Berghaus Verlag, 1987.
- LOYER F., *Paul Hankar. La naissance de l'Art Nouveau*, Bruxelles, A.A.M., 1986.
- MALET H., *Le baron Haussmann et la rénovation de Paris*, Paris, Ed. Municipales, 1973.
- MALLIE L., *La maçonnerie belge d'après les documents maçonniques. Son évolution antireligieuse. Son action politique. Ses visées*, Bruxelles, Chez l'Auteur, 1906.
- MARX J., *Maçonnerie maçonneries*, Bruxelles, Ed. de l'Université de Bruxelles, 1990.
- *Mémorial de la province de Liège 1836-1986*, Liège, S.A. Imprimerie Massoz, 1987.
- NEFONTAINE L., *Symboles et symbolisme dans la franc-maçonnerie*, 2 t., Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 1997.
- P. OUWERX, *Les cagouleurs démasqués. Répertoire des Francs Maçons belges*, s.l., 1939.
- *Paris, boutiques d'hier*, Paris, Ed. des musées nationaux, 1977.
- PEELLAERT L.J., *La représentation maçonnique dans les noms de rues à Bruxelles*, Bruxelles, 1982.
- PIRLET M.J., *Paul Jaspar. 1859-1945. Mémoire de licence en Histoire de l'Art et Archéologie*, Liège, U.L.G., 1979-1980.

- R. POURET, *Maçons d'hier et d'aujourd'hui*, Liège, Les Editions Maçonniques, 1947.
- PUTERS A., *Persistence des usages*, Liège, Desoer, s.d.
- P. PUTTEMANS, *Architecture moderne en Belgique*, Bruxelles, Marc Vokaer, 1974.
- *Rétrospective de l'exposition universelle de Liège de 1905*, Liège, s.l.
- SEMBACH K.-J., *L'Art Nouveau, l'utopie de la réconciliation*, Köln, Taschen, 1991.
- SIMONET F., *le petit commerce de détail. Sa lutte avec le grand commerce de détail*, Paris, Librairie d'économie commerciale, s.d.
- J. A. SPORCK, *L'évolution urbanistique des centres industriels wallons (principalement le cas de Liège)*, in *Villes en mutation. XIXème et XXème siècles, Actes du 10<sup>ème</sup> Colloque international*, Collection Histoire Pro civitate, n°64, 1982, pp. 362-363.
- J. STIENNON, *Une dynastie d'éditeurs-imprimeurs liégeois : les Desoer*, Liège, 1950.
- STIENNON J., *Histoire de Liège*, Toulouse, Privat, 1991.
- B. STRAETEN, *Joseph Nusbaum architecte (Mémoire en vue de l'obtention du diplôme d'architecte)*, Liège, Liège, Institut supérieur d'architecture intercommunal Lambert Lombard, 1995-1996.

- H. THUILLIER, *Du laid et du beau. Conseils pratiques aux bâtisseurs de demain*, Liège, Imprimerie Bénard, 1916
- TSCHUDI MADSEN S., *L'Art Nouveau*, Paris, Hachette, 1967.
- VALKENERS J.M., *Le parti libéral à Liège de 1919 à 1940*, Mémoire de licence en Histoire, Liège, U.L.G., 1981-1982.
- VILLE DE LIEGE, *Vennes – Longdoz, exposition d'urbanisme. Juin 1978*, Liège, 1978.
- VILLE DE LIEGE, *Outremeuse, exposition d'urbanisme. Août 1978*, Liège, 1978.
- VILLE DE LIEGE, *Glain – Sainte-Marguerite, exposition d'urbanisme. 1979*, Liège, 1979.
- *Visages de La franc-maçonnerie belge du 18<sup>ème</sup> au 20<sup>ème</sup> siècle*, sous la dir. d'H. Hasquin, Bruxelles, Ed. de l'Université de Bruxelles, 1983.
- WATELET J.G., *Serrurier-Bovy. De l'Art Nouveau à l'Art Déco*, Liège, Ed. du Perron, 1990.

#### **4. Périodiques**

- *. Art et critique*
- *Bulletins de l'Association des architectes de Liège.*
- *Bulletin du Suprême Conseil de Belgique.*
- *L'Emulation. Organe de la Société Centrale d'Architecture en Belgique*
- *L'Express*

- *La Gazette médicale belge*
- *Le Home*
- *La technique des travaux, revue mensuelle des procédés de construction modernes.*
- *Tekhné*